

**ART
ENE**
ARCHITECTES

•

VAL-D'OISE (95)

VIGNY

CHATEAU DE VIGNY



**ANALYSE HISTORIQUE DU DOMAINE – DES MAISONS
NORMANDES ET DES ECURIES**



S.A.R.L. d'Architecture au capital de 15.000 euros

R.C.S. de Paris - Siret N° 790 870 562 00028 // N° TVA Intracommunautaire : FR 40 790 870 562

60-62, rue d'Hauteville — 75010 PARIS
+33 (0)1 40 30 56 00 agence@artene.fr artene.fr

SOMMAIRE

I.	Analyse historique du domaine	3
A.	Atlas de Trudaine (1745-1780)	3
B.	Carte d'Etat-major (1812-1824)	6
C.	Que reste-t-il des connexions avec le parc forestier ?	8
D.	Le cadastre napoléonien (1831)	9
E.	Photographies aériennes (1949-1965)	11
F.	Photographies aériennes (1976-2000)	14
G.	Conclusion	16
II.	Analyse historique des maisons normandes	18
III.	Analyse historique de l'écurie est	24

I. ANALYSE HISTORIQUE DU DOMAINE

A. Atlas de Trudaine (1745-1780), fig. 1 et 2 :

Les deux planches de l'atlas de Trudaine semblent indiquer que le domaine de Vigny ne possédait pas d'un seul tenant l'emprise qu'on lui connaît aujourd'hui (environ 19,4 hectares).

On parvient à distinguer cinq zones, toutes encloses et indépendantes les unes des autres :

- le Manoir et ce qui semble être ses jardins,
- le Carré de la Comté,
- le Grand champ,
- le Bosquet
- les jardins côté bourg.

Du point de vue de l'hydrographie, l'Aubette qui traverse le parc de part en part ne semble pas particulièrement aménagée à cette période. D'une part, aucun pont ne la franchit au sein du domaine et, d'autre part, les berges semblent décrire un tracé naturellement irrégulier. En outre, ces plans indiquent aussi clairement la connexion avec ce qui semble être un vaste parc forestier à l'Est du domaine. Une allée plantée file depuis le Manoir et traverse de manière linéaire ce bois ceint d'un mur de clôture. De fait, les deux grandes entités paysagères de Vigny se connectent l'une à l'autre dès le XVIII^e siècle.

En somme, le domaine de Vigny se résume en un domaine largement découvert qui possède des structures régulières (dans le dessin des allées de ses parterres et de ses bosquets parmi de grandes prairies). Les nombreuses enclosures laissent présumer d'une extension et des acquisitions progressives au fil du temps.

95 / VIGNY / CHATEAU DE VIGNY
AMENAGEMENT ET RESTRUCTURATION EN UN ETABLISSEMENT HOTELIER
H-Maison normande – Rapport de présentation

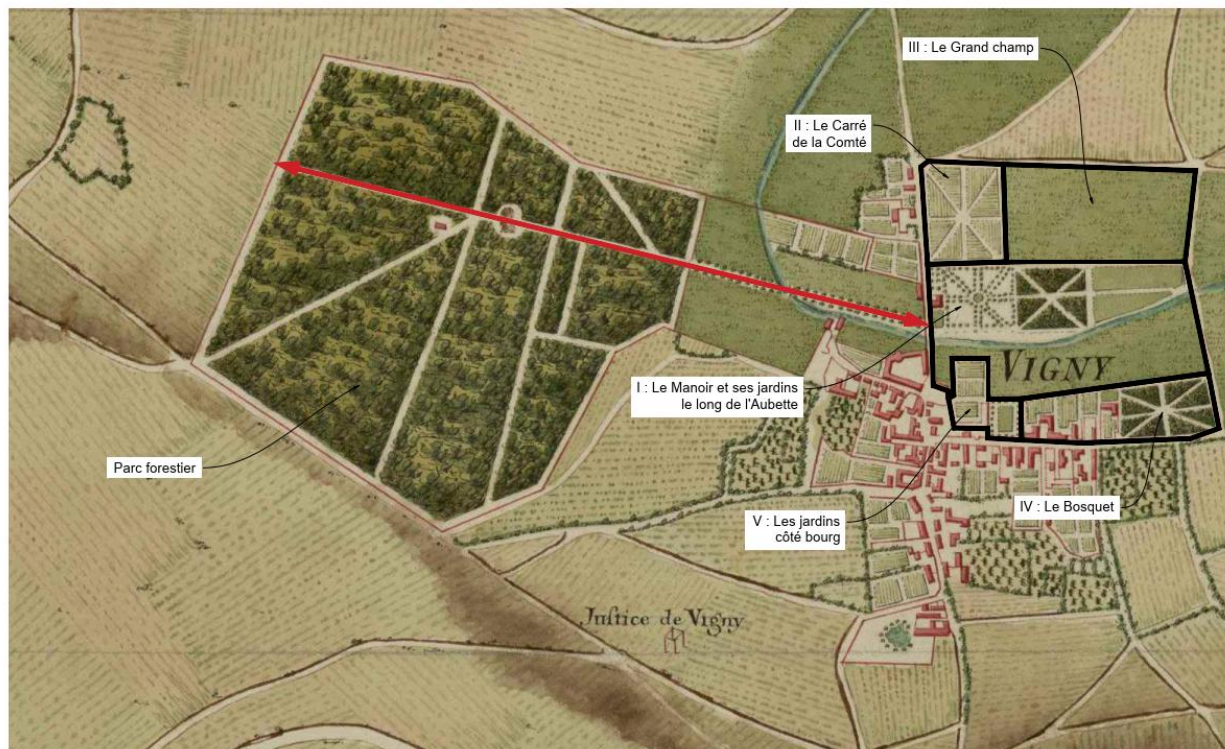


Fig. 1 : Atlas de Trudaine pour la généralité de Paris, vol. VI, Versailles II (1745-1780). Route haute de Paris à Rouen par Saint-Denis, Pontoise et Le-Bordeau-de-Vigny. Extrait de la planche 7 : Portion de route de part et d'autre de La Villeneuve-Saint-Martin ("La Ville-Neuve Saint-Martin") jusque proche de "Vigny". Source : © Archives nationales (France), CP/F/14/8484, dossier (ou pièce) 57.

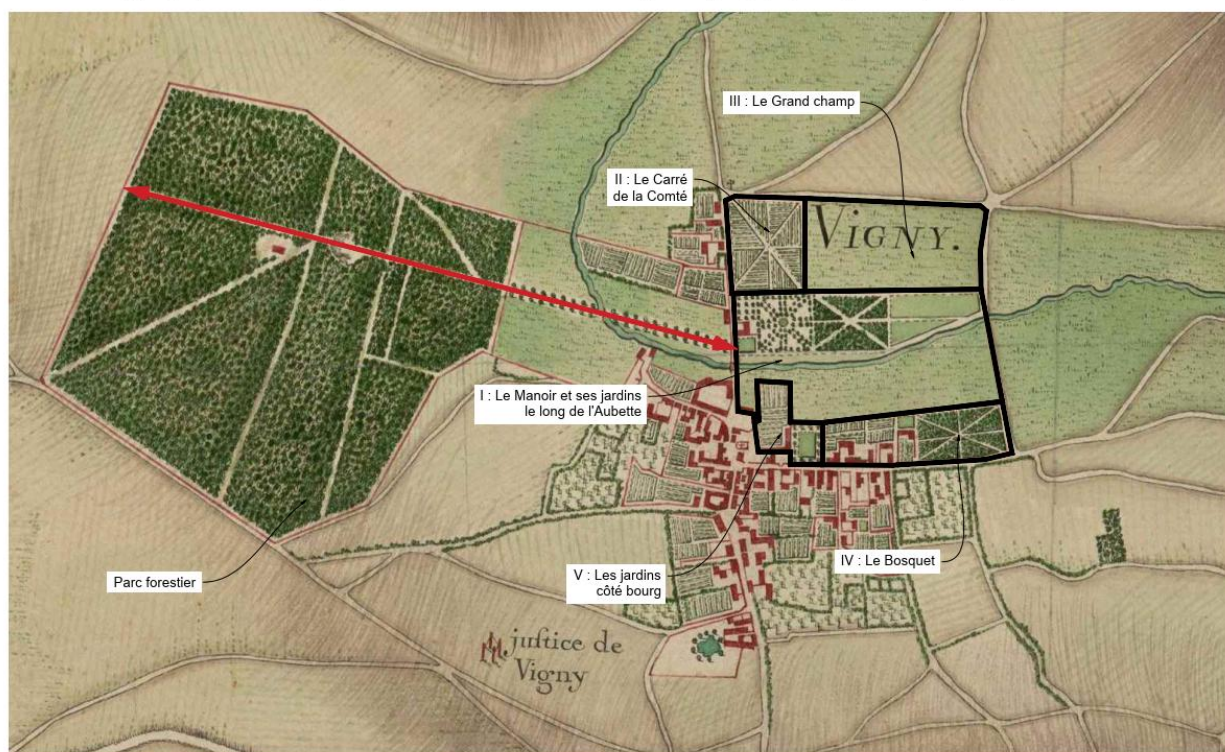


Fig. 2 : Atlas de Trudaine pour la généralité de Paris, vol. VI, Versailles II (1745-1780). Route de Rouen depuis Pontoise jusqu'au Bordeaux-de-Vigny. 2 planches. Extrait de la planche 10 : Portion de route de part et d'autre de La Villeneuve-Saint-Martin ("La Ville-Neuve-Saint-Martin") jusqu'au Bord'Haut-Vigny ("Bordeau-de-Vigny"). Source : © Archives nationales (France), CP/F/14/8484, dossier (ou pièce) 57.

Plan d'intendance de Vigny, s.d. (1781-1782), fig. 3 :

Ce plan, dressé par le géomètre et arpenteur royal Pierre Dubray (1702-1784) à la fin du XVIII^e siècle, ne donne aucune indication sur les structures paysagères du domaine. En revanche, il met en évidence à nouveau l'interaction avec le parc forestier à l'est avec la création d'une nouvelle allée (axe orange). De plus, ce document informe sur une possible première extension du domaine : les jardins du côté du bourg se sont ajoutés à ceux du Manoir pour former un premier domaine autour du château (que l'on reconnaît avec ses deux ailes et ses tours flanquées aux angles).

Cette emprise semblera décrire le domaine jusqu'à la première moitié du XIX^e siècle.

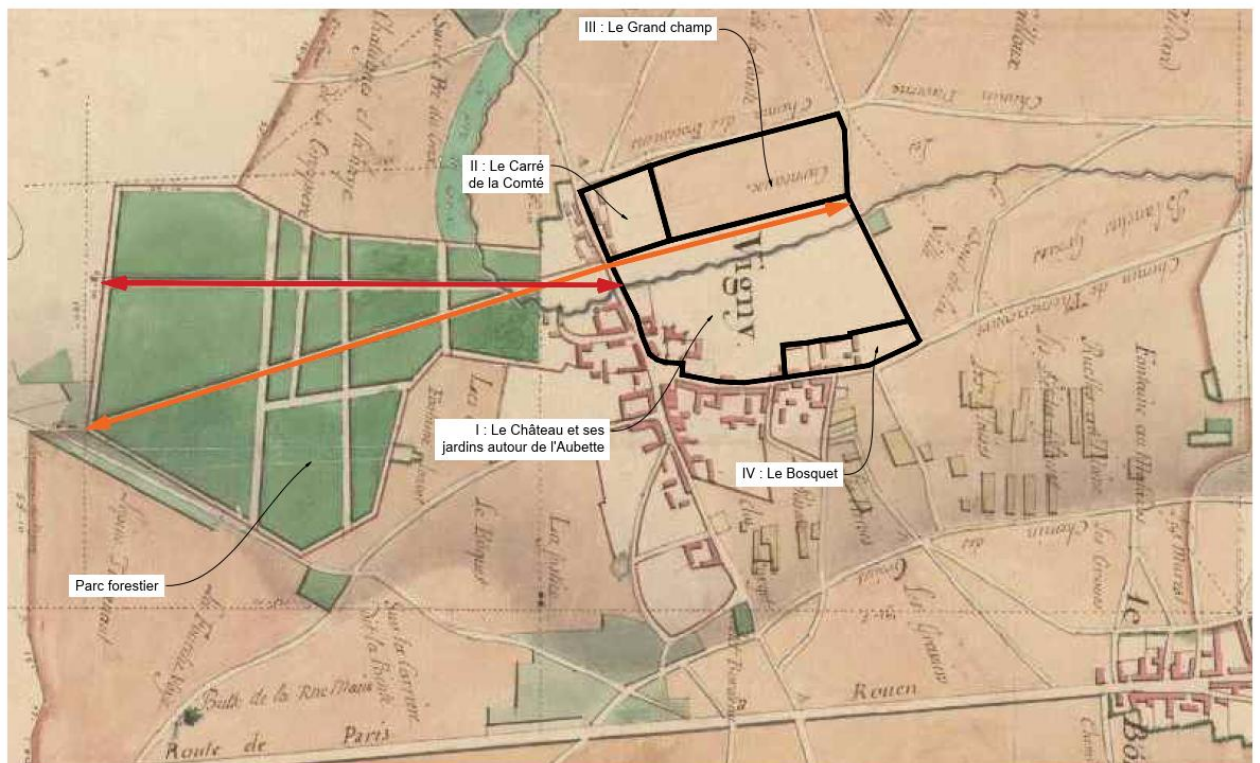


Fig. 3 : Plan d'intendance de la ville de Vigny (s. d.) issu des Plans d'intendance des paroisses du Val d'Oise (1778-1791), élection de Mantes-Melun (1781-1782).

Source : AD 95, C 45/5)

B. **Carte d'Etat-major (1812-1824), fig. 4 et 5:**

Cette carte de l'Etat-major rend compte de l'état du domaine au début du XIX^e siècle. Tout d'abord, son emprise semble être stable depuis le plan Dubray. L'angle nord-ouest, le champ au sud et le carré de la Comté paraissent encore être indépendants. Ce carré paraît même se lotir et se fractionner en de nombreux carrés de cultures (en potagers ou en vergers) perdant, de fait, ses structures régulières figurées sur les documents précédents (fig. 1 à 3).

À nouveau, les connexions avec le parc forestier sont particulièrement lisibles avec les deux grands alignements d'arbres qui se développent en-dehors de l'enceinte du parc du château (axes rouge et orange sur la fig. 4).

Les indications sur l'hydrographie sont ici précieuses. En effet, on peut comprendre que les douves qui entourent le château sont alimentées par un bief canalisé dès l'entrée dans le domaine de l'Aubette. Cette rivière et ce bras supplémentaire (accompagné par un alignement d'arbres) délimitent précisément la grande prairie qui offre le grand paysage au château. Il est aussi à noter que l'hydrographie de ce domaine se domestique lourdement. Le tracé de l'Aubette gagne en linéarité et deux ponts la franchissent. Les berges ont donc dû être réaménagées. Au-delà du tracé supplémentaire qu'impose le bief, des douves sont creusées aux pieds du château. C'est de manière concomitante à ces aménagements que les écluses qui se trouvent en limite de propriété (avec la rue de la Comté) ont pu être édifiées.

Dans une certaine mesure, cette carte donne également à lire les différentes allées régulières et plantées qui courent dans les boisements ou les promenades sinueuses le long de l'Aubette.

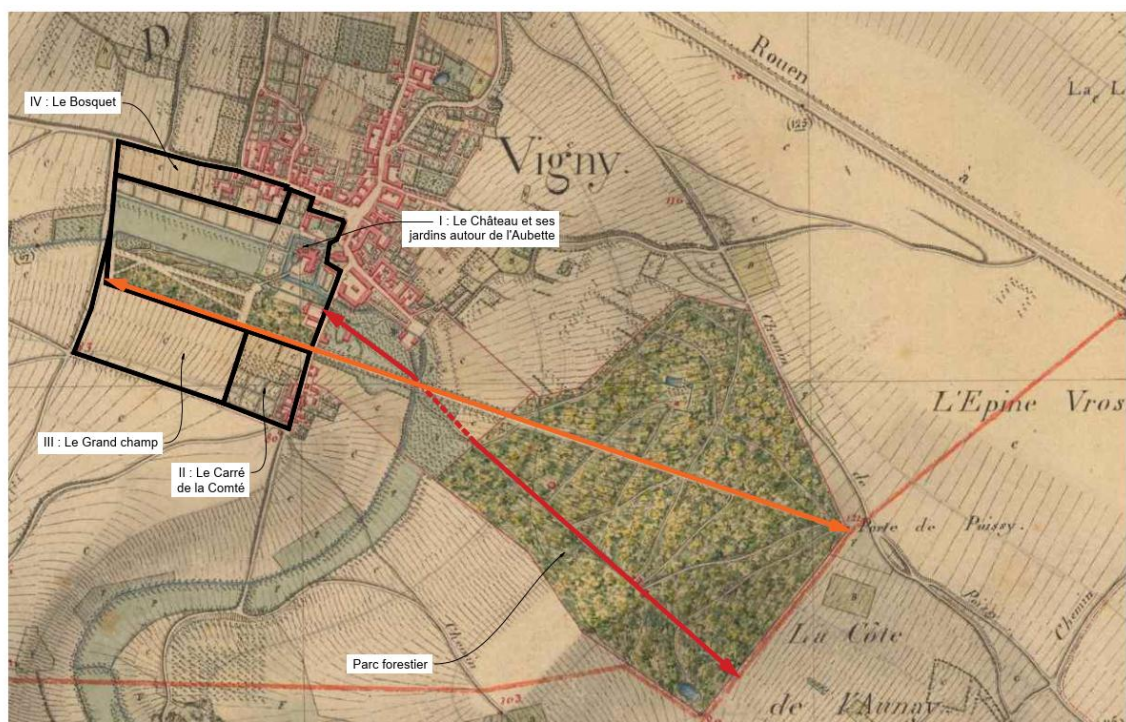


Fig. 4 : Carte de l'État major représentant le domaine au début du XIX^e siècle, entre 1818-1824.
Source : Géoportail

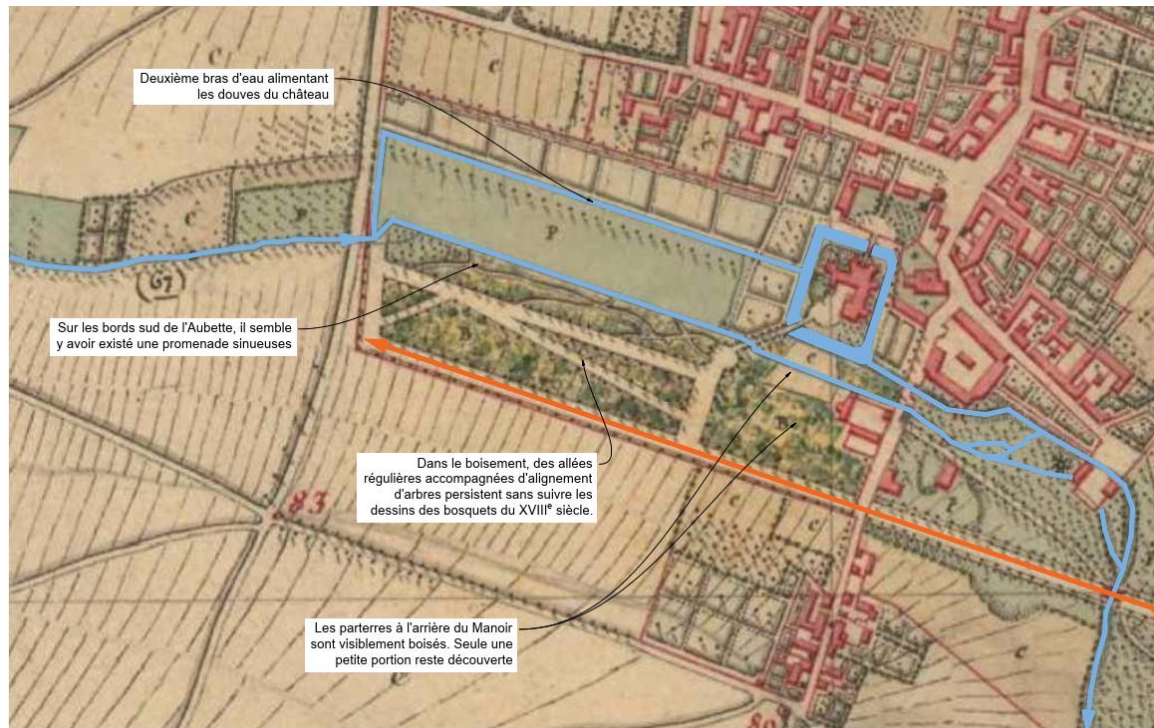


Fig. 5 : Détail sur le parc du château de Vigny et du dessins de ses allées et sentiers.
Source : Géoportail.

C. **Que reste-t-il des connexions avec le parc forestier ? Fig. 6 :**

Comme l'indique les vues aériennes prises du domaine dès la première moitié du XX^e siècle, on parvient encore à lire l'ancien axe tracé depuis le plan Dubray (1781-1782), repéré ici en orange. D'ailleurs, un vestige d'alignements d'arbres perdure dans les champs. Toutefois, ce dernier est aujourd'hui perdu au profit de l'exploitation des plaines agricoles voisines.

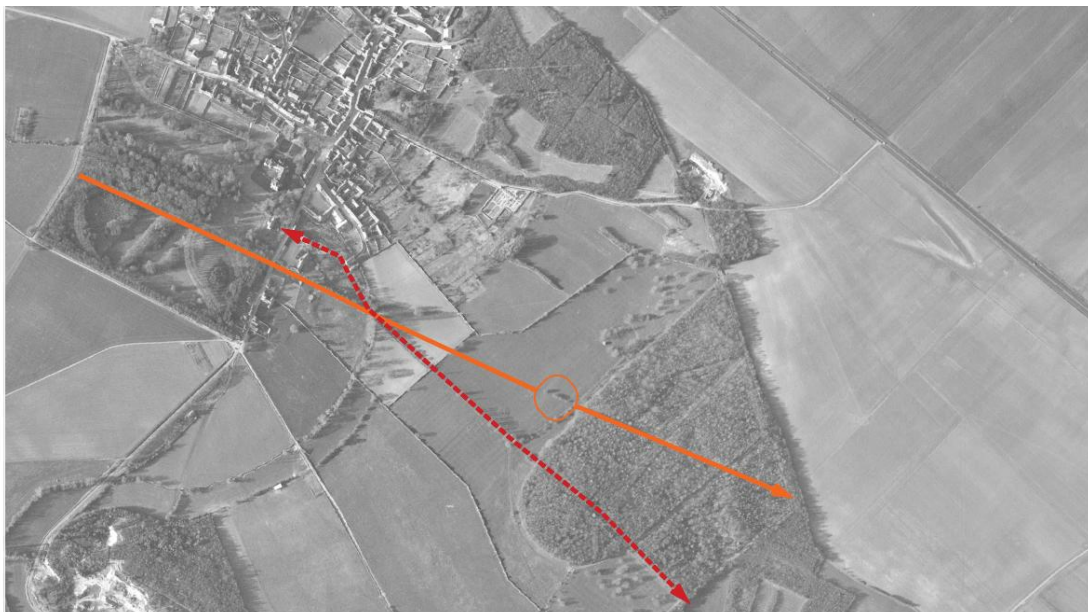


Fig. 6 : Photographie aérienne prise le 1 mars 1965, cliché argentique n°1832 .
Source : IGN Remonter le temps

D. Le cadastre napoléonien (1831), fig. 7 et 8

Le tableau d'assemblage du cadastre napoléonien de 1831 (fig. 8) témoigne encore de la connexion avec le parc forestier ("Parc de Vigny" sur le cadastre). Les deux allées qui relient ces entités sont bien lisibles et traversent les époques. À cette date, l'emprise du parc du château reste inchangée. L'angle nord-ouest, le grand champ ou le Carré de la Comté sont encore extérieurs au domaine. Concernant le faubourg dit de "la Comté", on comprend plus précisément ici (fig. 7) la densification de cette partie du bourg et le morcellement des terrains à l'arrière au profit de parcelles en lanières (probablement cultivées).

L'intérêt majeur de la deuxième feuille (première partie) de la section C reste l'indication précise des allées qui agrémentaient la partie aujourd'hui boisée. Si les allées étoilées n'apparaissent plus sur la carte d'État-major, le cadastre semblerait opérer ici à une synthèse de ces tracés. On y retrouve le dessin du parterre figuré sur les planches de l'Atlas de Trudaine (fig. 1 et 2) et les allées régulières de la carte du début du XIX^e siècle.

Cependant, aucune indication n'est donnée sur le dessin du parterre qui se trouve à l'arrière du Manoir de la Comté. Seuls les escaliers de la glacière sont clairement localisés.

Étonnamment, les informations sur le réseau hydrographique du domaine renseignent uniquement le tracé de l'Aubette et des douves. Le tracé du bief n'est plus indiqué. En revanche, on constate l'apparition d'une bande boisée en lieu et place de ce bief. Cette indication laisserait tout de même présumer de la permanence du bief envasé ou d'un fossé planté.

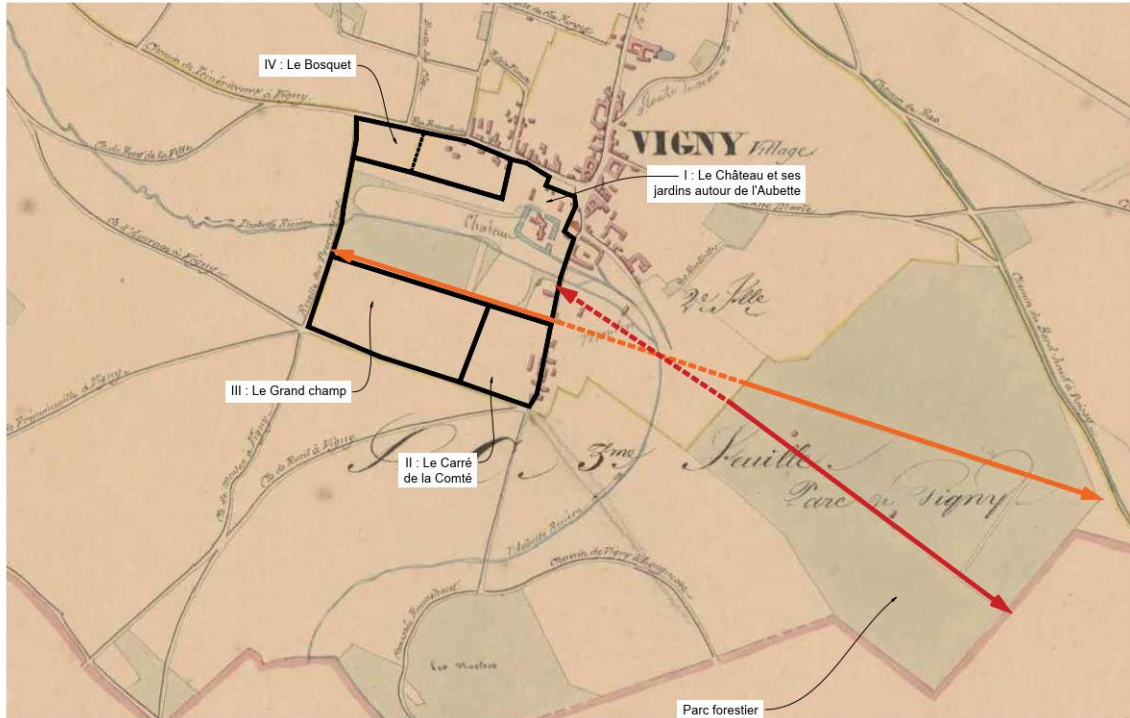


Fig. 8 : Tableau d'assemblage du cadastre napoléonien de la ville de Vigny, 1831.
Source : AD 95, 3 P 3263

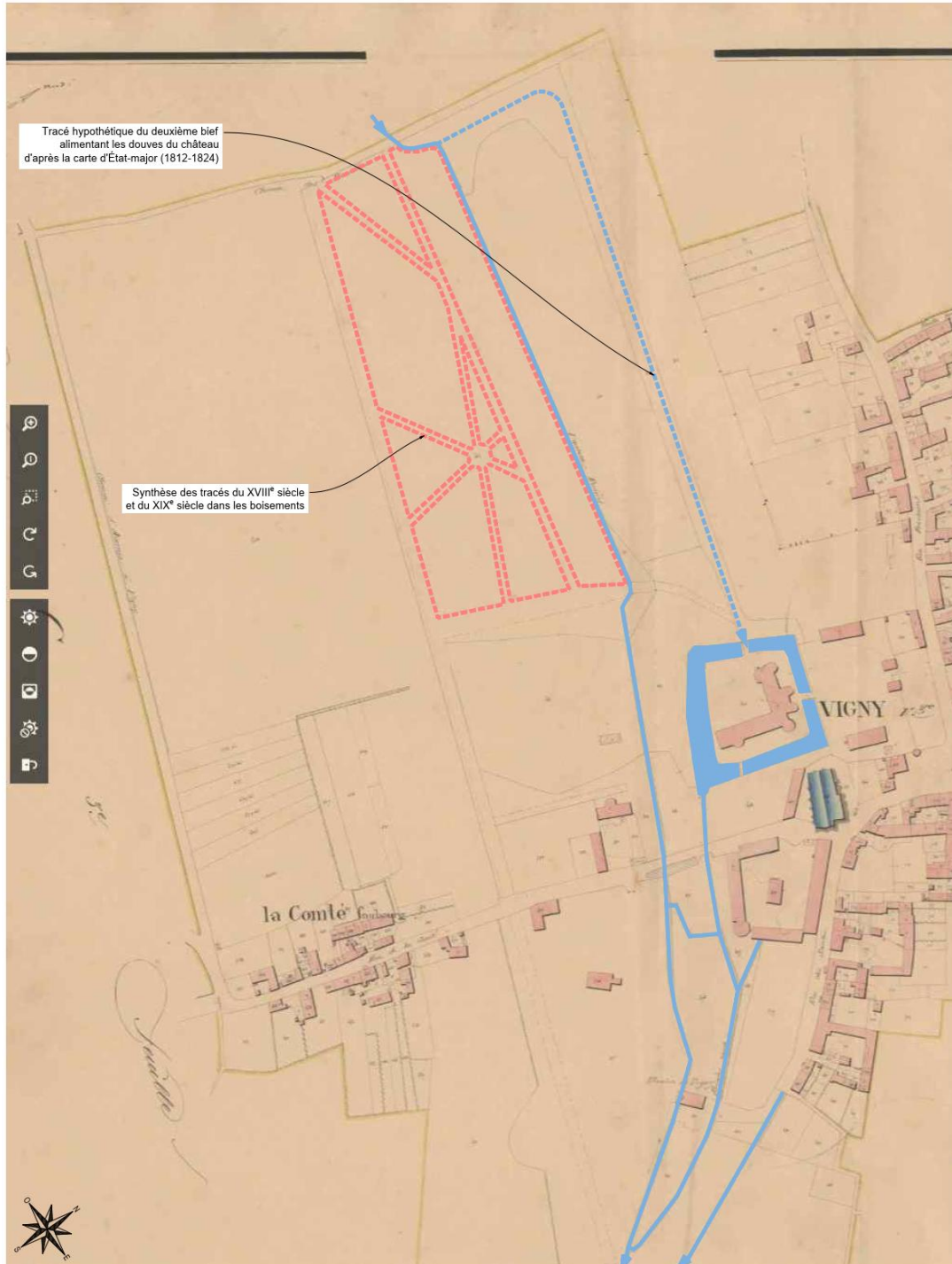


Fig. 7 : Section C du cadastre napoléonien de la ville de Vigny, dit "Le Village", deuxième feuille (première partie), 1831.
 Source : AD 95, 3 P 3267

E. **Photographies aériennes (1949-1965), fig. 9 à 11 :**

Ces trois vues aériennes mettent en évidence les dynamiques paysagères qui ont, jusqu'à présent, influencé l'évolution du parc du château de Vigny.

Avant toute chose, il faut bien préciser que ces vues témoignent de l'emprise du domaine telle que nous la connaissons encore de nos jours.

Par la suite, on souligne l'effacement progressif des alignements d'arbres dans les parties boisées du parc, qui petit à petit, deviennent moins lisibles.

Dans un second temps, on assiste au reboisement d'une partie de la prairie arborée. Cela laisse uniquement une petite langue de prairie dans la partie la plus occidentale de cette prairie.

Ces clichés rendent aussi compte de la possible existence d'une pépinière à l'angle nord-ouest du domaine (comme l'indiquerait des carrés de plantations, des constructions légères et des alignements de sujets jeunes).

Ces photographies permettent aussi de bien considérer l'ampleur de la perspective qui s'ouvre sur le grand paysage.

Par le biais du film Les Barbouzes de 1964 (fig. 12), on peut également rendre compte des ambiances du jardin-fleuriste qui prend place autour des serres.

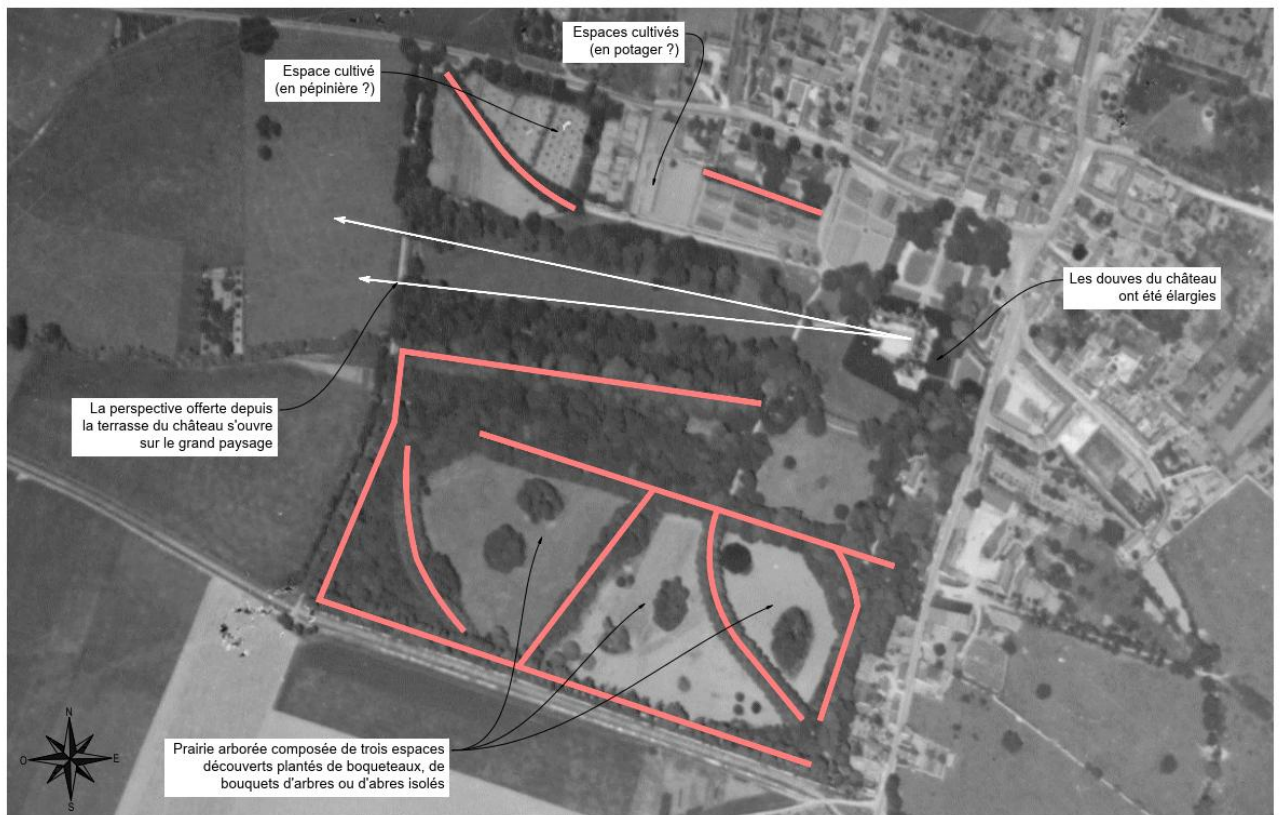


Fig. 9 : Photographie aérienne prise le 24 mai 1949, cliché argentique n°174.
Source : IGN Remonter le temps



Fig. 10 : Photographie aérienne prise le 24 mai 1961, cliché argentique n°181.
 Source : IGN Remonter le temps)



Fig. 11 : Photographie aérienne prise le 1 mars 1965, cliché argentique n°1832.
 Source : IGN Remonter le temps

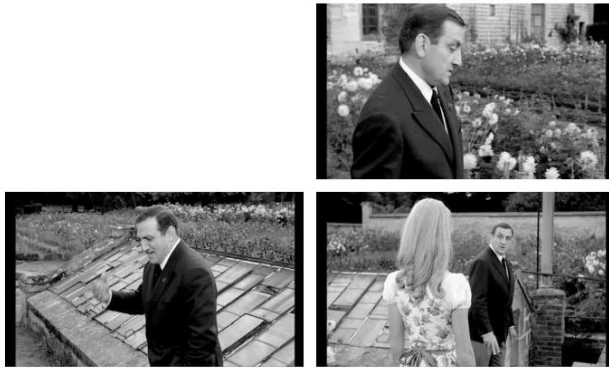


Fig. 12 : Extrait du film Les Barbouzes, 1964. Certaines scènes de ce film donnent une bonne indication sur l'état du jardin-fleuriste qui se développait autour des serres.

F. Photographies aériennes (1976-2000), fig. 13 à 15 :

Ces trois nouvelles vues aériennes affirment ces dynamiques paysagères qui ont tendance à refermer le parc sur lui-même. Les bois se densifient au point de gommer certaines structures encore lisibles quelques années auparavant.

De manière progressive, l'angle nord-ouest se bouche. Ce qui pouvait être une pépinière est abandonnée. Les sujets encore en place ont continué leur croissance et ferment entièrement cette portion du parc.

Les alignements d'arbres qui structuraient les boisements s'effacent. Simultanément, les boqueteaux de la partie occidentale de la prairie arborée s'estompent, ensevelis sous le reboisement. Malgré l'évanouissement de certaines structures, l'entretien continu permet de conserver dans un bon état le reliquat de cette prairie arborée et de mettre en valeur ses boqueteaux, ses bouquets de hêtres ou ses arbres isolés. Entre 1976 et 2002, l'axe de la perspective permet encore de profiter d'une vue sur l'extérieur du domaine. Toutefois, les quelques sujets qui se positionnent dans l'axe l'obstrueront quelques années plus tard par manque d'entretien.

Le cliché de 2000 met aussi en évidence la présence d'un filet d'eau qui reprend approximativement le tracé du bief du XIX^e

siècle présumé. Pour finir, l'arbre isolé au centre du parterre de la glacière semble dépérir et sa mort conduira à la création d'une chambre de cerisiers autour de ce dernier (fig. 18).

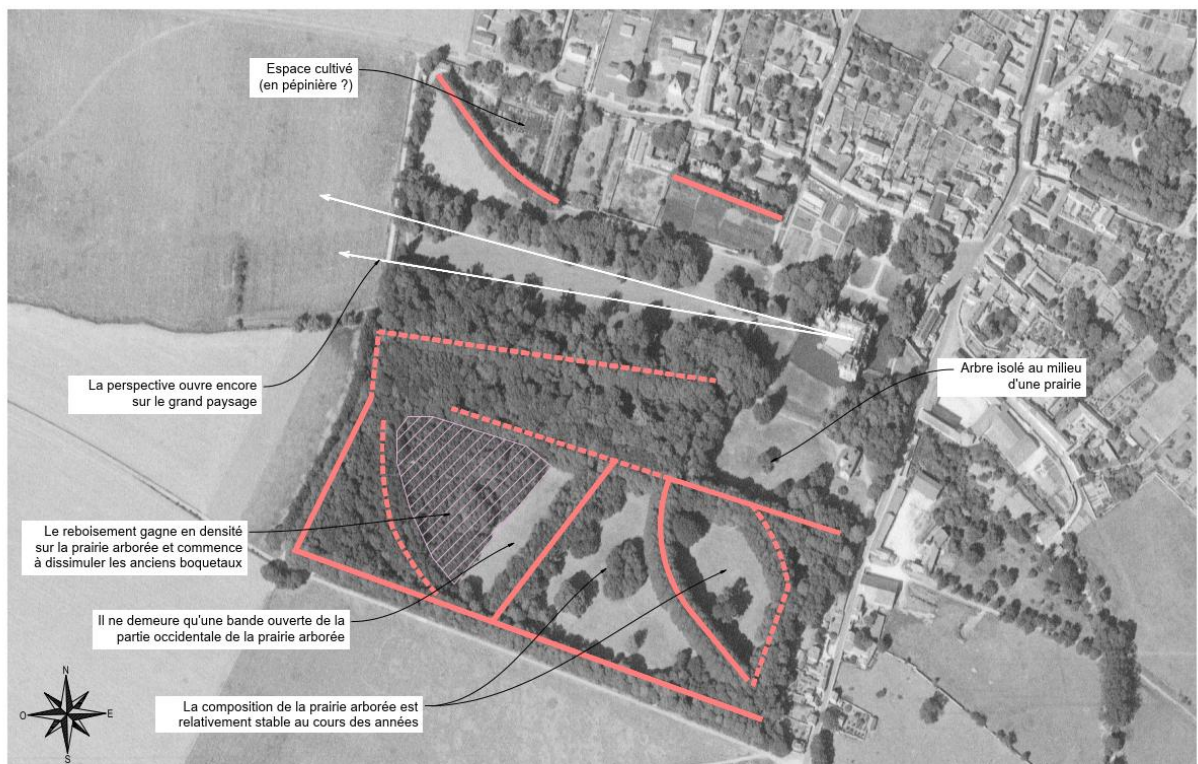


Fig. 13 : Photographie aérienne prise le 22 août 1976, cliché argentique n°516.
Source : IGN Remonter le temps)



Fig. 14 : Photographie aérienne prise le 10 juillet 1987, cliché argentique n°232.
Source : IGN Remonter le temps

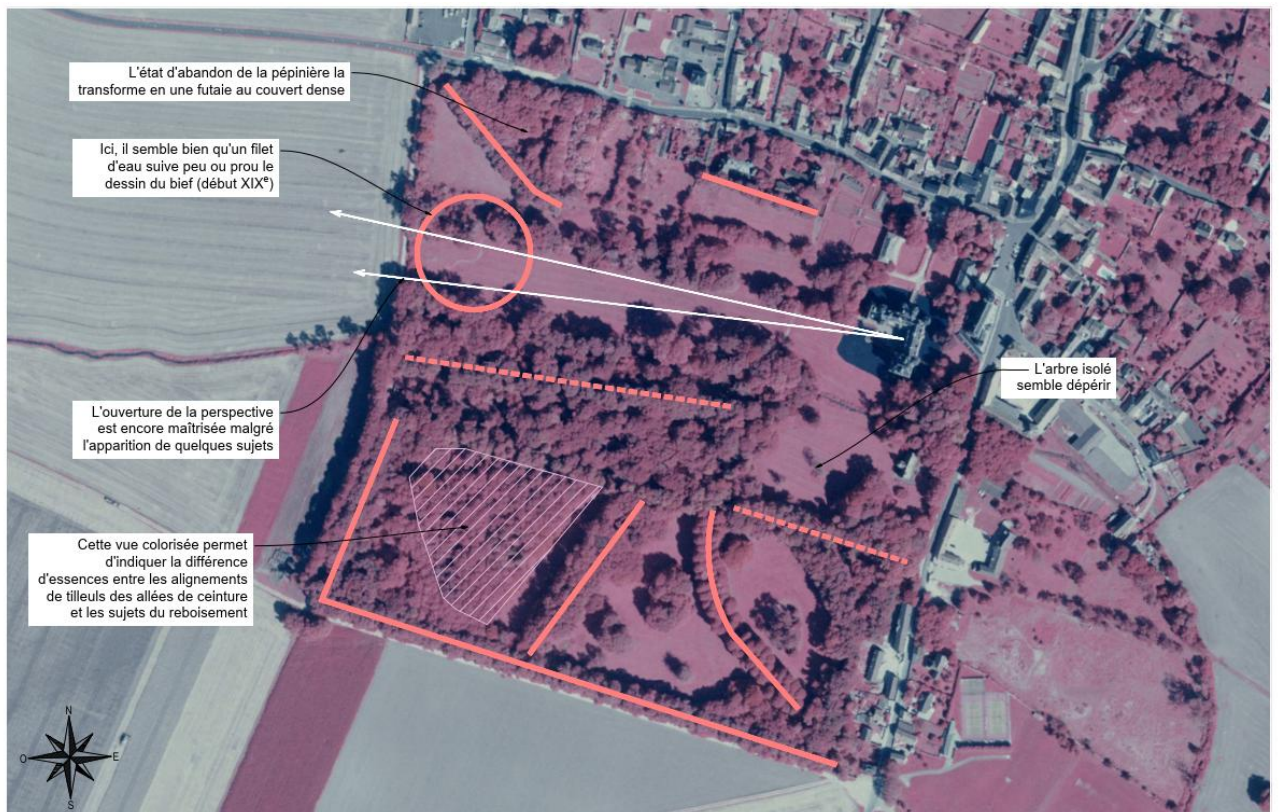


Fig. 15 : Photographie aérienne prise le 23 août 2000, cliché argentique n°5409.
Source : IGN Remonter le temps)

G. Conclusion

Les planches de l'Atlas de Trudaine renseignent sur la présence de structures régulières. À l'arrière du Manoir, on retrouvait des parterres dont les allées étaient soulignées par des alignements d'arbres, des topiaires ou des plantes en pots tournant autour d'un possible bassin. Ces dessins réguliers agrémentaient également le bosquet à l'arrière et se prolongeait même dans les prairies, plus loin. Ces mêmes prairies semblaient être ourlées par des légères bordures. Une autre partie du domaine de Vigny, indépendante comme ses voisines au XVIII^e siècle, indique la présence d'un bosquet aux allées régulières à son angle nord-ouest. De leur côté, les jardins du côté du bourg semblent détenir des vergers protégés derrière des murs d'enclos.

Les différentes photographies aériennes témoignent quant à elles d'un parc qui comporte une allure plus irrégulière, notamment avec ses allées courbes qui traversent la grande prairie arborée au sud. Du réseau d'allées régulières, il ne reste que quelques vestiges dont la principale demeure la grande allée qui connecte le domaine au parc forestier, plus à l'Est (axe orange). Cette première photographie aérienne de 1949 permet également de mieux lire les vastes massifs boisés qui composent aujourd'hui le domaine de Vigny. Autrefois largement découvert, le parc n'a cessé de se refermer sur lui-même. Il a recouvert ses espaces découverts (grandes prairies et parterres) par des bosquets ou des boisements plus denses. Depuis le milieu du XX^e siècle, cette tendance n'a cessé de gagner de l'ampleur. En effet, et dès les années 1960, on constate que la prairie arborée du sud a été plantée dans sa partie occidentale (hachures roses). De son côté, ce qui était un bosquet à l'angle nord-ouest s'est vu transformé en un espace cultivé - en un potager ou en une pépinière -, au point d'être aujourd'hui une futaie dense (hachures jaunes).

D'une manière générale, le parc du château de Vigny s'est principalement refermé sur lui-même effaçant de concert ses structures régulières ou ses compositions plus paysagées.



Fig. 16 : Atlas de Trudaine pour la généralité de Paris, vol. VI, Versailles II (1745-1780). Route de Rouen depuis Pontoise jusqu'au Bordeaux-de-Vigny. 2 planches. Extrait de la planche 10 : Portion de route de part et d'autre de La Villeneuve-Saint-Martin ("La Ville-Neuve-Saint-Martin") jusqu'au Bord-Haut-Vigny ("Bordeau-de-Vigny"). Source : © Archives nationales (France), CP/F/14/8484, dossier (ou pièce) 57.

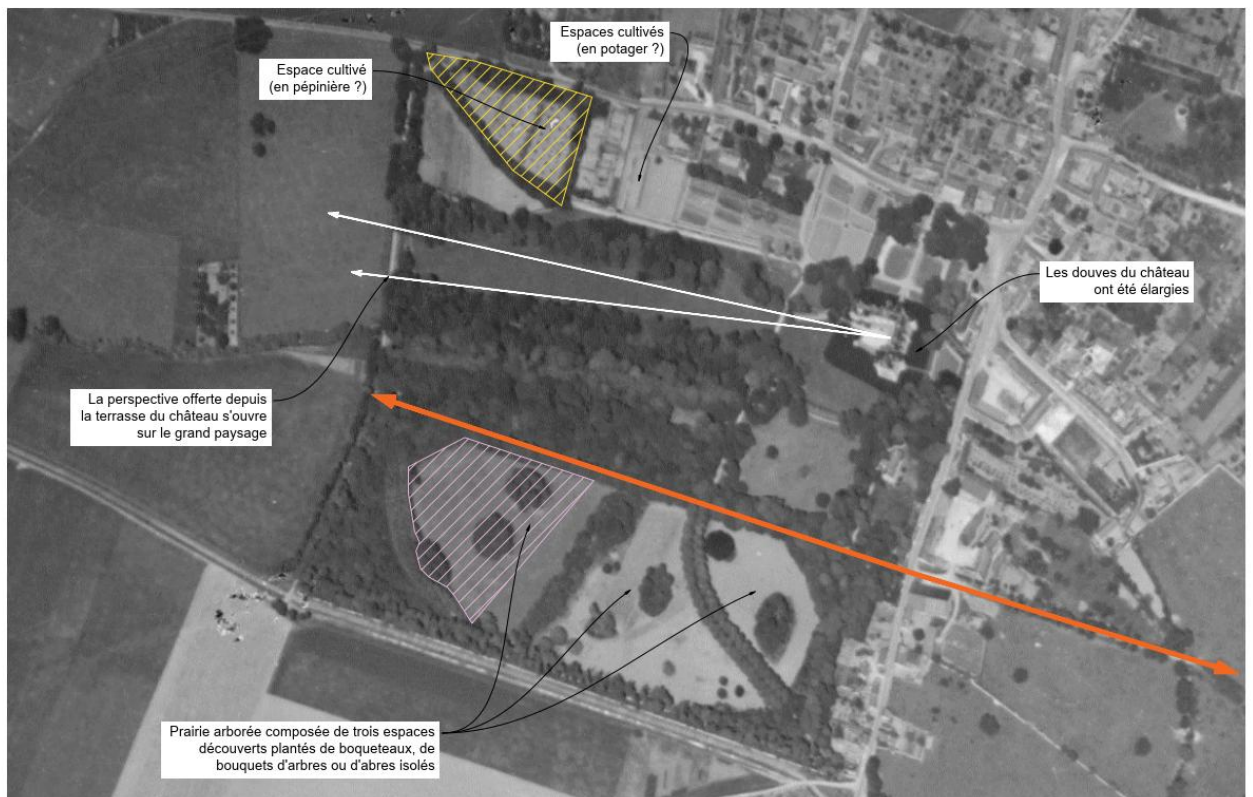


Fig. 17 : Photographie aérienne prise le 24 mai 1949, cliché argentique n°174.
Source : IGN Remonter le temps

II. ANALYSE HISTORIQUE DES MAISONS NORMANDES

Le 8 novembre 1867, le comte Philippe Vitali (1830-1909) acquiert le château et le domaine dans un état d'abandon avancé. Le comte réalise d'importants travaux qui donne au château et à son domaine l'aspect que nous lui connaissons aujourd'hui.

La restauration et l'extension du château de Vigny sont confié à l'architecte Charles-Henri Cazaux, qui réalise les agrandissements majeurs de la fin du XIXe / début XXe siècle comme le donjon et la chapelle, qui donnent sa physionomie actuelle au château.

Le comte fait également l'acquisition de plusieurs terrains pour augmenter significativement la taille du domaine, lui donnant plus ou moins ses dimensions actuelles.

Pour la réalisation des communs, Vitali fait appel à l'architecte George Tubeuf (qui réalise la monographie du château en 1902 et reconstruit également l'église du village, accolée à l'orangerie du château) il réalisera une des maisons normandes mais l'étude d'ensemble est finalement confiée à l'architecte M.L Gauthier, « architecte de la ville de Houdan » suite au décès de Tubeuf. (cf L'Habitation pratique : journal mensuel d'architecture. 1909-09.)



Hypothèse de restitution au début à la fin du XIXe siècle

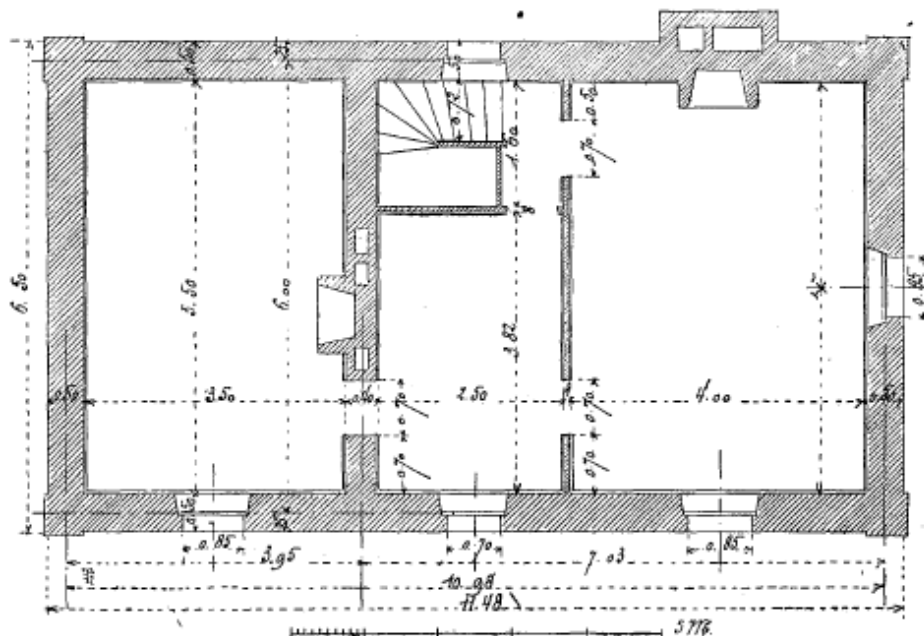
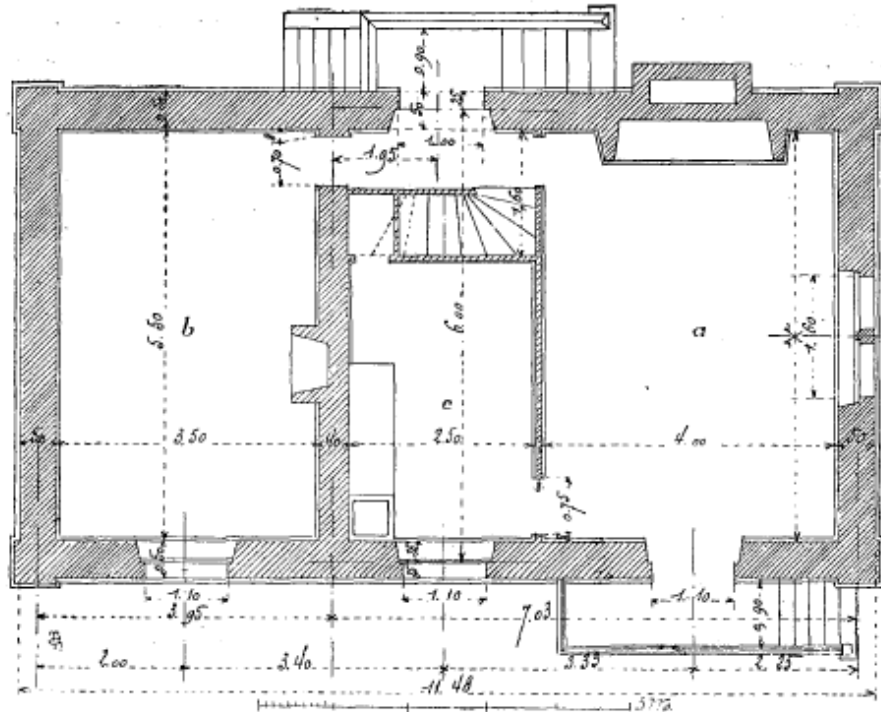
En bleu les limites actuelles du domaine / En bleu clair les limites anciennes / En rouge les constructions et aménagements nouveaux

Le hameau normand est composé de trois bâtiments. Ces derniers tiennent leur nom de la façade à colombages des deux grandes maisons. Cette esthétique découle du style régionaliste qui voit le jour à la fin du XIXe siècle, et qui se développe jusque dans les années 1950.

- Le premier bâtiment, le plus petit, est appelé maison du jardinier. Il est réalisé par l'architecte George Tubeuf. Ce dernier publie les dessins de cette petite maison sous le nom de « la maison du jardinier », dans un ouvrage intitulé « Traité d'architecture théorique et pratique, TOME III » en 1898. Si cette maison est destinée à servir de logement pour les employés du domaine, elle présente des détails travaillés comme l'atteste les lucarnes à trilobes.

104

ARCHITECTURE.



Plan du RDC et de l'étage de la maison du jardinier, aujourd'hui appelée maison normande, *Traité d'architecture théorique et pratique*, TOME III, TUBEUF Georges, 1898.

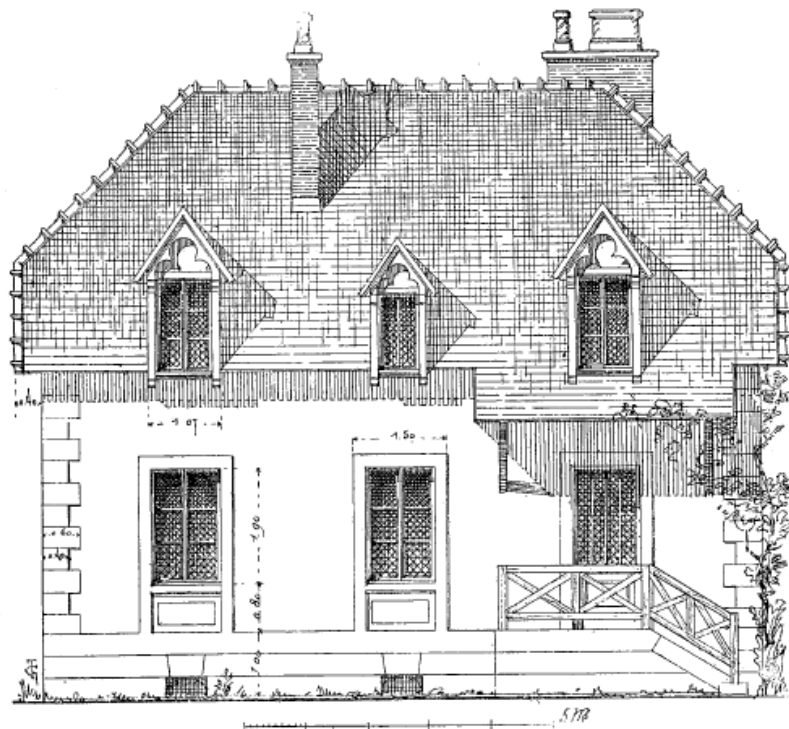


Fig. 137. — Maison du Jardinier. — Façade.

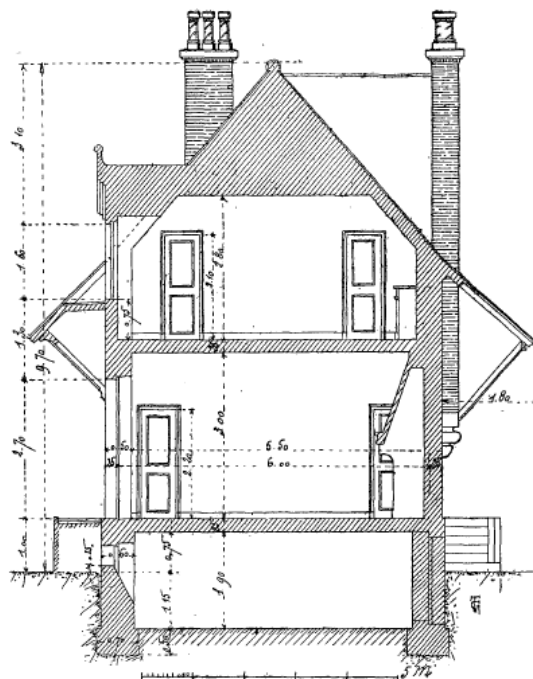


Fig. 138. — Maison du Jardinier. — Coupe.

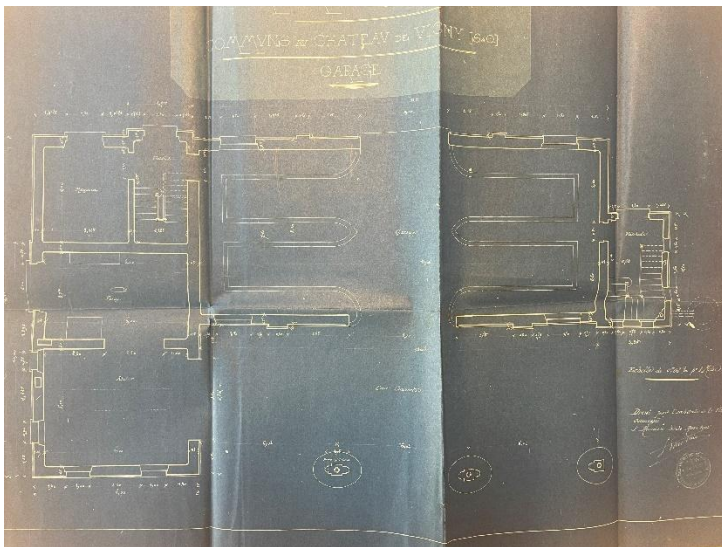
Élévation et coupe transversale de la maison du jardinier, aujourd'hui appelée maison normande, Traité d'architecture théorique et pratique, TOME III, TUBEUF Georges, 1898.

-Les maisons normandes n°2 et 3, les deux plus imposantes, avec leur premier étage à colombages sont réalisées au début du XXe siècle par l'architecte. M.L Gauthier. Ces deux maisons proposent un espace fonctionnel au rez-de-chaussée et des chambres dans les combles. Ainsi, la maison n°2 présente un garage à voitures, tandis que la maison n°3 intègre une grange préexistante datant probablement du XIXe siècle car elle semble apparaître sur les plans d'état-major du début du XIXe siècle.

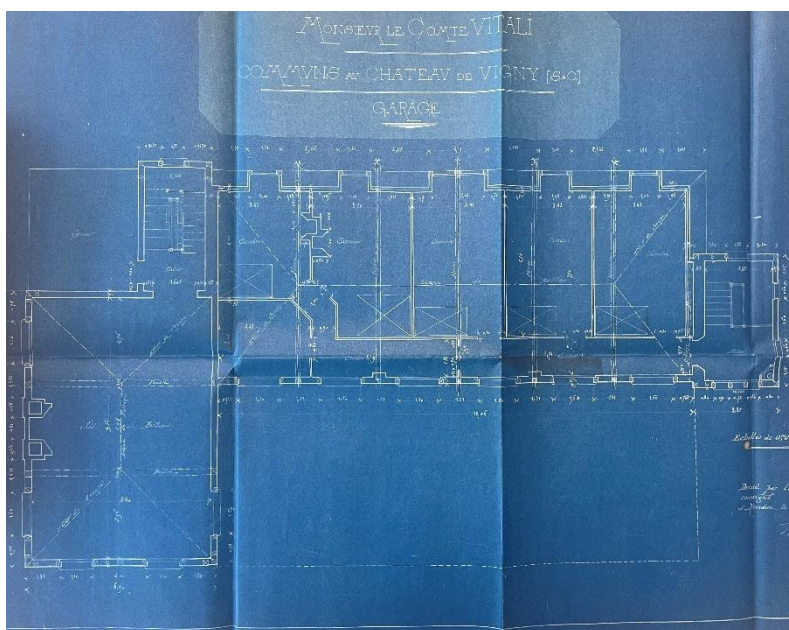
La maison normande n°2 ou « garage » fait l'objet d'un devis en 1905, pour un plancher en ciment armé « Hennebique ». Les plans du devis montrent que le bâtiment abrite plusieurs fonctions. Au rez-de-chaussée, l'aile nord accueille un garage, tandis que l'aile ouest accueille un atelier accessible depuis une cour couverte à l'avant du bâtiment, une forge accessible en façade ouest, et un petit magasin accessible en façade nord.

Deux escaliers permettent l'accès à un étage abritant une série de chambre et une grande salle de billard dans l'aile ouest.

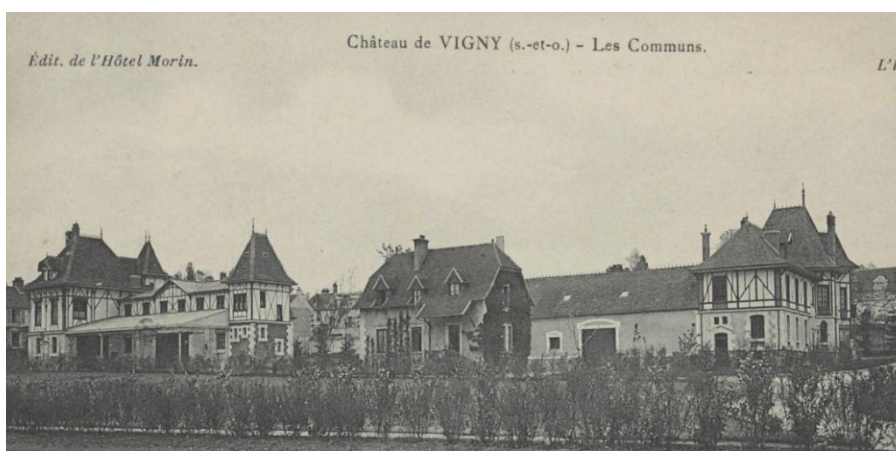
La cour avant était couverte par un haut vent vitré qui prenait appui sur les trois poteaux en façade sud du bâtiment



Plan du rez-de-chaussée 1905, 76 IFA 11.2917



Plan du premier étage 1905, 76 IFA 11.2917



Carte postale ancienne du hameau normand.

- La troisième maison normande ou « maison atelier » est également réalisée par l'architecte M.L Gauthier, qui publie son travail dans la revue « l'habitation pratique : journal mensuel de l'architecture » en septembre 1909. Le bâtiment est composé de deux ensembles. La partie ouest est une grange préexistante en 1909, conservée et restaurée, tandis que la partie est, à colombage, est un ajout du début du XXe siècle. L'article publié décrit le bâtiment de cette façon : « La construction neuve se compose d'un logement de concierge avec loggia et porche, regardant la ville, d'entrée des communs, de quatre chambres de garçons jardiniers à l'étage, d'un fruitier et d'un magasin à graine au sous-sol. Le vieux bâtiment comprend divers services relatifs au jardin ».

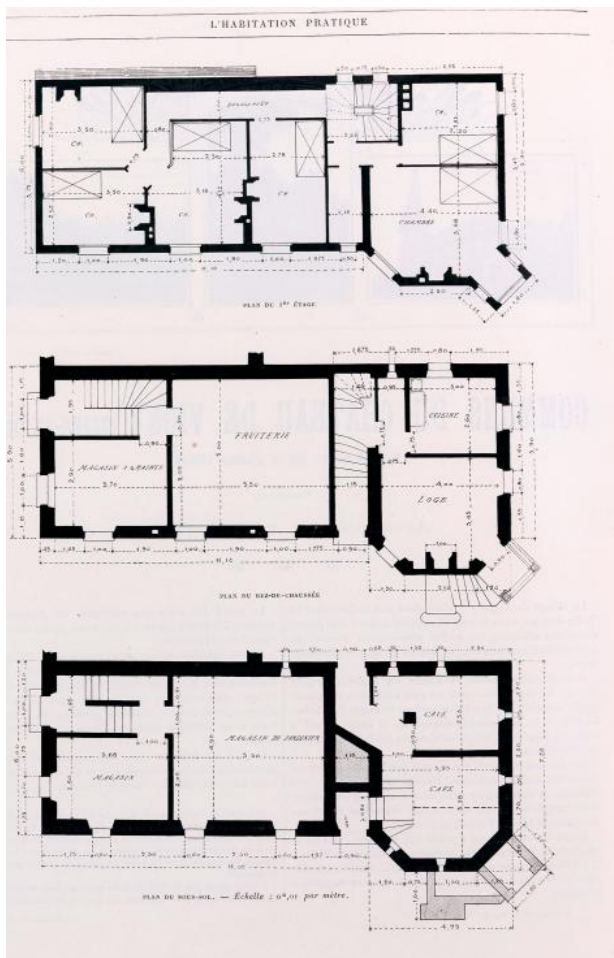
L'article présente aussi le descriptif des travaux réalisés avec un soubassement et un cordon en pierre de Vigny issues de la propriété, les murs en élévations sont en moellons brut de Nucourt, les chaînes d'angles, les encadrements de baies, les corniches sont en pierre dure de Nucourt.

L'étage est réalisé en pan de bois avec un remplissage en brique creuse.

Les cloisons intérieures sont en briques creuses avec un enduit au plâtre. Les planchers du sous-sol et du rez-de-chaussée sont comme pour la maison normande précédente en ciment armé avec du métal déployé.

La couverture est en tuile vieillie du Fresnes d'Argences avec des épis en terre émaillée du Mesnil-de-bavent (Maison Jacquier) . Les descentes et les tuyaux de descentes sont en zinc avec des dauphins en fonte.

Les menuiseries et les pans de bois sont peints à l'huile et présente trois couches de peinture.



Plan de la troisième maison normande, L'habitation pratique, septembre 1909, Gallica, p.68.

III. ANALYSE HISTORIQUE DE L'ECURIE EST

Etat antérieur à la création des pavillons

L'Atlas de Trudaine datant de 1745-1780, est l'un des premiers plan cadastral représentant le domaine. Bien que le château n'y soit pas dessiné, un important bâtiment en L borde la limite nord du domaine. La carte d'état-major datant du début XIXe détaille quant à elle cette disposition avec une importante cour d'honneur devant le château où apparaît alors ce qui semble être une fontaine à l'angle nord-est. Cette cour au nord du château est bordée par deux édifices qui encadrent l'entrée du domaine, l'un droit à l'est et l'autre en L à l'ouest.

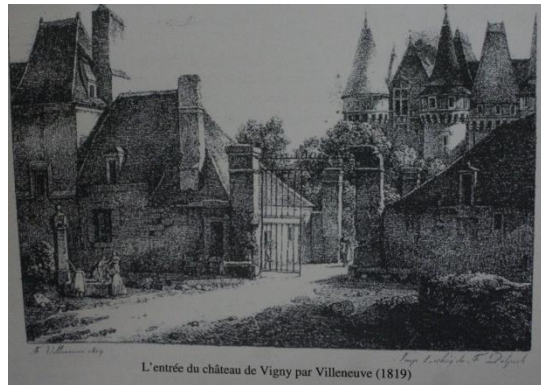


Carte de l'état-major représentant le domaine au début du XIXe siècle, source Géoportail, 1818-1824

En 1802, une estimation du domaine présente la séquence d'entrée au nord, détaillant une entrée formée par quatre pilastres en pierre délimitant l'entrée du domaine et fermée par une grille en fer. Cette courrette d'entrée est encadrée par plusieurs bâtiments, à l'est un bâtiment avec deux pièces à rez-de-chaussée, servant l'une de remise et l'autre de buanderie, surmontées à l'étage par deux pièces à feu, accessibles par un escalier en appentis permettant également de monter dans un grenier coiffé de quatre pantois. Accolé à ce bâtiment, un autre édifice composé de deux pièces à rez-de-chaussée accueille le logement du portier. Ce bâtiment surmontait des caves accessibles par l'avant du bâtiment.

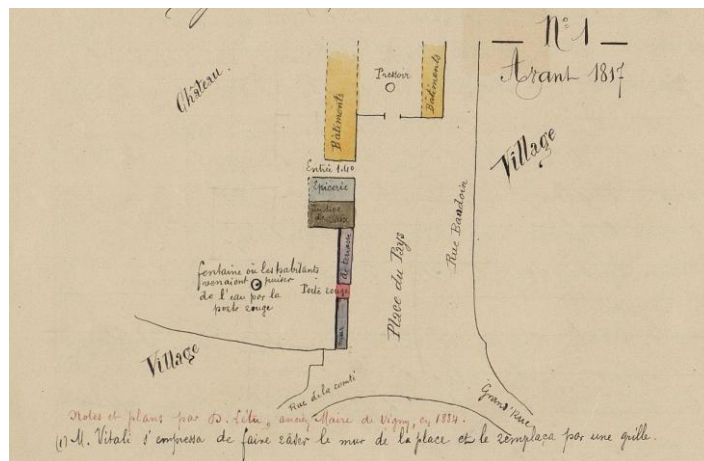
Côté ouest, un bâtiment en longueur abrite alors un rez-de-chaussée servant d'étable et un grenier. Un bâtiment en retour prolonge l'ensemble, servant de remise et divisé en rez-de-chaussée et grenier. Une gravure datant de 1819 ci-après permet d'apprécier ces dispositions.

95 / VIGNY / CHATEAU DE VIGNY
AMENAGEMENT ET RESTRUCTURATION EN UN ETABLISSEMENT HOTELIER
H-Maison normande – Rapport de présentation



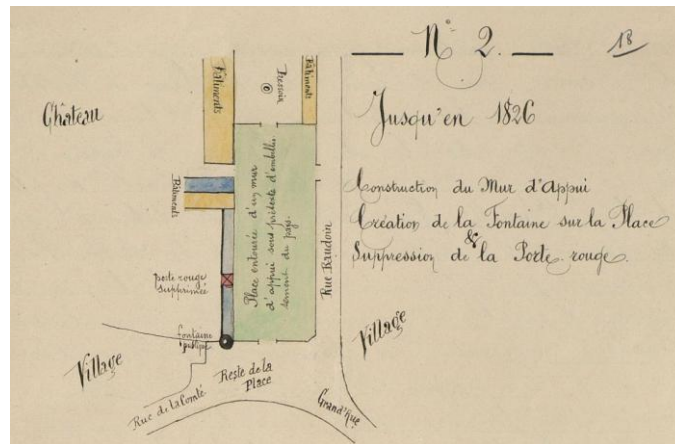
Séquence d'entrée du château en 1819, par Villeneuve, Archives départementales

De plus une monographie est rédigée par un instituteur en 1899, illustrant l'évolution de la place et de la séquence d'entrée du château au cours du XXe siècle. Les plans produits dans ce document permettent de lire l'évolution des usages des bâtiments de la séquence d'entrée. Ce plan met également en valeur la présence à cette période d'une porte appelée « porte rouge » qui permettait, comme mentionnée précédemment, aux habitants d'entrer dans le domaine pour accéder à une fontaine.



Séquence d'entrée du château avant 1817, Education Nationale, inspection de Versailles, Monographie, Archives départementales, 1899, 1 T 144

Cette disposition persiste jusqu'en 1826, où la porte rouge est supprimée, et la fontaine est déplacée sur la place, évitant aux habitants de rentrer dans le domaine. Un petit mur d'appui est également créé pour former ce qui est actuellement la cour avant du château.



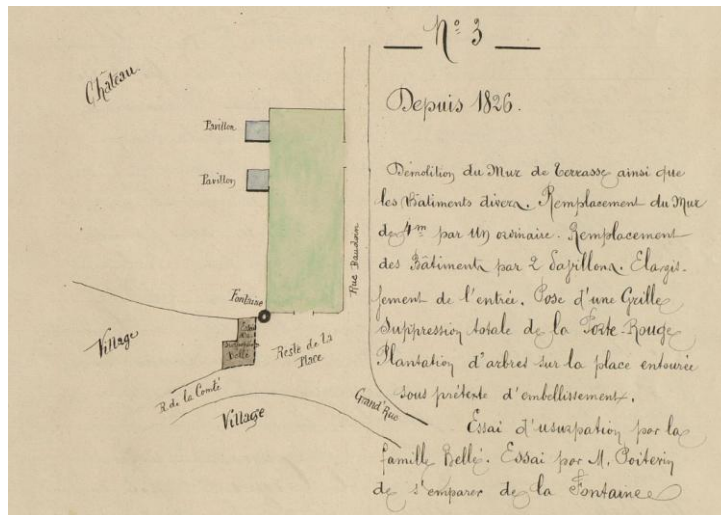
*Séquence d'entrée du château jusqu'en 1826, Education Nationale, inspection de Versailles,
Monographie, Archives départementales, 1899, 1 T 144*

La création des écuries et de la séquence d'entrée en 1826 par M. Declercq et M. Lefèvre

Le maréchal Charles de Rohan (1715-1787) propriétaire depuis 1727 du château et du domaine, lègue à sa mort l'ensemble à ses quatre héritiers qui décidèrent de s'en séparer en 1822 dans une vente par licitation qui voit leurs possessions divisées en quatre lots distincts.

Le château et son domaine sont vendus à M. Declercq et M. Lefèvre, deux entrepreneurs parisiens. Des mémoires de travaux datant de 1823 témoignent d'importants travaux de maçonnerie et pierre de taille entrepris durant la propriété de Declercq et Lefèvre. D'importantes démolitions apparaissent dans les divers mémoires disponibles, les planchers du château sont ainsi intégralement démolis pour être repris par la suite. Les dépendances ne sont pas non plus épargnées par les travaux de cette époque. Les remises et granges de la cour d'honneur sont ainsi démolies pour laisser place à de nouveaux pavillons d'entrée côté nord ainsi que des écuries de part et d'autre de la cour. L'étude réalisée par l'instituteur à la fin du XIXe siècle permet de voir l'évolution de la séquence d'entrée du château avec l'apparition des pavillons d'entrée et des écuries à partir de 1826.

Aucune représentation graphique détaillée des écuries de cette période ne nous est parvenue. Cependant des mémoires de travaux permettent de confirmer que les écuries sont construites à cette période. De plus le plan cadastral de 1831 présente bien deux volumes ayant les mêmes proportions que les écuries représentées dans les axonométries de Tubeuf en 1902.



Séquence d'entrée du château depuis 1826, Education Nationale, inspection de Versailles, Monographie, Archives départementales, 1899, 1 T 144

Les travaux entrepris par M. Declercq et M. Lefèvre ont profondément modifié le château et son domaine et en particulier la séquence d'entrée du château au début du XIXe siècle.

Le château et le domaine reviennent à la famille de Rohan en 1829 après son rachat par Louis-Victor Meriadec, prince de Rohan-Guéméné, Duc de Montbazou. L'usufruit en est toutefois confié à son épouse la princesse Berthe de Rohan.

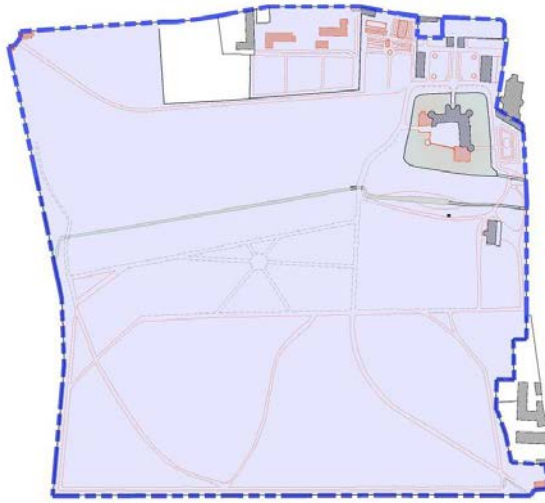
Un plan cadastral de Vigny en 1831 permet d'apprécier le château et son domaine peu après sa nouvelle acquisition par les Rohan. Sans être très précis, ce dernier permet d'observer les aménagements effectués par M. Declercq set M. Lefèvre décrits précédemment.

Modification à la fin du XIXe siècle par Philippe Vitali

Le 8 novembre 1867, le comte Philippe Vitali (1830-1909) acquiert le château et le domaine dans un état d'abandon avancé. Le comte réalise d'importants travaux qui donne au château et à son domaine l'aspect que nous lui connaissons aujourd'hui.

La restauration et l'extension du château de Vigny sont confié à l'architecte Charles-Henri Cazaux, qui réalise les agrandissements majeurs de la fin du XIXe / début XXe siècle comme le donjon et la chapelle, qui donnent sa physionomie actuelle au château.

Le comte fait également l'acquisition de plusieurs terrains pour augmenter significativement la taille du domaine, lui donnant plus ou moins ses dimensions actuelles. Il existe cependant une incertitude quant à l'exacte étendue de ces acquisitions, il se pourrait qu'un certain nombre d'entre elles aient été effectuées antérieurement. Il fait notamment construire plusieurs dépendances, comme les serres, les maisons normandes et les deux maisons au nord-ouest et au sud-est. Cette dernière maison soulève toutefois quelques interrogations quant à la date réelle de sa construction, son mode constructif est en effet similaire à celui employé pour les pavillons d'entrée de la cour d'honneur du château, ce qui ramènerait potentiellement son origine au début du XIXe siècle.



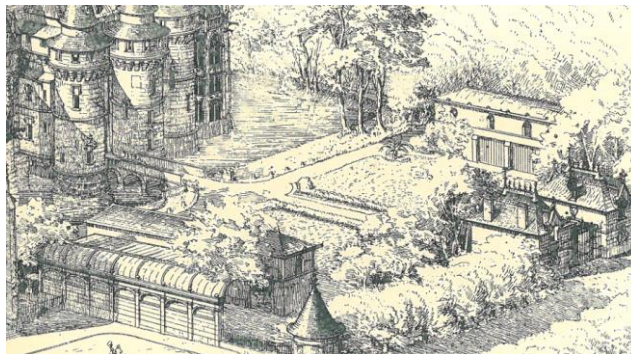
Hypothèse de restitution au début à la fin du XIXe siècle

En bleu les limites actuelles du domaine / En bleu clair les limites anciennes / En rouge les constructions et aménagements nouveaux

Concernant les pavillons d'entrée, le comte Vitali les redécouvre et y intégrant son blason et celui des familles illustres qui l'ont précédé comme propriétaires de Vigny. Les crêtes et épis de faîtages sont également repris.

Au niveau des écuries, aucun document graphique illustrant les élévations ne nous est parvenu avant le dessin de Tubeuf en 1902. Ce dessin montre les volumes des bâtiments et la façade est de l'écurie ouest. Celle-ci est composée de trois grandes baies carrées centrées à rez-de-chaussée, et surmontées chacune d'une baie à arc brisé au premier étage. De part et d'autre de la façade, se trouve un petit oculous au premier niveau qui termine la composition.

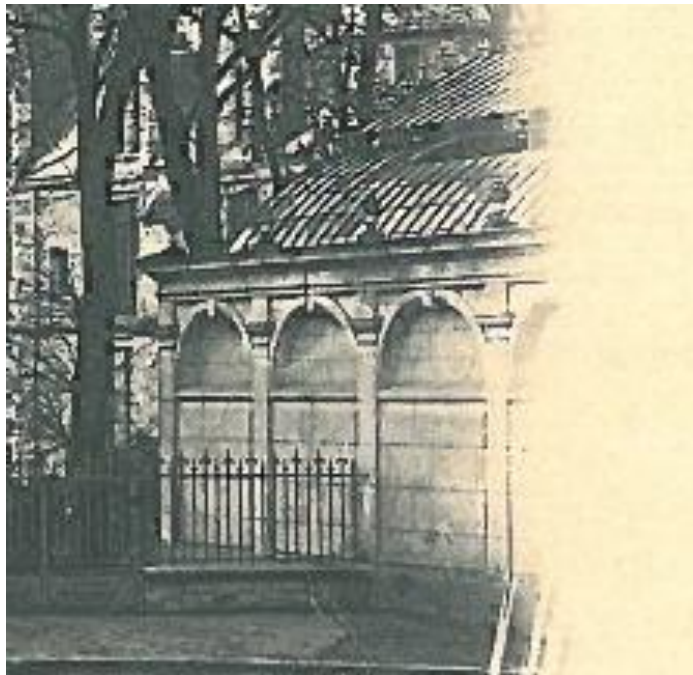
Un élément significatif des interventions de la fin du XIXe siècle réside dans la construction d'une verrière au-dessus de la cour de l'écurie est. La cour d'honneur fut en effet réaménagée à cette époque et la création de cette verrière mettait certainement à l'abri les attelages le temps de préparer les chevaux. Cette dernière est visible sur une axonométrie de George Tubeuf depuis la place du village et certaines cartes postales la montrent par ailleurs assez partiellement.



Vue de la façade des écuries, après travaux du comte Vitali en 1902, Monographie du château et de l'église de Vigny, TUBEUF Georges, 1902

Les informations concernant la verrière sont très lacunaires, car il ne nous est parvenu que peu de représentation de cet ouvrage qui semble relever d'une certaine complexité.

En effet, les dispositions actuelles révèlent que le bâtiment de l'écurie et le mur de clôture ne sont pas parallèles entre eux. Les photographies anciennes semblent montrer que la verrière était constituée d'une série d'arc surbaissés prenant appuis d'une part sur le mur de clôture et d'autre part sur le mur d'écurie, le tout étant surmonté d'un petit lanternon. Une photo d'archive montre une attention particulière aux détails avec une ouverture créée dans le vitrage pour le passage du tronc d'un arbre existant.



Place de l'église, vue sur la fontaine et la cour couverte de l'écurie est, Carte postale, auteur inconnu, début XXe.

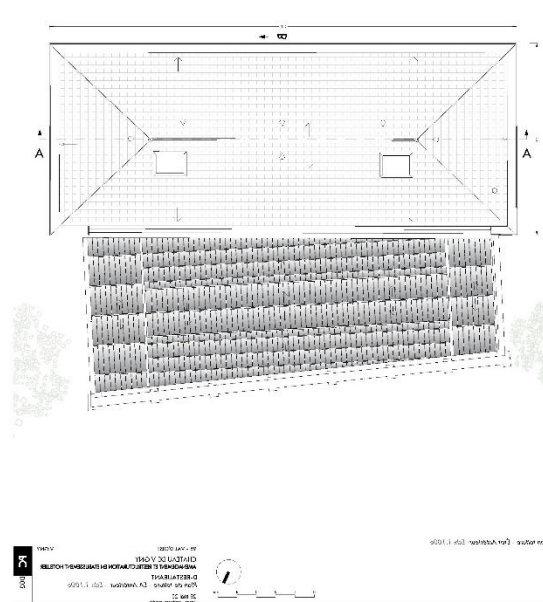


Place de l'église, vue sur la fontaine et la cour couverte de l'écurie est, Carte postale, auteur inconnu, début XXe.

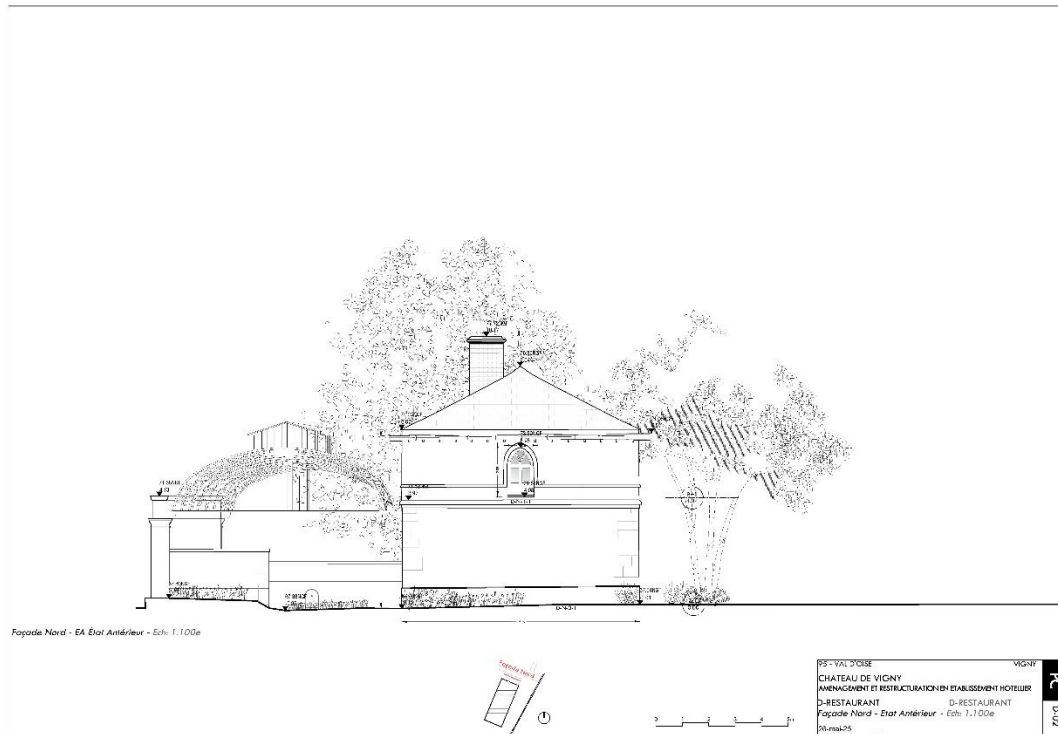
Il semble donc que cet ouvrage était composé d'une série d'arc surbaissés sur mesure travaillés pour conserver une certaine linéarité, créant un ouvrage de serrurerie particulièrement complexe. Selon cette

95 / VIGNY / CHATEAU DE VIGNY
AMENAGEMENT ET RESTRUCTURATION EN UN ETABLISSEMENT HOTELIER
H-Maison normande – Rapport de présentation

analyse, nous avons ainsi reconstitué l'état antérieur de la verrière en façade et en plan afin d'en comprendre sa structure générale.

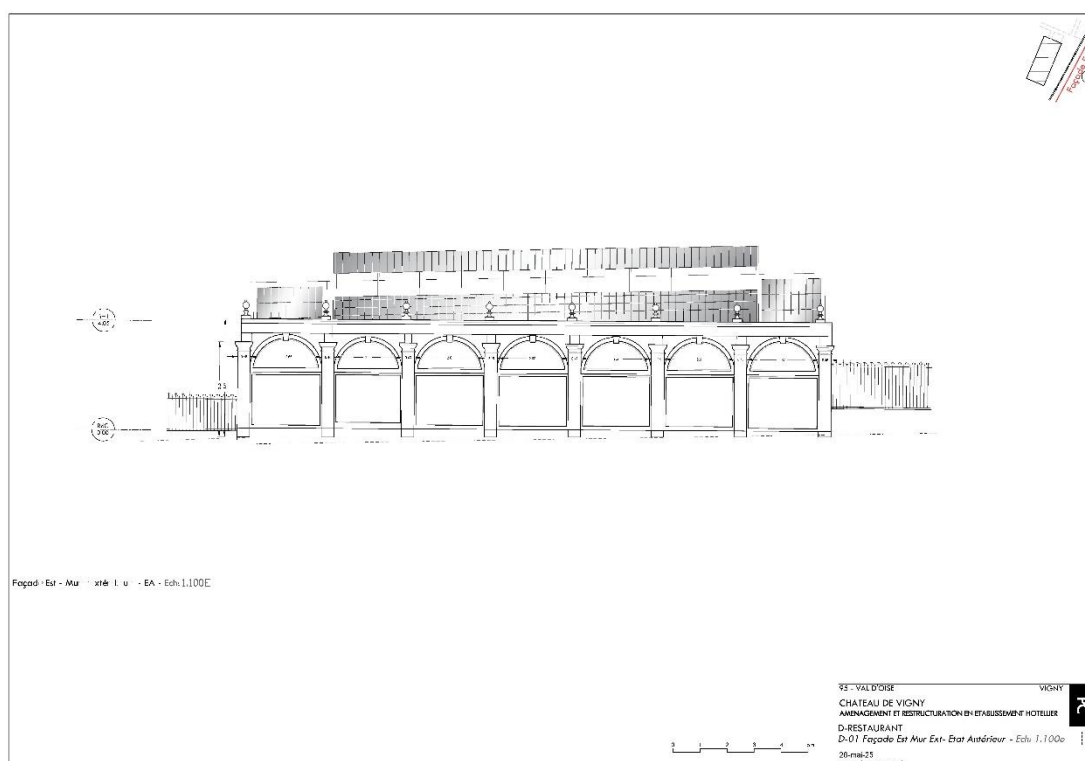


Plan de toiture de l'écurie Est et de la verrière en état antérieur



Façade Nord de l'écurie Est et de la verrière en état antérieur

95 / VIGNY / CHATEAU DE VIGNY
AMENAGEMENT ET RESTRUCTURATION EN UN ETABLISSEMENT HOTELIER
H-Maison normande – Rapport de présentation

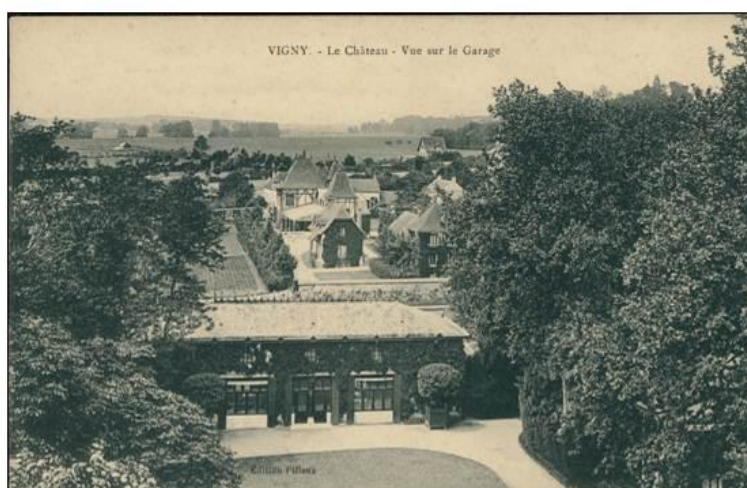


Façade Est de la verrière en état antérieur

Les verrières étant des ouvrages particulièrement fragiles, celle de l'écurie ouest a disparue au cours du XXe siècle.

Les photos anciennes illustrent également le mur de clôture entre l'écurie et la place du village qui a subi d'importantes modifications en partie haute par la suite.

La représentation de Tubeuf en 1902, ne représente pas les épis de faîtages des toitures des écuries, probablement ajoutés plus tardivement, possiblement par Georges Vitali au début du XXe siècle car ils apparaissent sur les cartes postales du début du XXe siècle.



Vue du garage, ou écurie ouest, et maisons normandes en arrière-plan, Carte postale, auteur inconnu, début XXe.

Evolution au XXe siècle et reconversion au XXIe siècle

Une campagne de photographie a été réalisée en 1979 dans le cadre de la protection du domaine. Les photographies de cette période montrent que la façade est de l'écurie ouest a conservé sa disposition du début du XXe siècle visible sur le dessin de Tubeuf et sur les cartes postales anciennes du début XXe. Au vu de l'analyse des différents documents, il semble que les baies à rez-de-chaussée présentaient de larges volets pliants, représentés fermés sur l'illustration de 1902, ouverts, sur la carte postale ci-dessus et partiellement fermées (pour les baies latérales) sur la photographie de 1979 ci-dessous. Les cartes postales anciennes révèlent que la grande baie centrale à rez-de-chaussée présente un pilier en son centre, tandis que les baies latérales présentent des allèges maçonnées.

Une photographie de 1979 illustre la façade ouest de l'écurie est (celle-ci n'est pas représentée dans le dessin de Tubeuf). La photographie de 1979 révèle que la façade ouest bénéficie d'une composition similaire à l'écurie voisine avec des percement similaires au premier étage ainsi que trois renforcements en rez-de-chaussée rappelant les trois ouvertures de la façade en vis-à-vis. Ces derniers présentent de petites ouvertures en leur centre, ressemblant à des ventilations pour les écuries.



*Vue de l'écurie est depuis l'intérieure de la cour du château
, Fiche pré-inventaire de l'inventaire général des monuments et des richesses artistiques de France,
Archives départementales, 1979*



Vue de l'écurie est depuis l'intérieure de la cour du château, Fiche pré-inventaire de l'inventaire général des monuments et des richesses artistiques de France, Archives départementales, 1979

En 2001, un homme d'affaire japonais rachète le domaine pour y implanter une école de formation à l'art culinaire français pour des apprentis japonais. Rapidement, un bâtiment annexe est construit sur le domaine en 2003 en raison des difficultés de mise en conformité incendie du château. Les cuisines nécessaires pour les cours sont alors aménagées dans les anciennes écuries. L'écurie est transformée en restaurant, accueillant d'importantes cuisines et espaces techniques au rez-de-chaussée et une salle de service à l'étage. L'écurie ouest quant à elle est transformée en laboratoire de pâtisserie. Les intérieurs ont été intégralement repris dans les deux écuries pour permettre la mise en œuvre des équipements techniques nécessaires. Les travaux de transformation des écuries sont réalisés par l'architecte en chef des monuments historiques Pierre-André Lablaude.

Concernant la façade est de l'écurie ouest, celle-ci semble avoir fait l'objet d'une restauration d'ensemble. Son dessin semble identique aux cartes postales du début du XXe siècle.

Concernant la façade ouest de l'écurie est celle-ci semble avoir été retravaillée particulièrement au rez-de-chaussée où les trois renforcements centraux, dont l'empreinte était clairement visible en 1979 semblent alors avoir été rebouchés. Il a cependant été décidé de conserver les empreintes des ouvertures plus petites ressemblant à des ventilations. La façade est également reprise. Une photographie aérienne prise durant le XXe siècle montre une large ouverture vers le nord qui a été en partie rebouchée et dont l'empreinte reste visible actuellement. De plus, deux fenêtres rectangulaires au nord de cette façade ont été créées au premier étage. Il semble également que deux cheminées aient été rajoutées sur ce bâtiment lors de sa transformation en restaurant.

Une demande de consultation des permis déposée auprès de la mairie au printemps 2025.

Une consultation sera effectuée au moins de juin 2025, permettant d'éclaircir sur les interventions réalisées par Pierre-André Lablaude au début des années 2000.

Conclusion

Les deux écuries est et ouest sont issues des travaux d'aménagement du site entrepris dans les années 1820 par les deux entrepreneurs parisiens Declercq et Lefèvre. Cependant aucun document graphique ne nous permet de connaître leurs élévations à cette époque, bien que leur emplacement soit attesté par le cadastre de 1931.

La première représentation des écuries connue date de 1902, par George Tubeuf, qui illustre le domaine après les interventions de Philippe Vitali. Seule la façade de l'écurie ouest est représentée, ainsi que l'imposante verrière couvrant la cour entre le bâtiment est et le mur de clôture.

Des cartes postales anciennes confirment que les dispositions actuelles de la façade est de l'écurie ouest préexistaient au début du XXe siècles. Concernant l'écurie est, des photographies de 1979 permettent d'affirmer qu'une série de trois importants renforcements existaient à cette période sur la façade ouest.

Finalement une importante opération de restauration et de reconversion a été réalisée dans les années 2000 afin de transformer les bâtiments en pâtisserie et restaurant professionnel, menées par l'architecte en chef des monument historiques Pierre-André Lablaude.

Source

- George Tubeuf – 1898 – Traité d'architecture théorique et pratique
- George Tubeuf – 1902 – Monographie du Château et de l'église de Vigny
- Association des amis du Vexin Français, Bulletin de l'association, n°33, EPRIM, Pontoise, 1994, Archives départementales, REV 86
- F.Gros, Le château de Vigny, 1953, Archives départementales, VLD201
- Le château et les châtelains de Vigny, Archives départementales.
- Education nationale, inspection académique de Versailles, monographie, 1899, Archives départementales, 1 T 144
- Estimation du domaine, 1802, AN 273 – AP – 602
- Mémoires de travaux de maçonneries et de charpentes de 1823 à 1827, Plan des pavillons



**ART
ENE**
ARCHITECTES

VAL-D'OISE (95)

VIGNY

CHATEAU DE VIGNY

AMENAGEMENT ET RESTRUCTURATION EN UN ETABLISSEMENT HOTELIER

JUILLET 2025



HISTORIQUE DU CHATEAU

A- Château



S.A.R.L. d'Architecture au capital de 15.000 euros

R.C.S. de Paris - Siret N° 790 870 562 00028 // N° TVA Intracommunautaire : FR 40 790 870 562

A. Histoire et évolution du château

1. Du XVI^e siècle au XIX^e siècle

Le château de Vigny de la famille d'Amboise aux Montmorency

La date de construction du château de Vigny reste imprécise à ce jour, une seigneurie y est en revanche attachée depuis le 13^e siècle.

La première mention d'une construction sur le site apparaît en 1377, un manoir étant semble-t-il présent. Il est toutefois impossible à ce jour d'avoir plus de précision concernant ce dernier. A-t-il été en partie modifié pour la construction du château ou est-ce juste la mention d'une construction disparue ?

Il faut attendre 1504, date à laquelle le cardinal Georges 1^{er} d'Amboise acquiert la seigneurie de Vigny, pour voir pour la première fois la mention de chastel. C'est ce dernier qui embellit, voir reconstruit alors considérablement le château où il aimait se reposer loin des affaires politiques. Il est intéressant de noter que le cardinal assistait durant cette même période son neveu Charles II de Chaumont d'Amboise à la reconstruction du château de Chaumont-sur-Loire dont il est assez tangible de mettre en lumière une certaine correspondance de conception avec le château de Vigny, notamment au niveau de l'avant-corps flanqué de deux tours pour marquer l'entrée du bâtiment.

Il est à relever par ailleurs que le cardinal démarrait des travaux considérables à la même époque sur le château de Gaillon dans l'Eure, résidence d'été des archevêques de Rouen. Des constructeurs du Val de Loire furent employés à cette occasion et il n'est donc pas impossible qu'un certain nombre d'entre eux soient intervenus à Vigny.

A la mort du cardinal, le château revint à son neveu Georges II d'Amboise, évêque de Clermont, qui y séjourna fréquemment et agrandit le domaine par l'achat de terres et du manoir dit de « la Comté ».

Aucune source d'information ne nous permet en revanche d'avoir une description du château à cette époque alors que les témoignages ultérieurs feront régulièrement mention des Amboise comme des bâtisseurs d'origine du domaine.

C'est après la disparition de Georges II en 1550 que le fief est vendu à l'illustre Connétable Anne de Montmorency. La lecture des correspondances du connétable atteste que ce dernier séjourne régulièrement au château, le roi Henri II y passa également une nuit durant l'année 1555. On sait cependant peu de chose sur les aménagements que le connétable a pu effectuer au château. Le seul témoin avéré qui nous soit parvenu de son passage est sa devise « APLANOS » ornant l'entrée de la demeure et surmontée de ses armes restituées à la fin du XIX^e siècle sur la base de débris retrouvés dans les fossés.



Blason des Montmorency restitué au-dessus de leur devise APLANOS

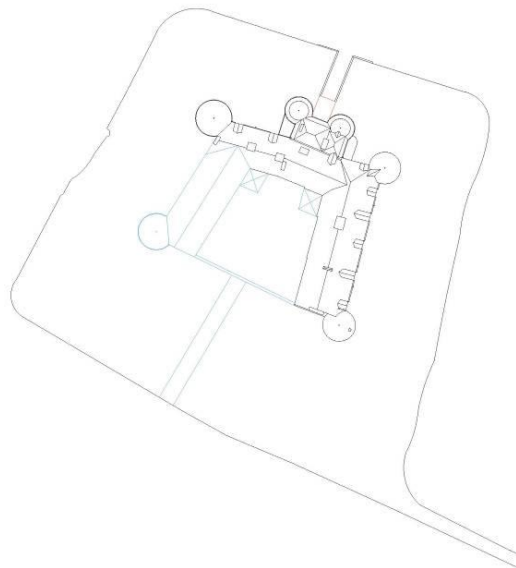
Anne de Montmorency s'éteint en 1563, le domaine revint alors par jeu de succession à Charles de Montmorency qui y fit de nombreux travaux d'embellissement, notamment dans le parc, à partir de 1583. En 1612, n'ayant pas d'héritier, Vigny revint à son neveu Henri II, duc de Montmorency, décapité pour trahison à Toulouse en 1632, puis restitué à sa sœur Marguerite de Montmorency, duchesse de Ventadour.

C'est de cette période que remontent deux lettres du roi Louis XIII écrites depuis Vigny qui témoignent d'un certain attachement du monarque envers ce domaine. En 1660, la duchesse de Ventadour fait dresser une description du château et du parc. Cependant aucun plan ne nous est parvenu.

Il est ainsi décrit un château composé de trois ailes formant une cour « presque carrée » et doté de six « grosses tours rondes à mâchicoulis ». Deux autres tours carrées sont également présentes à l'intérieur desquelles sont aménagés les escaliers permettant d'accéder aux appartements et chambres. Ce dernier est entouré de fossés que l'on peut remplir d'eau. La porte principale du château était donc équipée d'un « grand pont-levis » pour les franchir. Est fait mention également d'un autre pont-levis de l'autre côté attenant à un pont dormant de bois permettant une liaison du château aux jardins et au pré clos du domaine.

L'architecte Georges Tubeuf dans sa monographie nous apprend que des fouilles menées en 1888 ont permis de valider la présence de trois ailes. La cour carrée était par ailleurs fermée sur sa quatrième face par un rempart sur lequel étaient adossées de petites dépendances et une cuisine.

Aucun document graphique ne nous permet d'apprécier véritablement la configuration du château à cette époque, la présence d'une troisième aile se révèle par ailleurs incompatible avec les dispositions aujourd'hui observables. Par ailleurs, aucun plan ne nous est parvenu sur les dispositions retrouvées au cours des fouilles de 1888, en supposant que le résultat de ces dernières ait été exploité au moment de la recomposition de la cour intérieure à la fin du XIXe siècle, l'hypothèse la plus probable est l'implantation d'une aile ouest reliée ainsi à une tour au sud-ouest à l'emplacement de l'actuelle terrasse circulaire. Le rempart au sud s'ouvrait ensuite sur un pont en bois menant aux jardins.



*Hypothèse de restitution du château décrit en 1660
En bleu les éléments disparus au cours du XVIII^e siècle*

En ce qui concerne le domaine, la description fait mention d'une avant cour dans laquelle une grande fontaine fut installée. Cette cour était entourée de bâtiments comprenant des chambres, des granges, un bucher ainsi qu'une écurie pour 50 chevaux. L'entrée du château était située à un angle de cette cour en liaison avec une autre avant-cour plus publique dans laquelle étaient situés la prison, le pressoir ainsi que le bâtiment où se rendait la justice. Une autre entrée était située à l'arrière des bâtiments pour assurer le service.

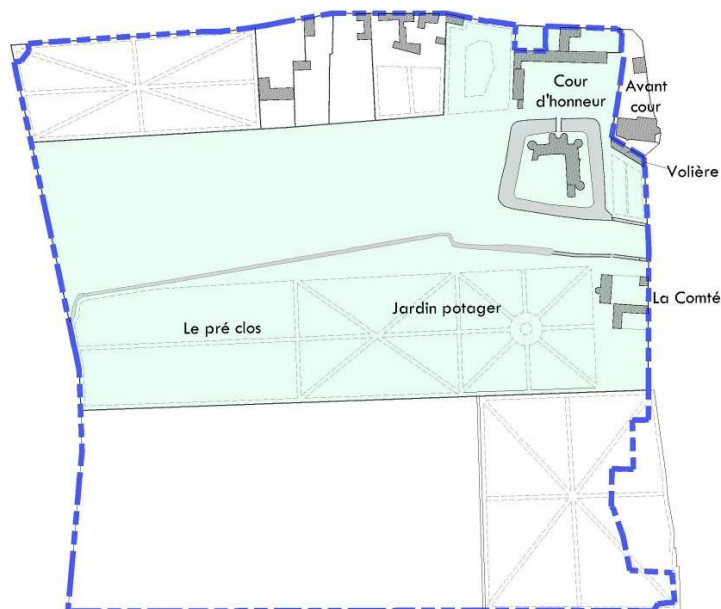
A la mort de la duchesse, le château et son domaine furent légués à Louis-Charles de Lévis, duc de Ventadour, dont la fille unique s'unira en 1694 au prince de Rohan.

La propriété de Charles de Rohan Soubise

En 1727, le domaine de Vigny devint la propriété de son petit-fils Charles de Rohan âgé de 12 ans, prince de Soubise, futur maréchal de France et proche de Louis XV.

Il est relaté de cette époque la célébration d'une grande fête qui fut donnée à Vigny en 1729 pour la naissance du dauphin, futur père de Louis XVI. Charles de Rohan dut cependant céder, en raison de ses problèmes financiers, l'usufruit de Vigny à J-B Yvel son fils adoptif, puis à un certain Pierre-Nicolas Cominet qui mourut en 1817. Il y a donc un changement de statut du château au cours de ce siècle, ce dernier n'étant plus occupé directement par ses propriétaires.

De cette deuxième moitié du XVIII^e siècle, nous possédons deux plans issus de l'atlas de Trudaine [Planches n°1 et 2] qui montrent l'étendue du domaine tout en omettant de faire apparaître le château.



*Hypothèse de restitution du domaine dans le courant du XVIII^e siècle
En bleu les limites actuelles du domaine / En vert les limites anciennes*

Un plan d'intendance [Planche n°3] assez imprécis nous permet d'avoir un premier dessin du château. Ce dernier se présente avec deux ailes et 5 tours. Le château a donc perdu une aile depuis la fin du XVII^e siècle, faisant également disparaître la cour carrée décrite précédemment.

La cour d'honneur devant le château est bordée à l'ouest par une construction formant un L et au nord par deux constructions donnant sur la rue et pouvant être assimilées à des pavillons d'entrée par leurs implantations vis à vis du château.

Le plan est une fois de plus trop imprécis pour communiquer des informations fiables sur les réelles dispositions architecturales, mais il éclaire sur une distribution générale à l'échelle du domaine. Le document nous informe par ailleurs que la troisième aile décrite dans les textes de la duchesse de Ventadour a bel et bien disparu dans le courant du XVIII^e siècle alors qu'il était la propriété des Rohan-Soubise. La raison en est toutefois toujours inconnue.

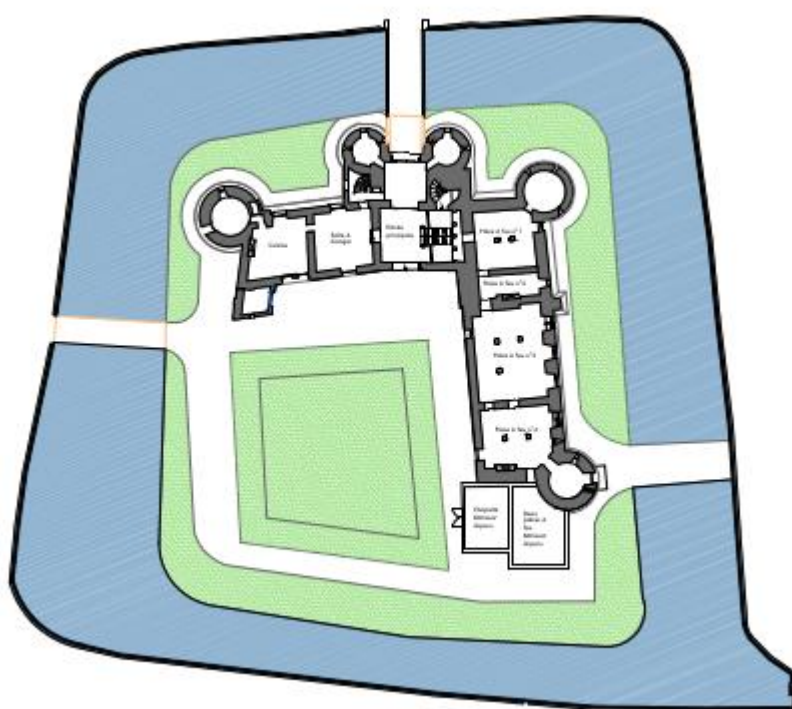
Un mémoire de travaux nous informe de la réfection de la chapelle du château entreprise en 1782. Rien n'indique où cette dernière se situait mais tout porte à croire qu'elle constitue à cette époque un bâtiment séparé ou accolé au château cette dernière n'apparaissant pas dans les inventaires qui suivront.

Un inventaire des meubles daté de 1788 constitue la première description des intérieurs du château, cependant ce dernier n'est pas exploitable pour comprendre les dispositions intérieures. Sans permettre une réelle approche de la distribution de l'époque, ce descriptif nous livre un aperçu très intéressant sur la façon dont étaient meublés les chambres et salons.

Une autre série de mémoires de travaux établis par un peintre vitrier du nom d'Aubrun de 1785 à 1789 est consultable aux archives nationales. Ces derniers décrivent majoritairement des prestations très simples d'entretien courant allant du remplacement de carreaux brisés à la remise en peinture de certains ouvrages. Quelques mentions intéressantes sont toutefois à relever, notamment le nettoyage en 1786 de tous les carreaux qui, dit-on, « remontent à 1580 dont 130 en verre de Bohême et d'Alsace », mettant ainsi en avant le fait que certaines menuiseries en place n'avaient pas été modifiées depuis la fin du XVI^e siècle.

2. Début du XIX^e siècle

Etat des intérieurs en 1802



Plan du château hypothèse d'aménagement intérieur, d'après descriptif de 1802 (A.N273-AP-602)

Un descriptif de 1802 apporte plus de précisions sur les dispositions du château. Ce document constitue la première source de référence permettant à l'agence ARTENE de proposer une hypothèse d'organisation intérieure du château.

Rez-de-chaussée

Les deux ailes sont décrites séparément. L'aile est à un rez-de-chaussée surélevé car bâti sur un « bucher » correspondant certainement au niveau situé aujourd'hui au niveau des doutes.

L'aile nord est décrite comme étant composée d'un rez-de-chaussée abritant une salle à manger et une cuisine. La salle à manger semble être la pièce à l'ouest du grand vestibule avec une entrée centrée et une cheminée dans l'axe, tandis que la cuisine est la pièce la plus à l'ouest donnant sur la salle à manger par un petit accès déporté sur le côté de la pièce.

Niveaux supérieurs

L'aile est est surmontée d'un premier et deuxième étage également décrits, ce dernier ayant la particularité de faire partie d'un comble « à l'antique ».

Les niveaux supérieurs de l'aile nord sont composés de deux étages et d'un comble aménagé en deux niveaux, ils semblent bénéficier d'un accès autonome par la tour carrée.

Bâtiments annexes disparus :

Plusieurs édifices accolés au château semblent avoir aujourd'hui disparu. Un bâtiment de deux étages est mentionné adossé au pignon sud de l'aile est. Ce dernier est décrit comme étant en très mauvais état et menaçant ruine.

Une deuxième construction est également citée au pignon sud de cette même aile côté cour, celle-ci correspond à la chapelle du château et est décrite comme étant dotée d'une tribune.

Décors :

Il est intéressant de constater que les courtes descriptions des pièces qui composent ce descriptif mentionnent des cheminées en marbre, ce qui va à l'encontre de tous les modèles renaissance présente actuellement dans les salons et chambres.

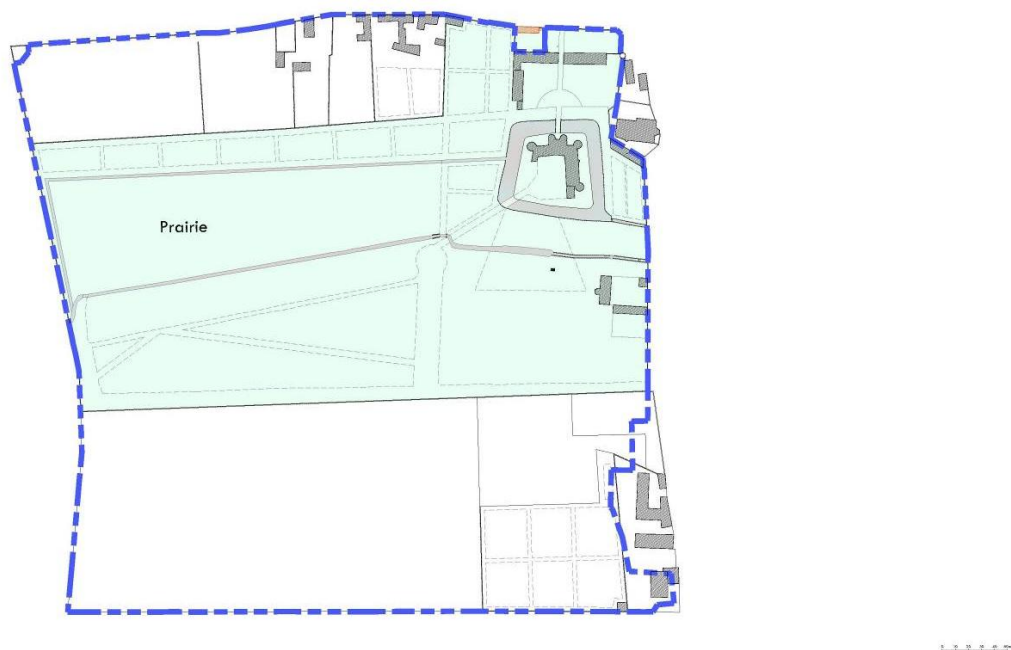
De l'acquisition du domaine de Vigny par M. Declercq et M. Lefèvre au rachat des Rohan-Guéméné

A la mort du maréchal en 1787, ses héritiers successifs n'ont donc pas joui directement du domaine, ses quatre héritiers décidèrent de s'en séparer en 1822 dans une vente par licitation qui voit leurs possessions divisées en quatre lots distincts.

Le château et son domaine sont vendus à M. Declercq et M. Lefèvre, deux entrepreneurs parisiens. Un plan d'état-major **[Planche n°4]** permet d'apprécier avec cette fois-ci un peu plus de précision les dispositions sensiblement à l'époque de la vente du château. Ce dernier vient confirmer quelques éléments déjà évoqués précédemment.

Le château est bien représenté avec deux ailes perpendiculaires, on distingue très bien l'avant corps et les cinq tours rondes loties dans les angles. Une excroissance sur la cour intérieure doit certainement correspondre à l'actuelle tour carrée. L'extrémité sud de l'aile est se termine sur une construction à plan carré qui descend au-delà de la tour sud-est correspondant certainement à la chapelle du château et la dépendance attenante.

Le château est implanté sur un îlot rectangulaire entouré de douves, une platebande plantée en fait le tour contrairement aux dispositions actuelles où l'eau arrive directement au pied de l'édifice. Deux ponts relient ce dernier au reste du domaine, un premier au nord dans l'axe de l'avant corps en lien avec la cour d'honneur et un second dans l'angle sud-ouest de l'îlot ménageant un chemin vers les jardins au sud. Un canal est représenté faisant le tour de la prairie à l'ouest du château pour alimenter les douves du château, ce dernier est semble-t-il longé d'une allée d'arbres.

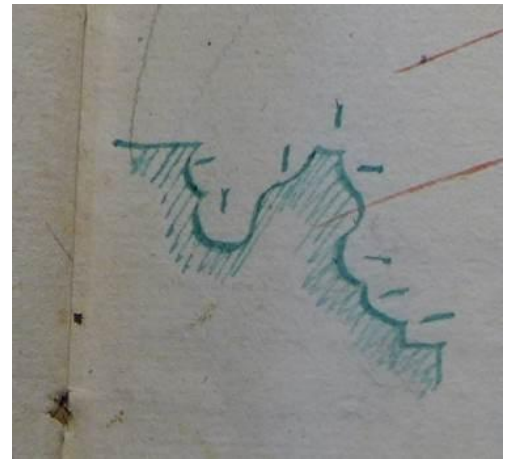
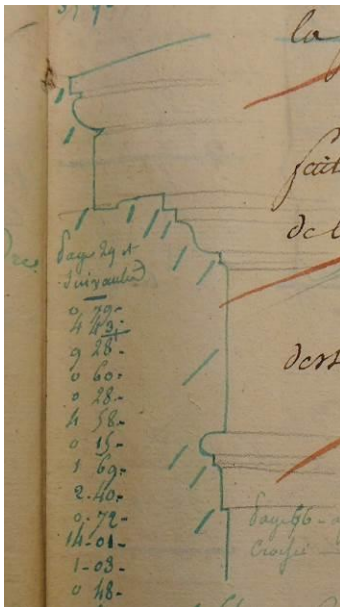


Hypothèse de restitution au début du XIXe siècle

En bleu les limites actuelles du domaine / En vert les limites anciennes / En rouge les constructions nouvelles

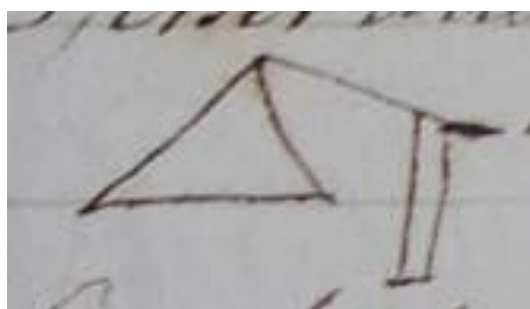
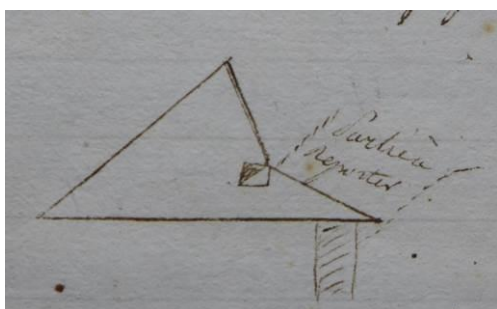
Des mémoires de travaux datant de 1823 témoignent d'importants travaux de maçonnerie et pierre de taille entrepris durant la propriété de Declercq et Lefèvre. Transparaissent notamment d'importants travaux de reprises au niveau des fondations de toutes les ailes. Il semble également que les baies ainsi que leurs encadrements, y compris pour la grande baie ogivale de l'entrée de l'avant corps, aient été complètement refaits à cette période. Est mentionné également le percement de baies dans l'attique de des tours, ce qui correspond aux dispositions actuelles et sous-entend donc que ce niveau de courtine n'était peut-être ouvert que de simples meurtrières précédemment.

Des détails concernant les profils des montants des croisées ainsi que des moulures des corniches et bandeaux sont par ailleurs visibles en marge des notes du mémoire, ces derniers correspondent parfaitement à ce qui est toujours visible aujourd'hui.

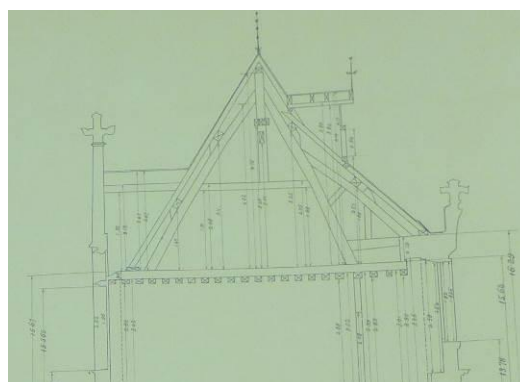
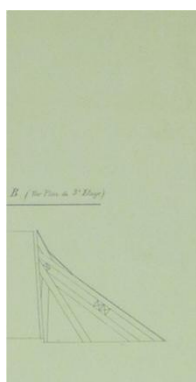
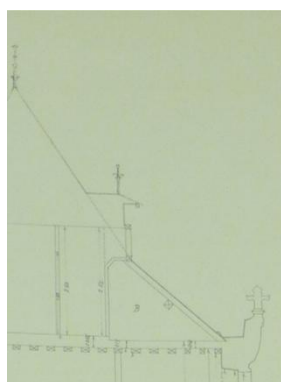


Détails de modénatures en marge du descriptif de travaux

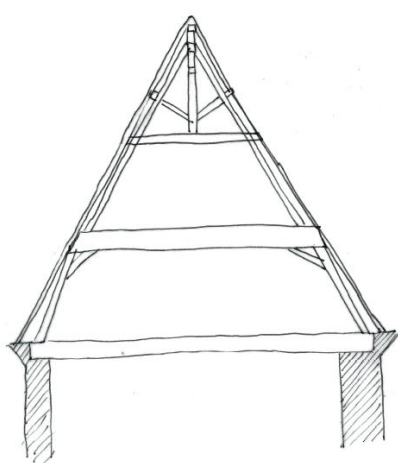
Il apparaît également que l'étage d'attique côté cour a été certainement créé à cette même époque. Les détails du mémoire de maçonnerie montrent en effet que la création des baies et corniches côté cour remontent bel et bien de cette période de travaux. Le mémoire de charpente revient également sur ces interventions avec des schémas certes sommaires mais parlants quant aux modifications de charpente effectuées pour adapter les fermes à ce nouveau niveau.



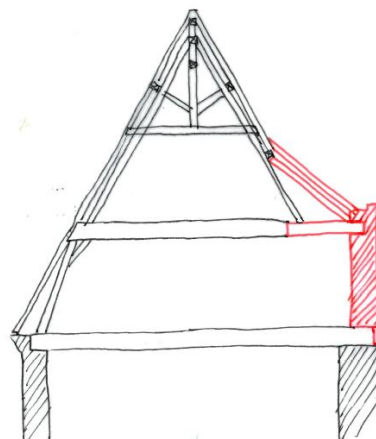
*Schéma des reprises de charpentes en marge du mémoire de travaux
A gauche la modification de la partie basse de la charpente de l'aile est
A droite la modification du versant sur cour de l'aile nord*



*Coupes du début du XXe siècle mettant en évidence les modifications de charpente
A gauche la modification de la partie basse de la charpente de l'aile est
A droite la modification du versant sur cour de l'aile nord*



1802.



1823

Schéma des évolutions de la charpente de l'aile Est, Agence ARTENE, 2024.

La création de l'attique rehausse en effet le niveau des corniches et amène à des reprises de charpentes différentes entre l'aile est et l'aile nord, ces dernières n'étant pas de même largeur ni de même hauteur. Il est donc fort probable que les élévations côté cour aient été à l'origine occupées par de grandes lucarnes décorées à l'instar de ce que nous pouvons observer sur les façades extérieures. Comme le suggère George Tubeuf dans son mémoire, ces dernières ont certainement dû être démolies en raison de leur mauvais état et remplacées par cet étage d'attique.

D'importantes démolitions apparaissent dans les divers mémoires disponibles, les planchers du château sont ainsi intégralement démolis pour être repris par la suite. Le bâtiment accolé correspondant à la chapelle est également abattu au cours des interventions.

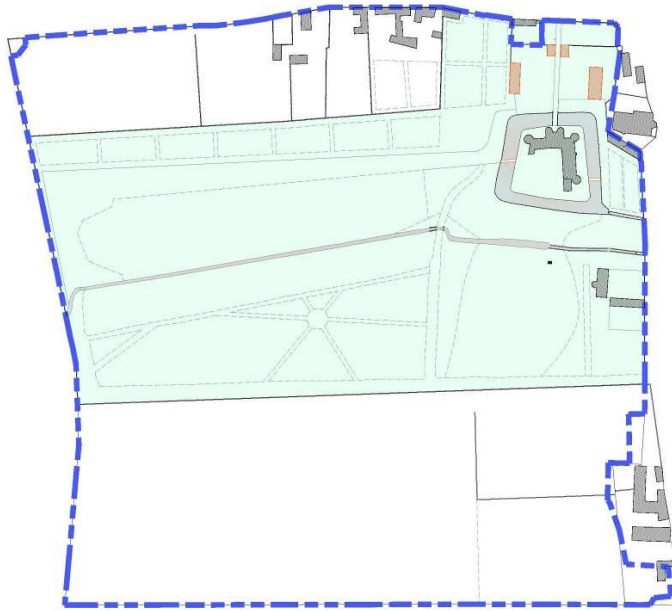
Ces travaux se poursuivent avec la construction d'une nouvelle chapelle en 1826-1827, le devis de l'entreprise permet de savoir que celle-ci est dotée d'une tribune et qu'elle semble bénéficier d'un décor avec la description de pilastres, frise et chapiteaux dont nous n'avons aucune trace. Les moulages en plâtre retrouvés dans le comble d'une des tours de l'avant corps pourraient-ils provenir d'essais réalisés pour sa construction ?

Il est donc tangible d'affirmer que ces travaux ont été effectués à la suite de l'abandon progressif du château par les Rohan au cours du XVIII^e siècle et dont l'entretien devait très certainement ne plus être assuré.

Les travaux entrepris par M. Declercq et M. Lefèvre ont profondément modifié le château et son domaine. Une grande partie des ouvertures et modénatures aujourd'hui visibles sur les façades sont issues de leurs interventions en ce début du XIX^e siècle. Reste à savoir si ces dernières ont été effectuées dans le cadre d'une restauration fidèle aux dispositions anciennes ou s'il s'agit ici d'une reprise générale du bâti. Quant à la cour d'honneur, elle a semble-t-il été créée dans sa configuration actuelle à cette même époque.

Le château revient à la famille de Rohan en 1829 après son rachat par Louis-Victor Meriadec, prince de Rohan-Guéméné, Duc de Montbazou. L'usufruit en est toutefois confié à son épouse la princesse Berthe de Rohan qui va y effectuer de nombreux travaux d'aménagements principalement intérieurs.

Un plan cadastral de Vigny en 1831 [**Planches n°5 et 6**] permet d'apprécier le château et son domaine peu après sa nouvelle acquisition par les Rohan. Sans être très précis, ce dernier permet d'observer les aménagements effectués par M. Declercq et M. Lefèvre décrits précédemment quant à l'aménagement de l'avant cour avec ses pavillons et les deux écuries. Le château est toujours implanté sur un îlot indépendant écartant les douves du pied de ses façades, trois passages le relient toutefois au domaine au nord, à l'est et à l'ouest approximativement aux emplacements actuels des ponts. Il est à noter également que le petit canal encadrant la prairie ouest a complètement disparu.



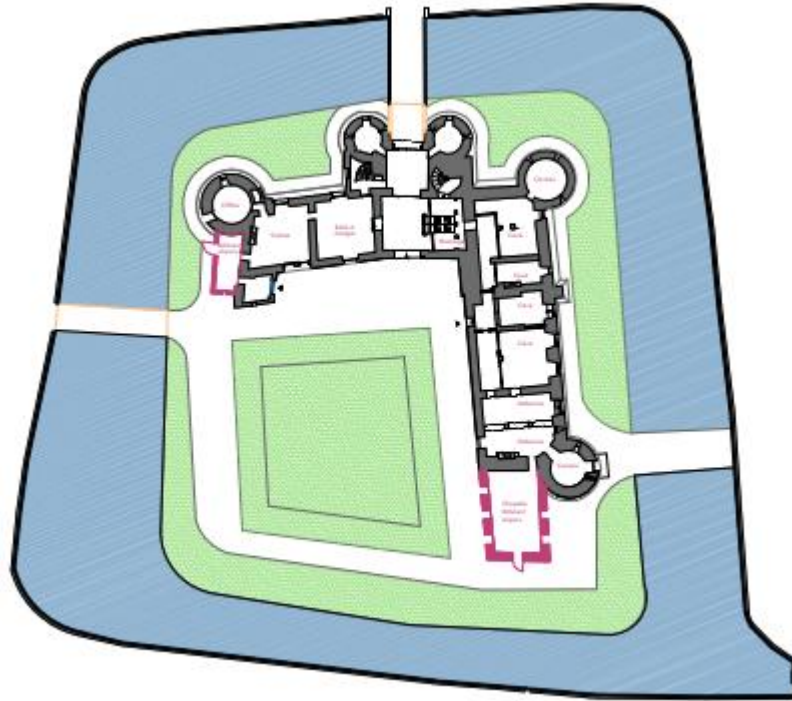
Hypothèse de restitution en 1831

En bleu les limites actuelles du domaine / En vert les limites anciennes / En rouge les constructions nouvelles

De cette période vont être également produites de nombreuses gravures **[Planches n°7 à 11]** qui, pour la première fois, vont donner un aperçu de la façade principale du château. Le château est bel et bien posé sur un îlot de terre aux berges en partie construites. Ce dernier est relié par un pont en pierre à 2 arcades généralement représenté en mauvais état.

Les façades du château correspondent à peu près aux dispositions actuelles même si le niveau de détail n'est bien entendu pas suffisant pour en tirer de conclusions formelles. Cependant nous pouvons constater la présence de grandes fenêtres à petits carreaux dans les baies allant à l'encontre des croisées en pierre actuelles. L'échauguette en élévation est de l'avant corps est par ailleurs représentée comme étant implantée jusqu'à la terre contrairement aux dispositions actuelles où cette dernière est en encorbellement. Enfin la porte d'entrée se présente sous la forme de deux grands ouvrants occupant la totalité de baie ogivale.

Etat des intérieurs en 1841

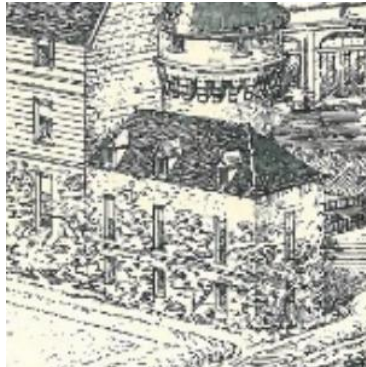


*Plan du château d'après l'inventaire de 1841. Document écrit, conservé aux archives Nationales
(A.N273-AP-603)*

La princesse de Rohan Guéméné s'éteint en 1841, un inventaire est à ce titre produit donnant une description assez précise des intérieurs du château. Ce dernier permet d'avoir une première approche de la distribution des espaces par niveau. Il est nécessaire de préciser que les plans produit pour cette période sont issus d'hypothèse, en s'appuyant sur les premiers plans connus du début XXe, ainsi que sur la description.

Au rez-de-chaussée.

Le rez-de-chaussée de l'aile Est est occupé par des caves, la chapelle décrite à leur suite devait donc se situer à l'extrémité sud de cette dernière dans un bâtiment accolé. Ce dernier devait bénéficier d'un accès principal indépendant et était probablement composé d'une pièce en double hauteur, avec une tribune accessible depuis « la chambre de la princesse de Guéméné » au premier étage du château, l'ensemble étant coiffé d'un comble. Certains dessins montrent la volumétrie de ce bâtiment disparu.



Illustrations du château en 1888. Georges Tubeuf, Monographie du château de Vigny, Fanchon, Paris, 1902.

Au niveau de l'aile nord, il semble que celle-ci soit toujours occupée par la salle à manger, à l'ouest du vestibule et une cuisine en continuité. Il semble cependant qu'un petit édifice en appentis ait été ajouté depuis la période précédente. Ce dernier aurait accueilli une annexe de la cuisine. La gravure de Tubeuf illustrant l'état du bâtiment en 1888 montre que ce petit édifice bénéficiait d'un accès indépendant, qui pourrait permettre aux domestiques un accès direct à cette pièce.



Illustrations du château en 1888. Georges Tubeuf, Monographie du château de Vigny, Fanchon, Paris, 1902.

Niveaux supérieurs

Le premier étage de l'aile est été occupé par une série de trois pièces, deux salons et la chambre à coucher de la Princesse de Guéméné à l'extrémité sud communiquant semble-t-il directement avec la tribune de la chapelle attenante. Un petit cabinet se trouvait dans la tour sud-est, tandis que les tout nord est accueillait la « bibliothèque reliée » et la petite tour est de l'avant corps accueillait une autre bibliothèque dite « brochée »

Sans entrer dans le détail des autres niveaux, il convient de noter que la distribution des étages se faisait côté cour à tous les étages. La circulation côté cour au troisième étage fut même reprise pour être agrandie en réalisant une reprise de maçonnerie importante dans les années 1820.

Au deuxième étage de l'aile est, la circulation s'effectuait par un couloir sur cour.

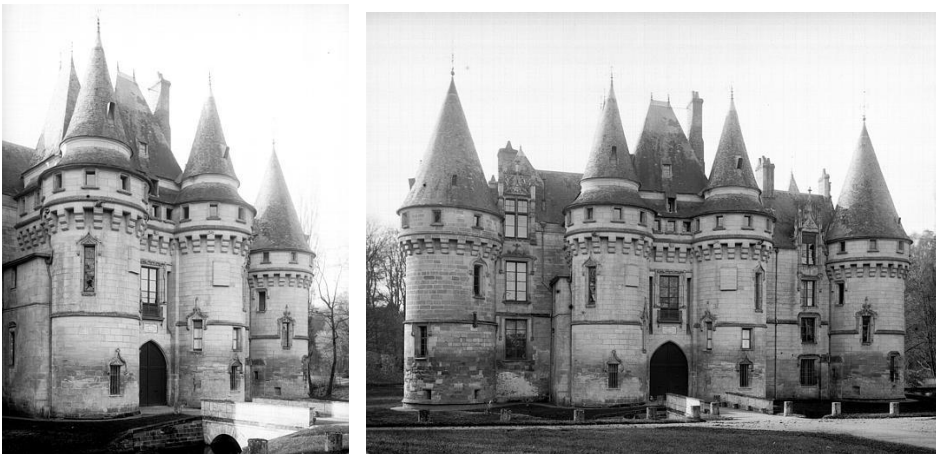
Décors

Un autre détail intéressant réside dans la description de divers objets de décoration posés sur les cheminées des chambres et salons, démontrant donc assez clairement que ces dernières étaient pourvues de plateaux et ne correspondaient donc certainement pas aux modèles néo renaissance à entablement présents aujourd'hui.

3. Fin du XIXe siècle, et début XXe siècle

La reconstruction du château par le comte Philippe Vitali

Le domaine de Vigny est revendu en 1844 au profit de Mme Caffin, marquant ainsi la fin de l'occupation des lieux par les Rohan. Cette dernière le céda par la suite à Mme Victorine Legrand, épouse Touchard en 1851. Aucune information ne permet d'établir une véritable évolution du château durant cette période de transition. Le 8 novembre 1867 le comte Philippe Vitali acquiert le château dans un état d'abandon avancé. Quelques éléments iconographiques de la fin du XIXe siècle nous offrent un aperçu du château tel qu'il se présentait avant les travaux entrepris par le comte.



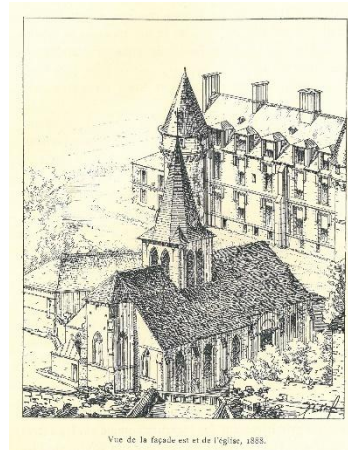
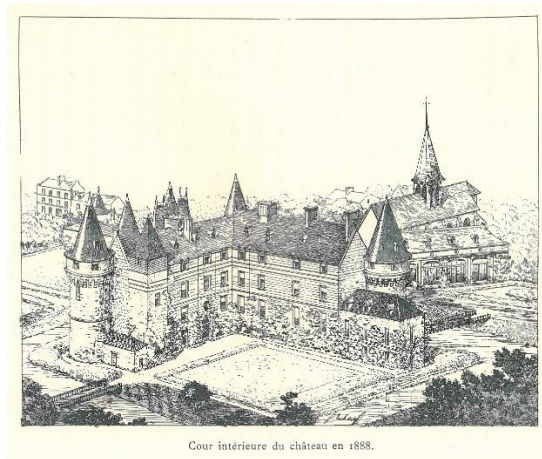
*Photographies anciennes du château avant les interventions du comte Vitali, n.d.
Lefèvre-Pontalis, Eugène, Société Française d'Archéologie et ministère de la Culture (France) -
Médiathèque de l'architecture et du patrimoine.*

Une gravure de Boulard Fils [**Planche n°11**] et des photos d'Eugène Lefèvre-Pontalis [**Planches n°12 à 14**] nous montrent ainsi des représentations de la façade nord où l'on observe le château de manière précise avant sa grande transformation à venir.

Le château était alors entouré d'une platebande qui séparait sa base de quelques mètres des douves. Un socle maçonné est bien visible en périphérie du château sur les photographies, il n'est toutefois pas possible de définir si ce dernier fait partie de l'ouvrage d'origine ou s'il fait partie des zones reprises au début du XIXe siècle. Son utilité semble quoi qu'il en soit assez limité, le pied des façades présentant déjà de nombreuses pathologies de pierres. Les fenêtres à carreaux sont bien visibles comme nous pouvions le constater sur les gravures précédentes, seules les lucarnes présentent des croisées à traverses et meneaux en pierre. Une grande fenêtre est par ailleurs implantée au-dessus de la porte principale manifestement issue de l'agrandissement d'une baie plus petite.

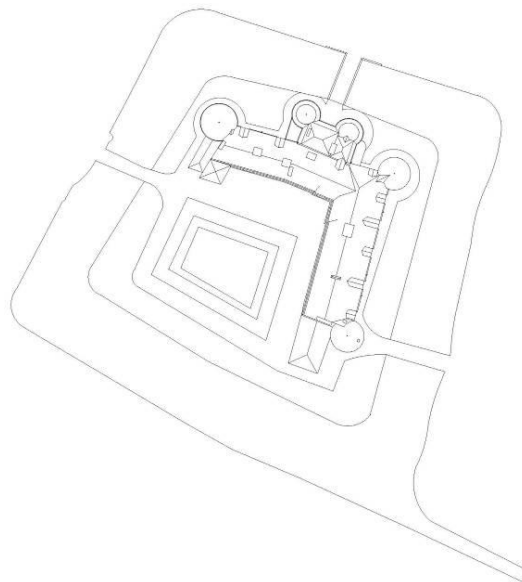
La monographie de George Tubeuf fournit sur cette période des informations intéressantes sur les autres façades non visibles. Des axonométries [**Planches n°26 et 27**] permettent en effet d'apercevoir une façade

sur cour et une façade est assez simples, percées d'ouvertures semble-t-il sans modénatures particulières. Les fenêtres sont représentées équipées de stores. On peut par ailleurs observer la présence d'une grande baie ogivale surmontée d'un œil de bœuf à l'angle intérieur des deux ailes. La tour carrée est une construction assez sommaire, le bandeau et la corniche présents sur les deux ailes se prolongent sur cette dernière. Son sommet indique clairement une surélévation bâtie dans plus petit appareil que le reste du château.



Illustrations du château en 1888. Georges Tubeuf, Monographie du château de Vigny, Fanchon, Paris, 1902.

Un plan masse **[Planche n°21]** de l'architecte Georges Tubeuf nous présente l'implantation du bâtiment où apparaissent très clairement les extensions en partie ouest et sud. Le bâtiment sud correspondant à la chapelle selon les derniers descriptifs s'avère être une construction assez banale.



Plan du château avant 1888

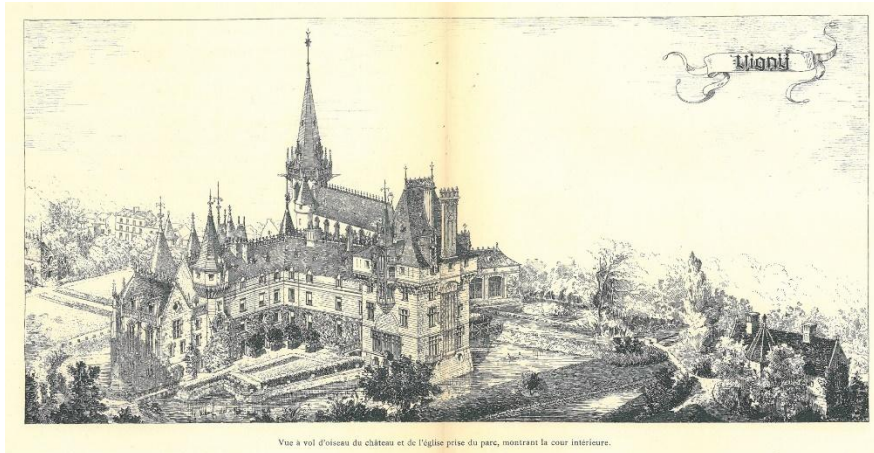
Le comte confia la restauration et l'extension du château de Vigny à l'architecte Charles-Henri Cazaux, disciple de Viollet le Duc qui venait alors d'intervenir sur le Château Guillaume dans l'Indre. Peu

d'informations nous sont parvenues sur ce dernier, l'architecte est principalement reconnu pour avoir été primé aux concours pour le Sacré Cœur à Montmartre et pour l'école normale à Versailles.

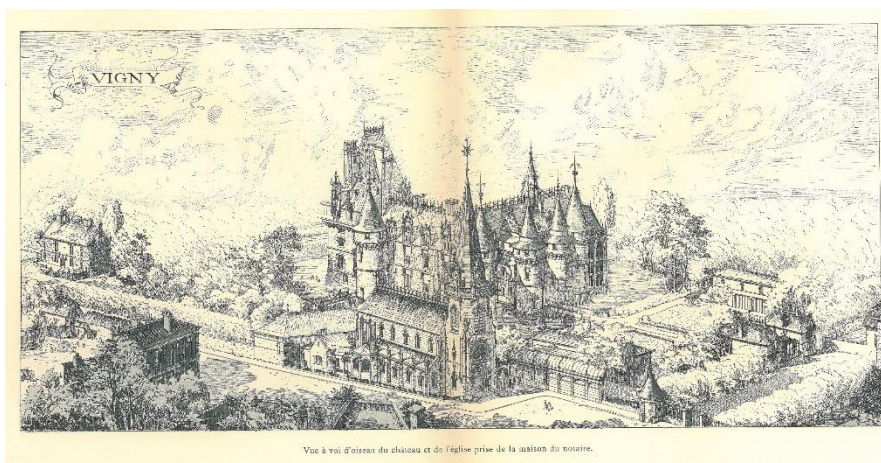
C'est donc sous sa direction que l'aile est se voit étendue au sud par la construction d'un imposant donjon et que la nouvelle chapelle du château sera construite à l'extrémité ouest de l'aile nord. La tour carrée subsistant côté cour fut complétée d'un dernier niveau en encorbellement. Un important travail semble avoir été effectué sur les lucarnes de l'aile est afin de les doter de tympans décorés à l'instar des anciennes lucarnes de la façade principale. Les baies de l'étage d'attique sur cour ont semble-t-il été également ornées de tympans sculptés à cette même période. Il est à noter que les fenêtres des ailes nord et est du château sont toujours représentées comme étant équipées de stores à cette époque.

Les douves furent prolongées jusqu'au pied du château et la cour intérieure réduite pour former un îlot dont une hypothèse des plus probables serait que ses contours reprennent l'implantation de l'ancien édifice du XVI^e siècle retrouvée au cours des premières fouilles de 1888. Ainsi une petite terrasse circulaire est aménagée dans l'angle sud-ouest certainement à l'emplacement de l'ancienne tour disparue et il n'est pas impossible que les berges de cette cour reposent en partie sur les anciennes fondations retrouvées. De nouveau ponts et pontons ont par ailleurs été construits pour relier le château au domaine, avec notamment un ponton arrivant au pied la tour sud-est.

Les couvertures furent ornées de lignes de faîtage et d'épis monumentaux qui furent disposés sur chaque tour. **[Planches n°26 à 27]**

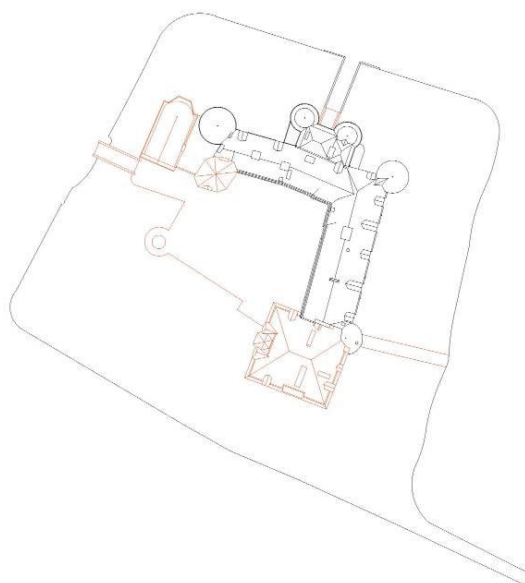


Vue à vol d'oiseau du château et de l'église prise du parc, montrant la cour intérieure.



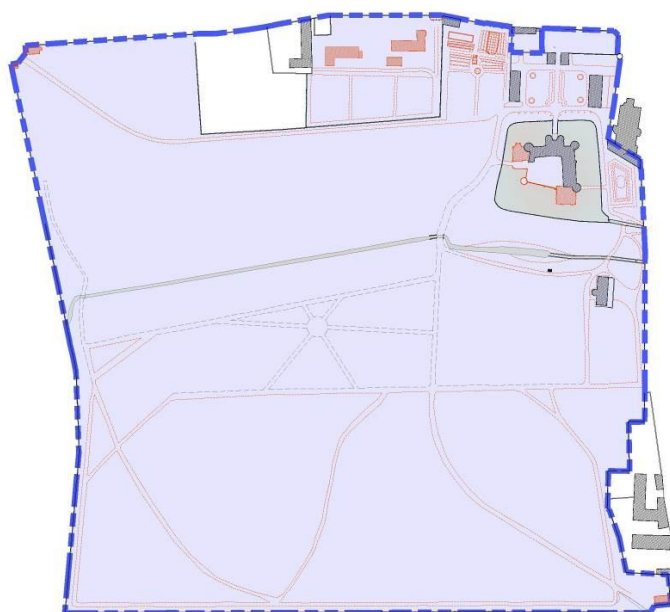
Vue à vol d'oiseau du château et de l'église prise de la maison du notaire.

Illustrations du château en 1902. Georges Tubeuf, Monographie du château de Vigny, Fanchon, Paris, 1902.



Plan du château en 1902

Les aménagements de Philippe Vitali ne se limitèrent pas au château et à ses anciennes dépendances, le comte fit en effet l'acquisition de plusieurs terrains pour augmenter significativement la taille du domaine, lui donnant plus ou moins ses dimensions actuelles. Il existe cependant une incertitude quant à l'exacte étendue de ces acquisitions, il se pourrait qu'un certain nombre d'entre elles aient été effectuées antérieurement. De nouvelles dépendances vont alors être réalisés sur l'intégralité du domaine.

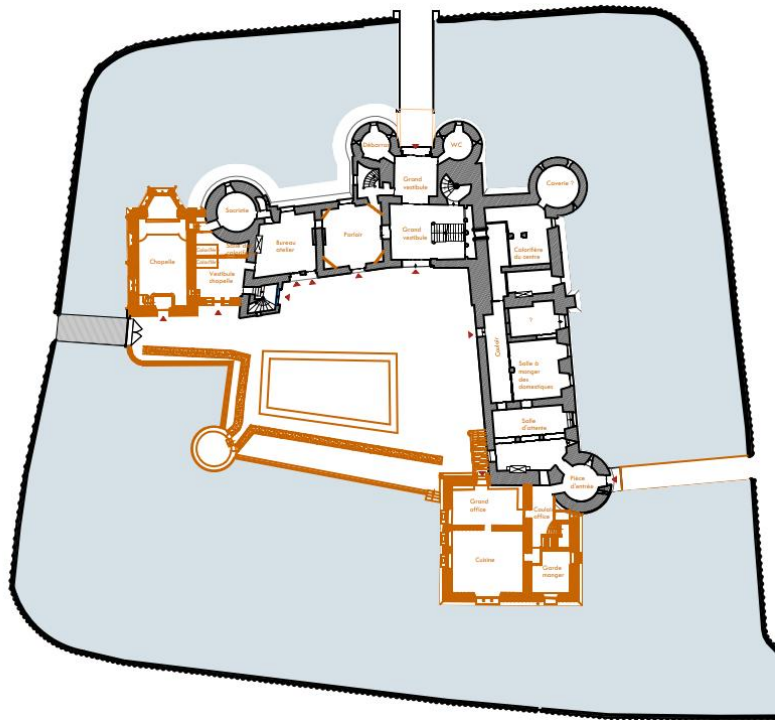


Hypothèse de restitution au début à la fin du XIXe siècle

95 / VIGNY / CHATEAU DE VIGNY
AMENAGEMENT ET RESTRUCTURATION EN UN ETABLISSEMENT HOTELIER
A-Château – Rapport de présentation

*En bleu les limites actuelles du domaine / En bleu clair les limites anciennes / En rouge les constructions
et aménagements nouveaux*

Evolution des intérieurs à la fin du XIXe siècle



Plan du château hypothèse d'aménagement intérieur, d'après descriptif de 1802 (A.N273-AP-602)

Les travaux de Philippe Vitali sont marqués par la création du donjon au sud du château, d'une nouvelle chapelle au bout de l'aile nord, et de la modification des abords où les fouilles de 1888 permettent de redécouvrir les fondations de l'aile disparue, et la suppression de la platebande de terre entre le château et les douves.

Rez-de-chaussée

Le plan du rez-de-chaussée de George Tubeuf **[Planche n°25]** nous présente la distribution ancienne des pièces d'accueil.

L'aile est a été dédiée à des espaces techniques et de stockage. En continuité de l'aile est, les pièces du rez-de-chaussée du donjon accueille des espaces de services dont un office, une cuisine et un garde-manger.

L'aile nord présente une séquence d'entrée dans l'avant corps avec un petit vestibule débouchant sur un grand vestibule qui disposait à l'époque d'un escalier d'une volée droite pour accéder aux salons de l'entresol.



Photographie ancienne de l'escalier d'honneur du vestibule, archives fournies par la MOA

Un salon octogonal servant de parloir occupait la pièce à l'ouest qui servait autrefois de salle à manger. A la lecture des plans anciens, il semble qu'un passage était possiblement dissimulé dans les boiseries de l'angle nord-est, vers une petite pièce dotée d'un escalier qui permettait l'accès direct aux appartements de monsieur et madame. A l'ouest du parloir un bureau atelier se trouvait en enfilade. Toutes les pièces de l'ailes nord bénéficiaient d'un accès indépendant et direct sur la cour intérieure.

A l'ouest de l'atelier se trouve l'agrandissement réalisé par Vitali. Depuis l'atelier une porte permet l'accès à une salle d'attente donnant sur la nouvelle chapelle. Cette salle d'attente bénéficie également d'un accès autonome par la tour carré. Une petite sacristie est également installée dans la tour nord-ouest.

La configuration des lieux semble indiquer que la circulation verticale s'effectuait principalement via l'escalier hélicoïdal du hall, le rez-de-chaussée de la partie ouest étant dédié à la chapelle et à un atelier qui ne constituent pas des pièces de vie courante et le donjon bénéficie d'une circulation autonome.

Il semble également qu'un escalier ait été installé dans la tour carré durant les importants travaux de Philippe Vitali, générant un nouveau nœud de circulation verticale.

Premier étage

Le hall d'entrée du château dispose à l'époque d'un escalier d'une volée droite pour accéder aux salons de l'entresol. La distribution était alors très différente de celle d'aujourd'hui. L'escalier permettait l'accès à une coursière qui donnait accès à deux pièces différentes. La première est une antichambre donnant accès à un boudoir dans la tour nord est. La deuxième pièce est une salle de billard qui permettait l'accès aux grandes pièces de réceptions : le grand salon, le petit salon et la salle à manger. A l'exception de la salle à manger ces pièces d'apparts étaient alors en enfilade. Un escalier permettait l'accès directement depuis la cour intérieure du château à la grande salle à manger.

Le donjon dispose également d'un escalier qui permet de relier tous les étages depuis les cuisines au rez-de-chaussée, jusqu'au quatrième étage.

Au niveau de l'aile nord, deux chambres de monsieur et madame de Flers situées dans le bâtiment ancien sont desservies par un petit couloir accessible depuis la tour carré. Ce dernier est prolongé par la construction neuve et permet de desservir une nouvelle série de chambre : celle de l'institutrice donnant sur la cour intérieure, puis la chambre de mademoiselle Georgette de Flers dans le volume de la chapelle au sud, une chambre de bonne et une salle d'étude bénéficiant de l'abside donnant sur la cour nord du château.

Deuxième étage

La pièce principale de l'aile nord sur lequel débouche l'escalier hélicoïdale abrite une grande bibliothèque donnant accès à deux différents couloirs de distribution sur la cour intérieure dans les deux ailes.

Au niveau de l'aile est, le couloir permet de desservir trois grands appartements :

- celui composé de la chambre d'honneur avec un cabinet de toilette dans la tourelle nord-est.
- les appartements du comte avec un cabinet de travail, une chambre, et un cabinet de toilette.
- l'appartement de la comtesse Vitali composée d'une chambre dans le bâti ancien et d'un cabinet de toilette situé dans le donjon.

Le donjon accueille également deux chambres et une salle de bain, ces derniers étant détachés du couloir de circulation principal et accessible depuis l'escalier du donjon.

Au niveau de l'aile nord, le couloir dessert dans le bâti ancien deux chambres donnant au nord, et bénéficiant chacune d'un cabinet de toilette, situé pour l'une dans l'avant corps et pour l'autre dans la tour nord-ouest. Le couloir se prolonge dans l'extension, et donne accès à la grande chambre « du cardinal d'Amboise » situé dans l'intégralité du volume de la chapelle. Le couloir d'accès permet également de desservir au sud une nouvelle chambre attenante à celle du cardinal, accompagné d'un petit sanitaire. Au nord, le couloir permet de desservir un petit cabinet de toilette.



Photographie de la chambre à coucher du cardinal, GOPLO, date inconnue, probablement première moitié du XXe siècle.

Troisième étage.

Le troisième étage reprend la même structure que l'étage précédent, avec une zone publique (salle d'armes) desservies par l'escalier hélicoïdale. Celle-ci dessert un couloir de circulation sur cour dans l'aile est desservant 5 chambres orientées est. Les deux tours est accueillent des cabinets de toilettes dédiés aux chambres attenantes.

Le couloir de distribution de l'aile est se prolonge dans le donjon et viens desservir quatre chambres supplémentaires.

Dans l'aile nord, la salle d'arme donne accès a une chambre traversante nord/sud. Cette chambre communique avec une deuxième chambre plus petite, cette dernière étant également servies par un petit couloir indépendant accessible par la tour carrée. Comme les autres tours de ce niveau, la tour nord-ouest est accusée par un cabinet de toilette pour la chambre voisine.

Quatrième étage

L'escalier hélicoïdale donne sur une pièce de passage donnant accès à un couloir de distribution sur cours dans l'aile est donnant sur quatre chambres de domestiques orientées est. Le donjon est accessible depuis ce couloir et accueille à ce niveau des pièces de services, comme une lingerie un débarras et une petite chambre avec une salle de bain attenante.

L'aile nord sert de grenier et n'est pas partitionnée. Un escalier rajouté par le compte Vitali permet d'accéder à la surélévation de la tour carré accueillant au sixième étage un petit salon de travail richement décoré, donnant sur le domaine environnant.

Cinquième étage

L'escalier hélicoïdale central se prolonge jusque dans le comble de l'avant corps ou il dessert une chambre de domestique.

Au niveau du donjon, un escalier déporté de l'escalier principal permet de desservir un couloir central au centre du donjon donnant sur 5 chambres au nord et au sud, probablement des chambres de domestiques.

Sixième étage

L'escalier précédemment cité se prolonge jusqu'au dernier étage ou cinq chambres sont desservies sur le modèle de l'étage précédent. Un réservoir est placé en hauteur a ce niveau pour permettre de desservir les pièces d'eau.

Décors

D'après le témoignage de George Tubeuf ainsi que de quelques photos d'époque, les intérieurs furent tous aménagés dans un style néo-Louis XII, le comte ayant pris soin de décorer ses salons de meubles d'époque, de tapisseries des Gobelins et de toiles des XVème et XVIIème siècles. Il est à ce titre intéressant de retrouver des détails des lambris à plis de serviette et manteaux de cheminée observables dans de nombreuses pièces du château dans le traité d'architecture de l'architecte paru en 1898 **[Planches n°15 et 16]**. Sans être particulièrement remarquables, ces derniers témoignent du goût prononcé à l'époque pour la réinterprétation des styles anciens.

4. Evolution courant du XXe siècle

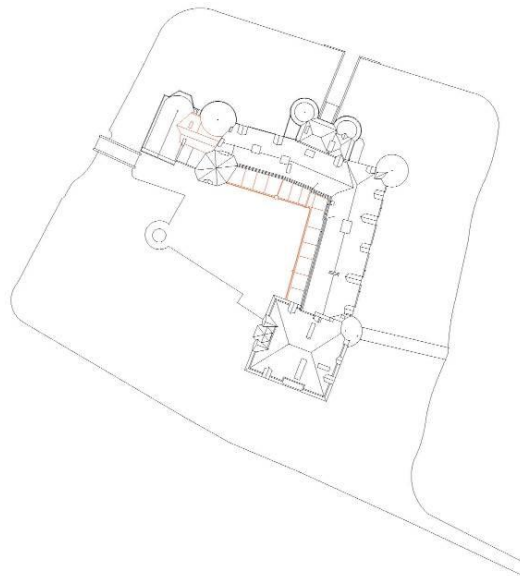
Des aménagements du comte George Vitali à la vente à la famille De Kerveguen

Philippe Vitali s'éteint en 1909, il sera enterré à Vigny dans le caveau qu'il fit construire pour sa famille. Son fils George va donc reprendre la direction du domaine et entreprendre d'autres travaux significatifs.

Des terrasses sont en effet aménagées le long des ailes nord et est du château côté cour aux alentours de 1910, créant ainsi des galeries de distribution en rez-de-chaussée pour les salons et la chapelle. Les premières réflexions concernant ces dernières sont visibles sur les plans issus des archives de la famille De Kerveguen, la mise en œuvre a en revanche bien été entreprise sous la direction de George Vitali. Les cartes postales de cette époque nous apprennent que la galerie le long des salons était appelée galerie des bustes en références aux nombreuses statues qui l'occupaient. La galerie longeant l'aile nord était appelée cloître, certainement du fait de sa liaison directe avec la chapelle et ses dimensions plus réduites. Les photos de cette époque mettent également en évidence la transformation des fenêtres des premiers et deuxièmes étages en croisées pierre, reprenant les mêmes dispositions que les lucarnes. C'est de cette époque que remonte la restitution des armes des Montmorency au-dessus de l'entrée principale, la croisée la surmontant étant réduite et reprise dans la continuité des autres.

Apparaît également à cette époque l'ascenseur du château jouxtant la chapelle, son installation amènera donc à la création de l'édicule sur l'emplacement d'une ancienne terrasse. La couverture de ce dernier reliera donc l'aile nord à la chapelle au dernier niveau.

Les photos de cette époque montrent par ailleurs un changement notoire des épis de faitages du château, ces derniers sont en effet beaucoup plus petits que ceux installés à la fin du XIXe siècle.



Plan du château après 1910 - En rouge les bâtiments ajoutés

Mais les soucis financiers vont commencer pour le comte dont les différents investissements à l'étranger vont se voir petit à petit dévorer par la montée des nationalismes en ce début de siècle, notamment en Asie. La première guerre mondiale n'améliorera guère cette situation, le démantèlement de l'empire Ottoman sonnera le glas des sociétés de chemins de fer familiales ayant jusque-là assuré la fortune des

Vitali. George Vitali se voit donc contraint de vendre le domaine à partir de 1921, de nombreuses ventes aux enchères sont à ce titre organisées pour le mobilier et les tapisseries.

Les articles de journaux de l'époque mettent en avant qu'un projet de reconversion du château en orphelinat accueillant les pupilles de la nation avait été envisagé avant la première guerre mondiale. Les Vitali avaient certainement anticipé les soucis financiers de ce début de siècle. Des annotations prises sur un plan de 1910 **[Planche n°75]** laissent à penser que ce projet était bien réel, des dénominations de dortoirs pour filles et garçons ou encore une infirmerie semblent avoir été discutées sur la base de ces documents.

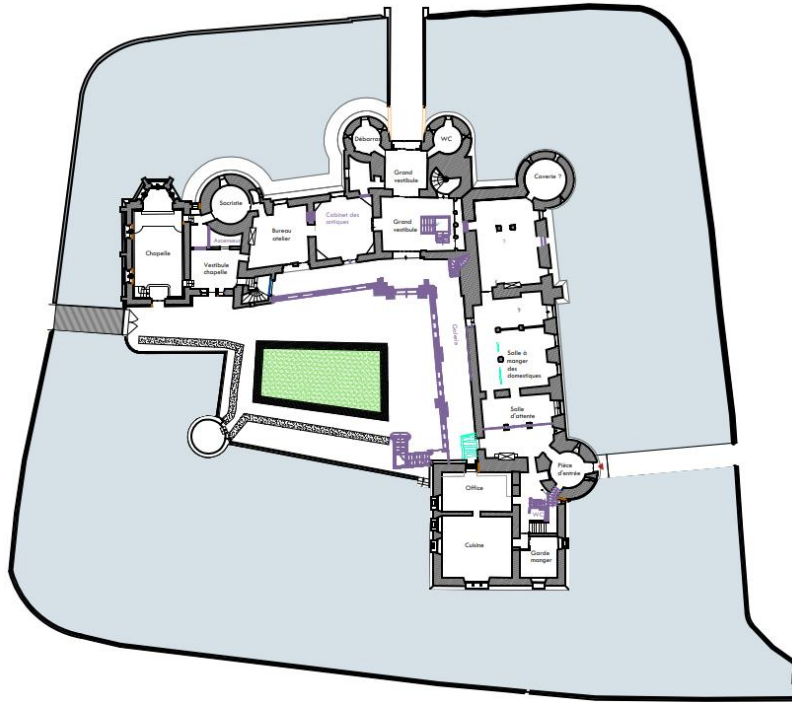
Le domaine fut finalement acheté par le comte Robert Le Coat de Kerveguen en 1922 il restera dans le patrimoine familial jusqu'en 1992. Peu d'information nous sont disponibles quant aux aménagements que ce dernier a pu effectuer au château, même s'il est quasi certain que la bibliothèque ait été conçue sous sa direction.

Une note prise sur un plan mentionne en rouge la chute d'un obus sur le château le 29 août 1944 **[Planche n°76]**. Il est intéressant de souligner le fait que les poutres de la zone touchée sont métalliques et ont donc été certainement modifiées pour donner suite à ce traumatisme.

Les témoignages les plus précis de cette époque nous proviennent finalement des différents films ayant été tournés au château.

Le domaine sera par la suite vendu à Mr et Mme De Wavrin. Ces derniers s'en séparent en 2001 au profit de l'homme d'affaires japonais Shigetomo Mizumoto.

Aménagement intérieur du courant XXe



Plan du château d'après les archives Kerveguen.

Des plans datant d'avant 1910 [**Planches n°33 à 37**] en possession de la famille De Kerveguen, apportent plus de précisions sur la distribution intérieure du château notamment dans les étages. Peu de changements majeurs sont observables au regard des dispositions actuelles exception faite du premier étage de l'aile est qui voit sa circulation coté cours déplacé coté est et présente un partitionnement différent mettant en évidence la création plus récente de la bibliothèque.

Au rez-de-chaussée

Georges Vitali fait ajouter une grande galerie le long de la cour. Cette dernière est à rez-de-chaussée coté sud et sur deux niveaux coté ouest. La création de cette galerie modifie radicalement la déserte des pièces. En effet, au niveau de l'aile est cette nouvelle galerie permet de desservir directement les pièces et donc les cloisonnements secondaires sont supprimés.

Au niveau de l'aile Nord, les deux pièces qui accueillaient autrefois le parloir et le bureau atelier ne sont plus la seule connexion vers la chapelle et peuvent être contournées. De plus la circulation entre l'ancien parloir et l'ancien atelier est reprise, avec une ouverture dans l'axe.

Plusieurs escaliers sont repris. D'abord l'escalier principal du hall d'entrée est retravaillé, le départ de l'escalier reste identique mais le nouvel escalier fait un coude vers le sud avant de rejoindre le niveau supérieur. Un nouvel escalier est créé également dans la pierre à l'angle des deux ailes pour desservir directement la galerie sans passer par le vestibule depuis le premier étage.

Enfin Georges Vitali fait installer un ascenseur au niveau de la jonction entre la chapelle et l'aile nord, impactant considérablement la déserte des étages supérieurs.

On constate à cette période que les travaux de Georges Vitali permettent de créer de nouveaux espaces qui viennent requalifier les espaces existants. Les nouveaux espaces sont des espaces de distribution, venant desservir des espaces plus nobles, préexistants.

Coté ouest du vestibule, un petit escalier ancien semble avoir été démoli car il apparaît raturé sur les plans du courant XXe. Nous constatons également que le passage entre la pièce à l'ouest du vestibule et l'ancien parloir est muré. Cet élément renforce encore plus la volonté de faire de cet espace un espace qui n'est pas une zone de passage.

Il semble également que plusieurs baies au rez-de-chaussée de la façade aient été reprises courant XXe avec un encadrement en béton.

Au premier étage

L'escalier principal du vestibule repris permet de donner directement sur la nouvelle galerie desservant les grands salons. L'antichambre de la salle de billard est supprimée pour ne former qu'un seul grand salon. Les trois grands salons sont accessibles à l'est de la galerie « des bustes » tandis que la grande salle à manger est accessible au sud de la galerie. Le passage entre le salon le plus au sud est la salle à manger et muré pour que chaque pièce soit desservie de façon indépendante. L'ancienne mezzanine donnant sur le vestibule devient un espace secondaire, permettant l'accès à l'avant corps grâce à la modification du percement donnant accès à l'avant corps.

Au niveau de l'aile nord, la galerie la plus basse permet l'aménagement d'une terrasse en partie haute, entraînant l'adaptation d'une baie en fenêtre pour y accéder.

Au niveau du donjon, un escalier reliant le rez-de-chaussée et les espaces des cuisines au premier étage et aux grandes et petites salles à manger est réalisé probablement par la famille Kerveguen (l'escalier est esquissé de façon hélicoïdale sur le plan). Cet escalier vient en remplacement de la première volée de l'escalier principal, alors démoli pour accueillir un sanitaire.

Un autre escalier de service est ajouté permettant de relier la cuisine directement à la tour sud est connectée au dernier salon.

Au deuxième étage

La grande galerie longeant la façade est permet également d'aménager une grande terrasse, desservie par trois portes aménagées à l'emplacement des anciennes baies.

La terrasse ouest est accessible directement par les pièces de vie, ces dernières étant desservies par une nouvelle circulation cotée est. En effet l'intégralité du cloisonnement de l'aile est repris. Un couloir est aménagé coté est qui sert trois grandes pièces donnant vers l'ouest. La grande pièce la plus au nord est aménagée en grande bibliothèque par la famille Kerveguen.

Au troisième étage

Si l'escalier au centre de l'aile est qui reliait le deuxième et le troisième étage est démoli, le partitionnement reste presque identique à ce niveau. Une cloison a été rajoutée dans la pièce la plus au nord du donjon qui accueillait au début du siècle une chambre.

Georges Vitali réaménage également la terrasse se trouvant entre le château et la chapelle, en créant un petit édicule pour l'ascenseur donnant sur une terrasse au sud. Cet ajout permet de créer un passage couvert vers le comble de la chapelle et de créer une terrasse plus facilement accessible donnant sur la cour intérieure du château.

Au quatrième étage

Les chambres du donjon au quatrième étage sont reprises car leur plan est différent de celui du début du siècle. Cependant, celles-ci présentent des plafonds décorés avec des fausses poutres en plâtre, rappelant les aménagements réalisés par Philippe Vitali à la fin du XIXe siècle.

Il semble donc que l'aménagement des chambres du donjon soit issu des travaux entrepris par Georges Vitali entre 1910 et 1920. Le nouveau cloisonnement semble beaucoup plus rationnel que celui précédemment réalisé.



Photographie actuelle de l'une des chambres du donjon au quatrième étage, 2016, agence ARTENE

Plusieurs petites cloisons sans importances semblent également avoir été rajoutées pour créer des espaces de rangements au niveau du comble. Celles-ci ne sont pas datées.

Au cinquième et sixième étage

Les cinquième et sixième étage, occupés par le salon de la tour carrée, le comble de l'avant corps et les deux derniers niveaux du donjon ne présentent aucune modification depuis les plans du début du XXe siècle.

5. Etat actuel du bâtiment

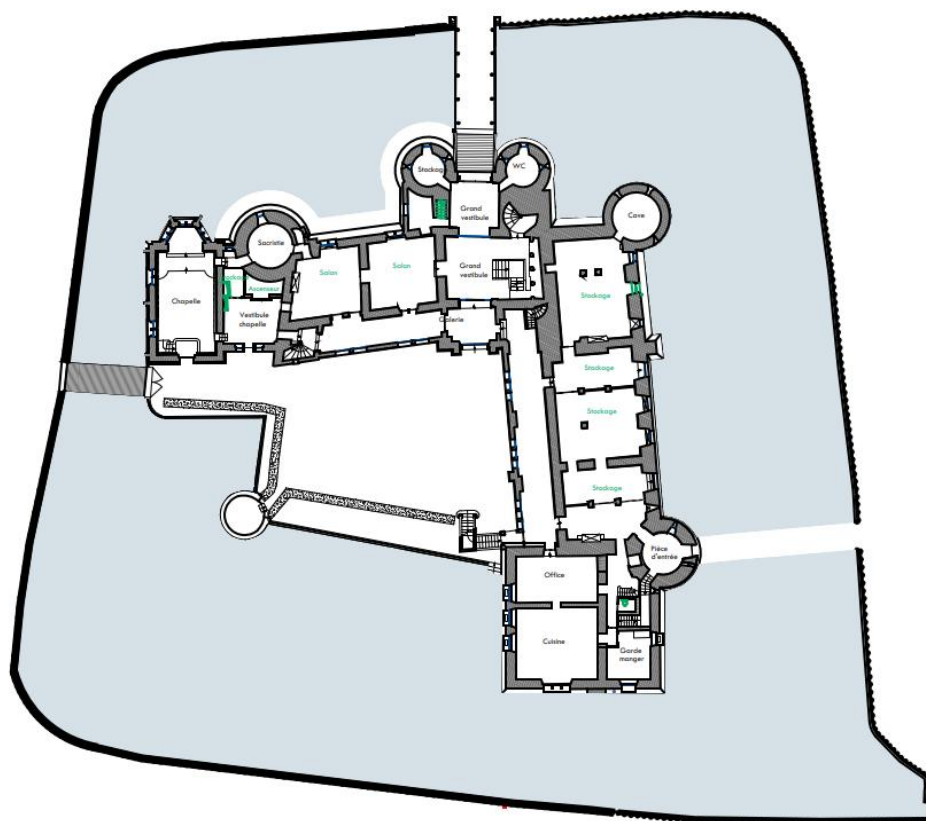
L'école culinaire du château de Vigny

Un groupe japonais rachète le château en 2001 pour y implanter une école de formation à l'art culinaire français pour des apprentis japonais.

Rapidement, un bâtiment annexe est construit sur le domaine en 2003 en raison des difficultés de mise en conformité incendie de l'ensemble exploité. Les cuisines nécessaires pour les cours seront alors aménagées dans les écuries, laissant le château inoccupé.

Les bâtiments et le domaine semblent donc progressivement délaissés, des sollicitations de la mairie pour maintenir les murs de clôture en état et élaguer les arbres furent même répétées de nombreuses fois pour réclamer des efforts de la part du groupe japonais.

Evolution des intérieurs début XXI e siècle



Plan du château en 2016
Agence ARTENE

Dans le cadre de l'école de cuisine créée par le groupe japonais, les premiers étudiants étaient initialement logés aux étages du château, les espaces de cours étant quant à eux répartis au rez-de-chaussée du donjon. Il semble que les modifications réalisées dans le château à cette période soient minimales.

Au premier étage

Quelques aménagements semblent avoir été réalisés au premier étage, notamment au niveau de la chapelle. La pièce à gauche de la tour nord-ouest a été transformée en une salle de bain en démolissant une petite cloison.

De plus, les cloisons de la chambre au sud de la chapelle et la pièce attenantes ont été retravaillées. Il est possible que ces modifications soient issues d'un réaménagement pour avoir de plus grandes chambres pour les étudiants. Sans documentation précise de cette zone courante XXe, il est difficile de dater cette modification. Cependant au vu des aménagements souhaités par le groupe japonais, il semble cohérent que la modification de ces espaces ait eu lieu au début des années 2000.

Au troisième étage

Les modifications les plus importantes se trouvent dans les tours sud, nord-est, nord-ouest au troisième étage. Ces dernières ont été reprises pour accueillir les salles d'eau des étudiants. Les ouvertures de la paroi intérieure ont été retravaillées pour créer des passages, et les petites fenêtres ont été rebouchées. D'importantes cloisons partitionnent le « chemin de ronde périphérique » permettant de cloisonner les espaces intimes et d'accueillir des gaines pour le bon fonctionnement des sanitaires et des bacs de douches. Ces espaces ont été privilégiés pour l'implantation de salle d'eau par les Japonais, car ils accueillait déjà les cabinets de toilettes au début du XXe siècle, et présentaient probablement déjà certains réseaux.

A cet étage, il semble également que plusieurs portes donnant sur la tour nord-ouest et sur l'avant corps aient été condamnées pour permettre l'intimité de ces zones.

Rachat par la SCI du château de Vigny.

La SCI du château de Vigny rachète le château en 2016. En recoupant les informations concernant son occupation auprès de différents interlocuteurs, le château de Vigny semble inoccupé et non entretenu depuis les environs de 2005. Ce dernier présente donc un état de dégradation avancé et une importante opération de clos couvert est réalisée pour sauver le château. L'opération se déroule de 2017 à 2025 et à consister en une reprise des charpentes, plancher, l'intégralité des couvertures et la restauration de la totalité des menuiseries. L'objectif de cette opération est de réaliser une mise hors d'eau et hors d'air de l'édifice pour éviter de futures dégradations.



**ART
ENE**
ARCHITECTES

VAL-D'OISE (95)

VIGNY

CHATEAU DE VIGNY

AMENAGEMENT ET RESTRUCTURATION EN UN ETABLISSEMENT HOTELIER



ANALYSE HISTORIQUE – MAISON NORMANDE GARAGE

Dossier iconographique



ARTENE
ARCHITECTES

S.A.R.L. d'Architecture au capital de 15.000 euros

R.C.S. de Paris - Siret N° 790 870 562 00028 // N° TVA Intracommunautaire : FR 40 790 870 562

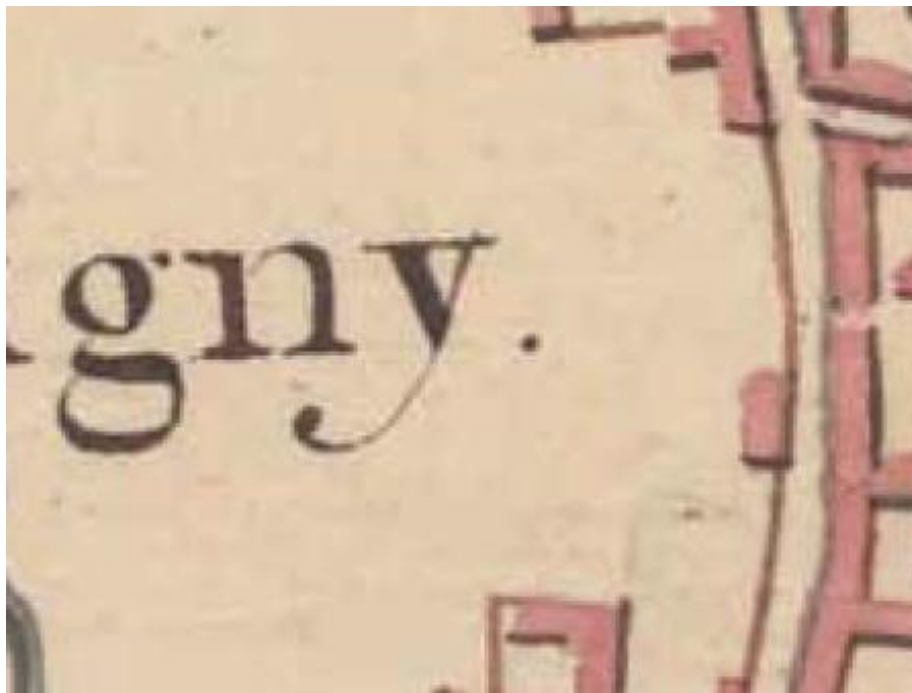
60-62, rue d'Hauteville — 75010 PARIS
+33 (0)1 40 30 56 00 agence@artene.fr artene.fr



[Planche n°1]

Détail de Vigny extrait de l'atlas de Trudaine.

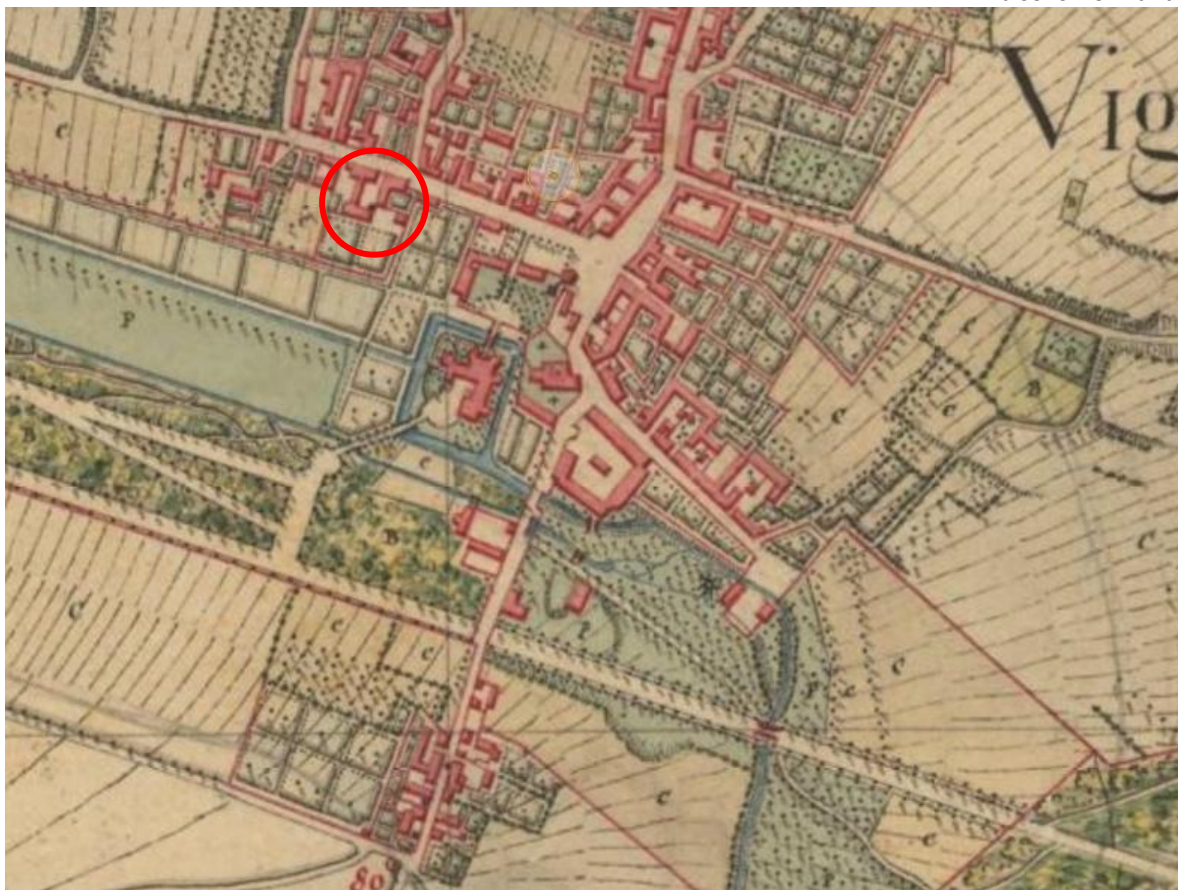
[Atlas de Trudaine pour la généralité de Paris. Département de Versailles. "Route de Rouen depuis Pontoise jusqu'au Bordeaux-de-Vigny", planche10, TRUDAINÉ Daniel Charles Ecole nationale des Ponts et Chaussées, 1745-1780]



[Planche n°2]

Extrait d'un plan d'intendance de date inconnue

[Plan d'intendance, DUBRAY Pierre géomètre et arpenteur royal, source Archives départementales du Val d'Oise, date inconnue]



[Planche n°3]

Carte de l'état-major représentant le domaine au début du XIXe siècle
[Carte d'état-major, source Géoportail, 1818-1824]



[Planche n°4]

Extrait du plan cadastral de 1831

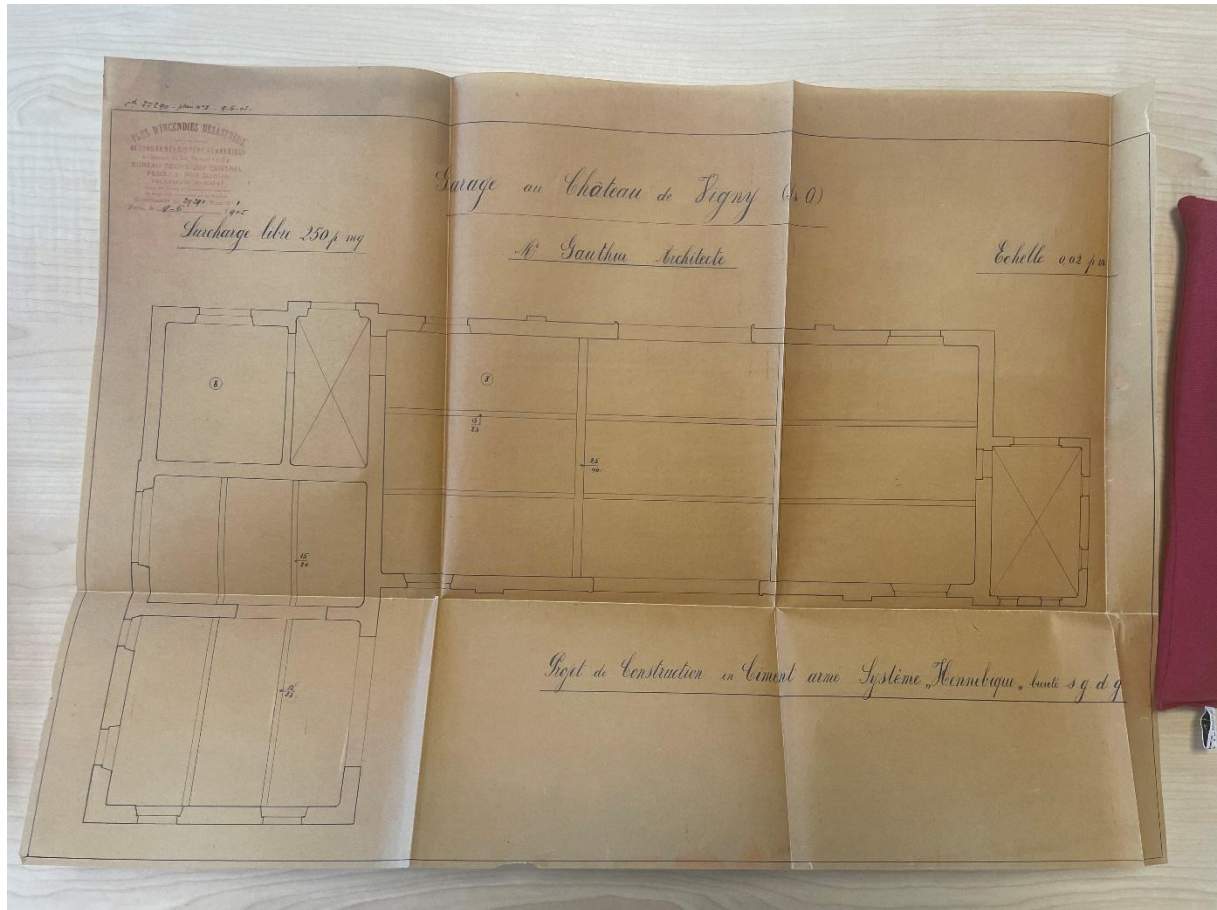
[Cadastre Tableau d'assemblage, source Archives départementales du Val d'Oise, 1831]



[Planche n°5]

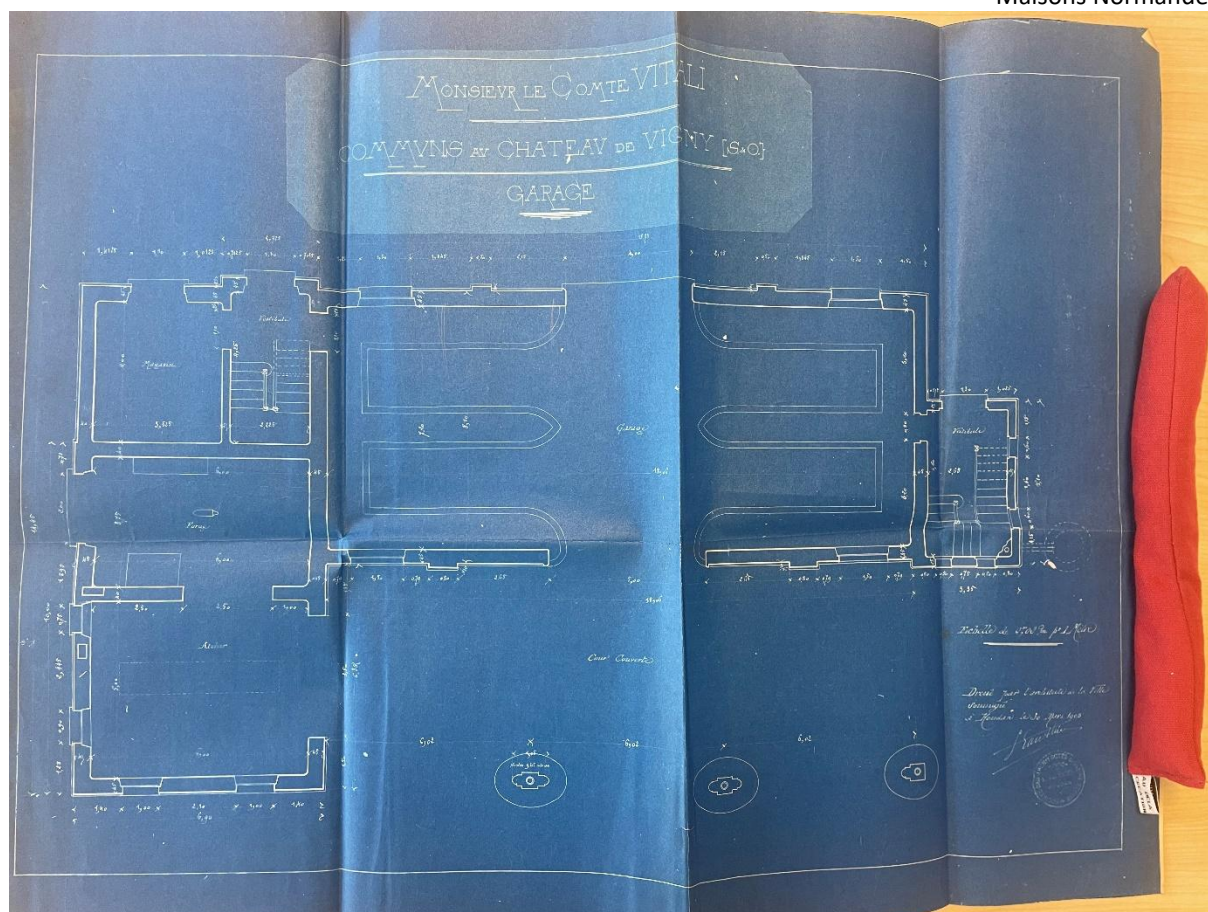
Extrait du plan cadastral de 1831

[Cadastre Section C, source Archives départementales du Val d'Oise, 1831]



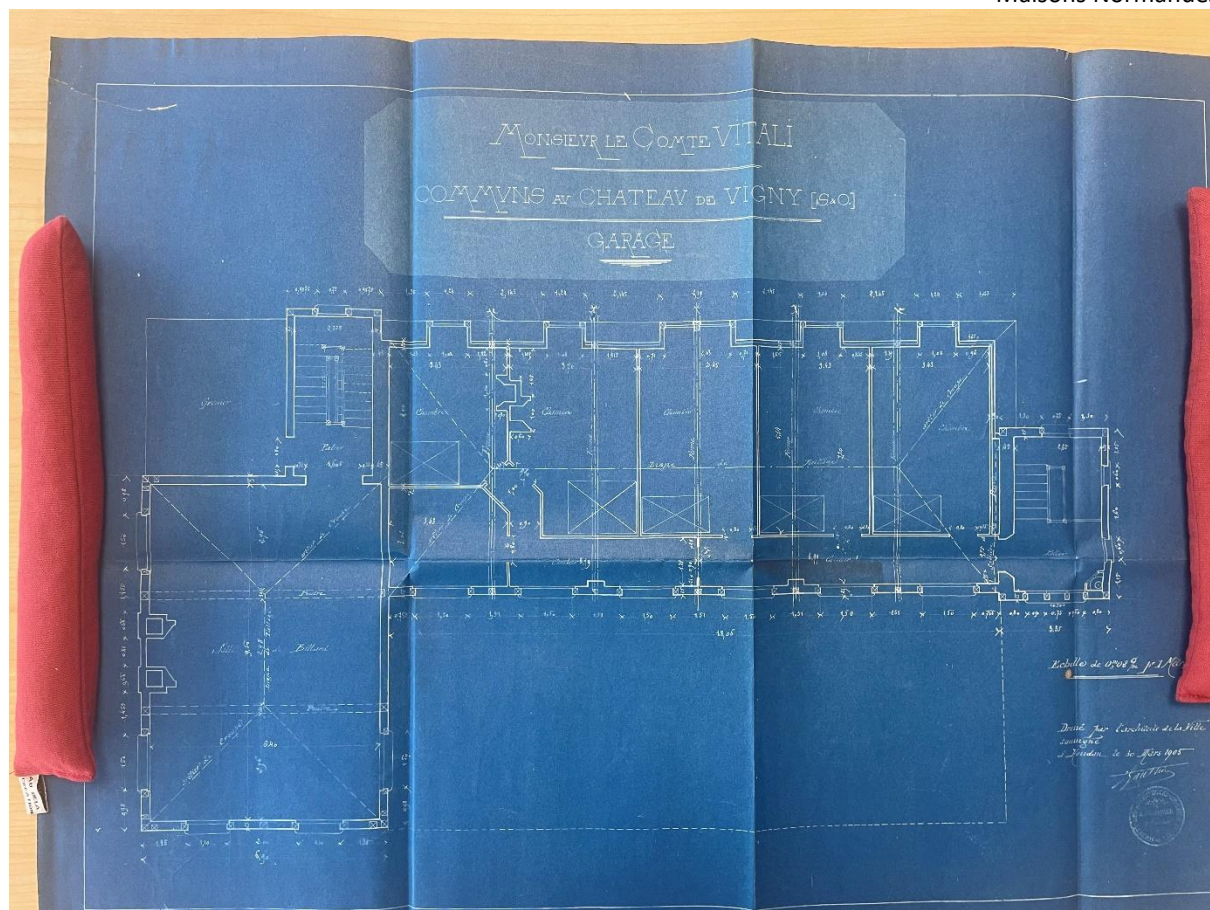
[Planche n°6]

Plan du rez-de-chaussée, Devis pour travaux de béton armé.
[Fond architecture contemporaine, 76 IHA 11.2917]



[Planche n°7]

Plan du rez-de-chaussée, Devis pour travaux de béton armé.
[Fond architecture contemporaine, 76 IHA 11.2917]



[Planche n°8]

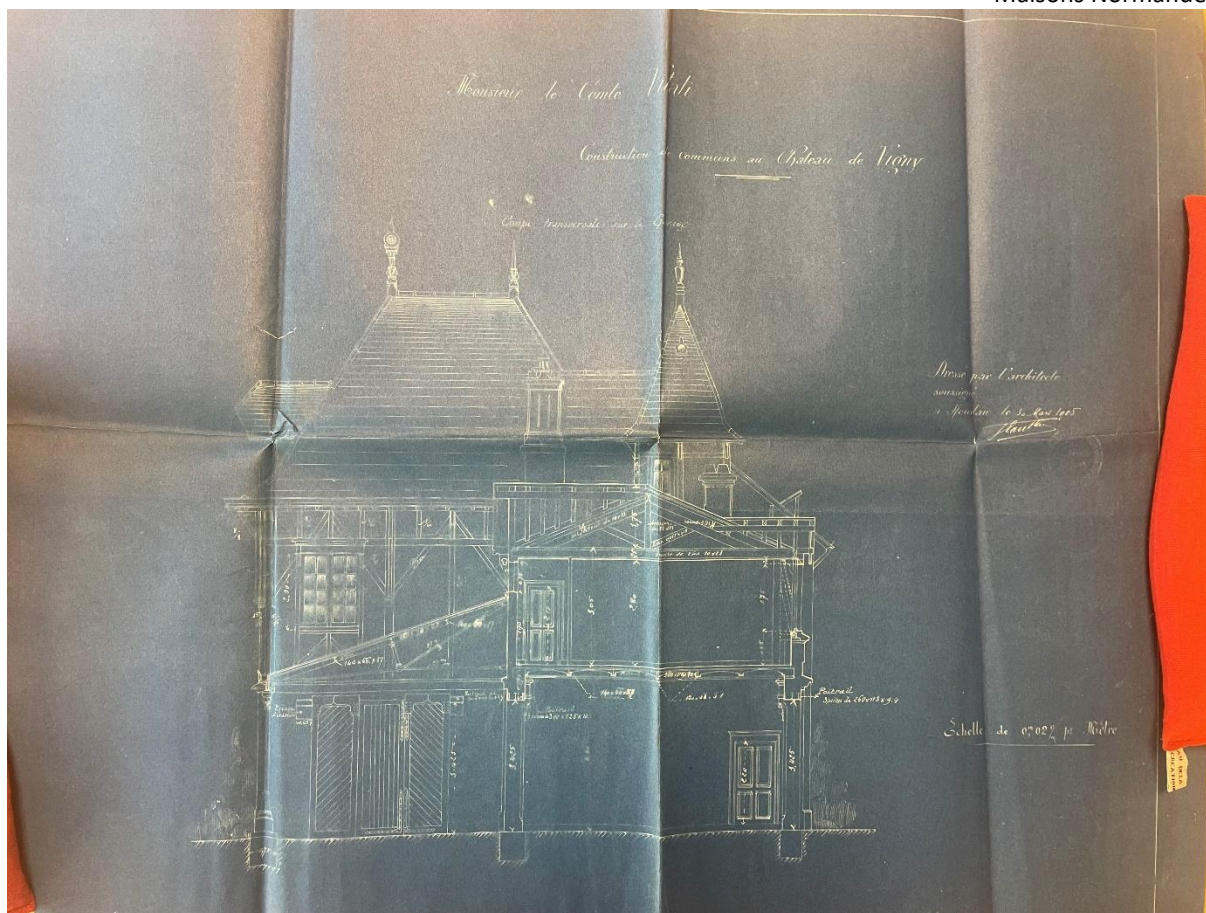
Plan de l'étage, Devis pour travaux de béton armé.

[Fond architecture contemporaine, 76 IHA 11.2917]



[Planche n°9]

Coupe longitudinale, Devis pour travaux de béton armé.
[Fond architecture contemporaine, 76 IHA 11.2917]



[Planche n°10]
Coupe transversale, Devis pour travaux de béton armé.
[Fond architecture contemporaine, 76 IHA 11.2917]



Édit. de l'Hôtel Morin.

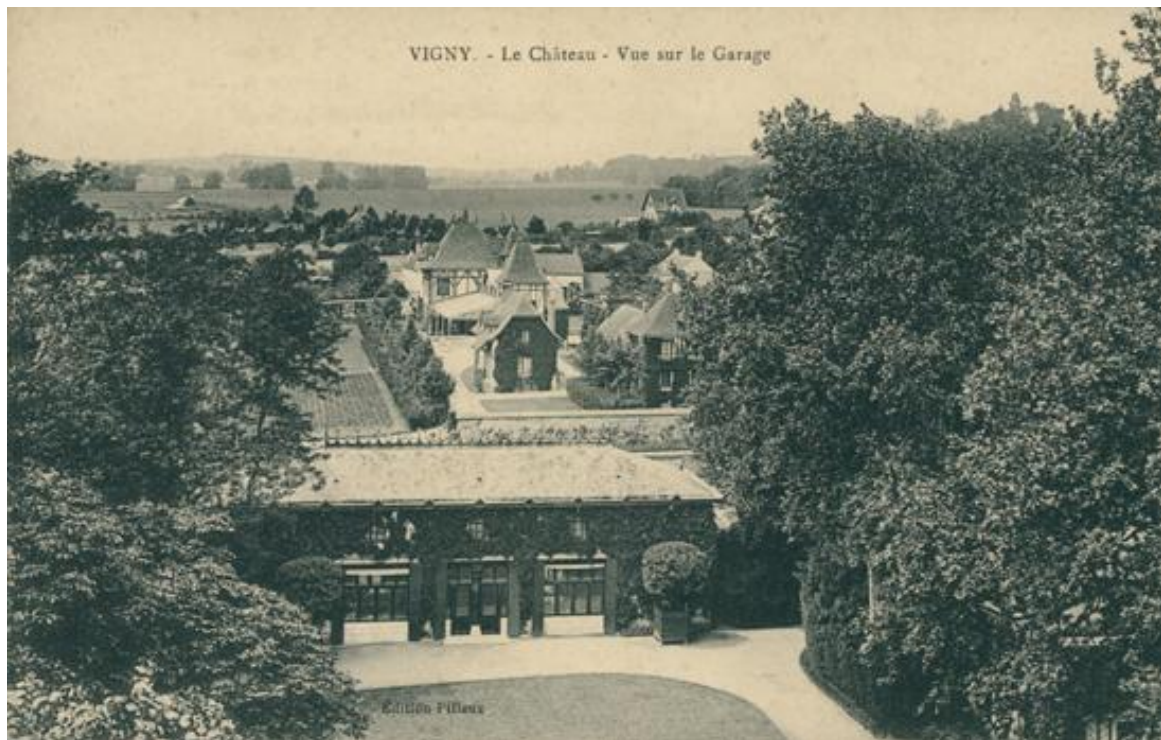
Château de VIGNY (s.-et-o.) – Les Communs.

L'H. Paris.

[Planche n°11]

Photographie des façades sud des maisons normandes

[Carte postale ancienne, source Delcampe, s.d.]



[Planche n°12]

Photographie des façades est des maisons normandes
[Carte postale ancienne, source Delcampe, s.d.]



[Planche n°13]

Photographie de l'angle sud-est des maisons normandes
[Carte postale ancienne, source Delcampe, s.d.]

VAL-D'OISE (95)

VIGNY

CHATEAU DE VIGNY

AMENAGEMENT ET RESTRUCTURATION EN UN ETABLISSEMENT HOTELIER

JUILLET 2025



ANALYSE HISTORIQUE - ECURIE

Dossier iconographique



[Planche n°1]

Détail de Vigny extrait de l'atlas de Trudaine.

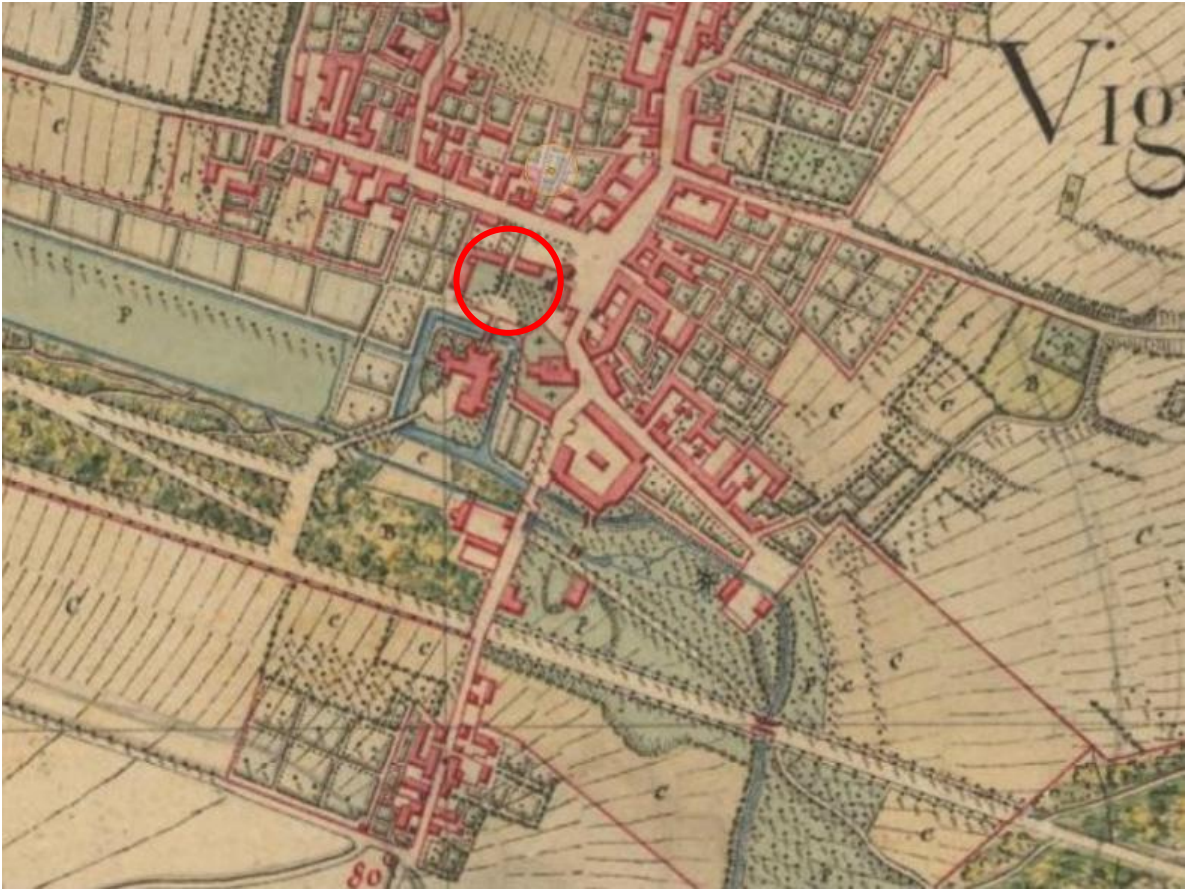
[Atlas de Trudaine pour la généralité de Paris. Département de Versailles. "Route de Rouen depuis Pontoise jusqu'au Bordeaux-de-Vigny", planche10, TRUDAINE Daniel Charles Ecole nationale des Ponts et Chaussées, 1745-1780]



[Planche n°2]

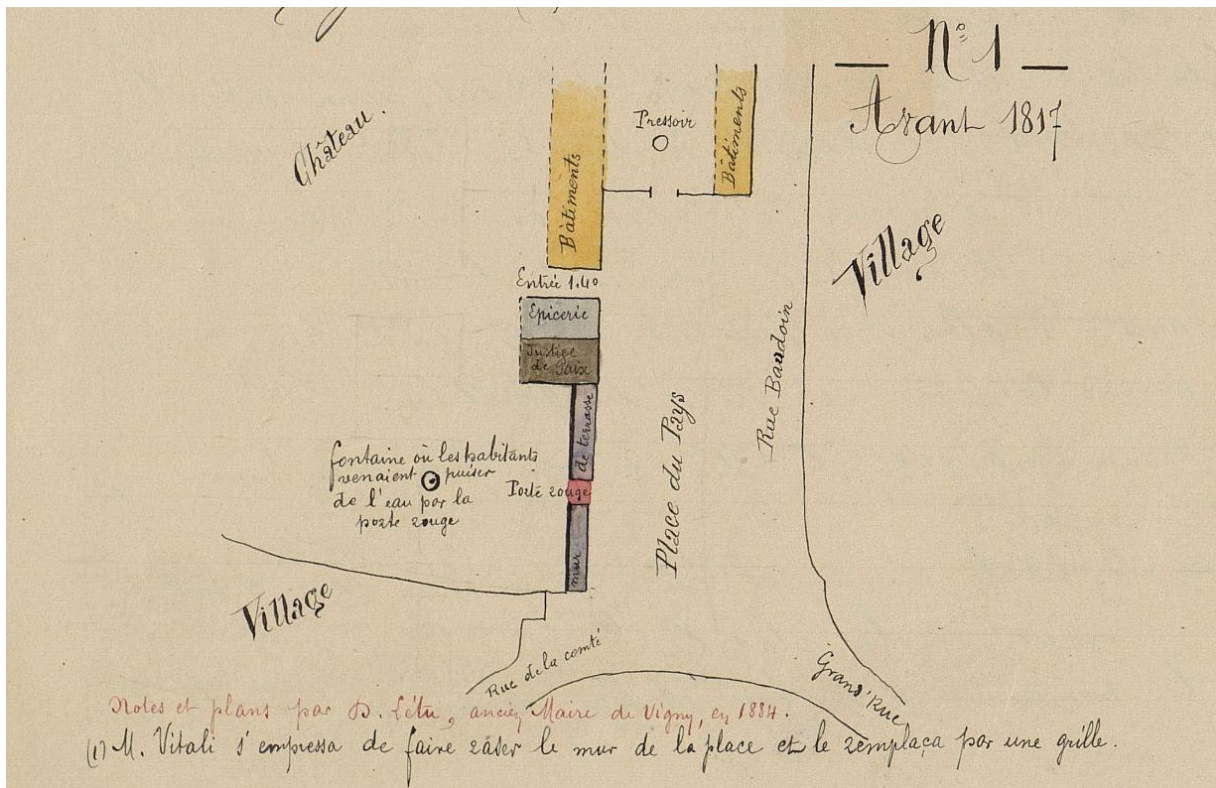
Extrait d'un plan d'intendance de date inconnue

[Plan d'intendance, DUBRAY Pierre géomètre et arpenteur royal, source Archives départementales du Val d'Oise, date inconnue]



[Planche n°3]

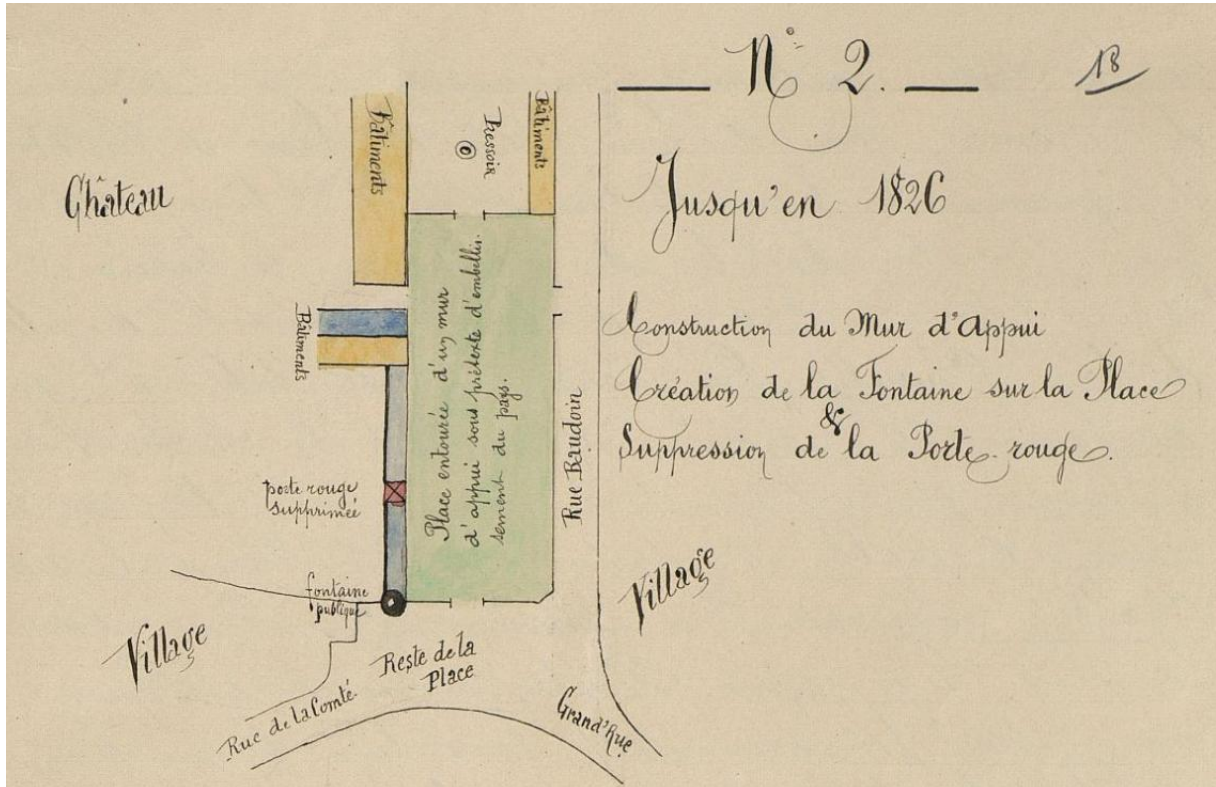
Carte de l'état-major représentant le domaine au début du XIXe siècle
[Carte d'état-major, source Géoportail, 1818-1824]



[Planche n°4]

Séquence d'entrée du château avant 1817

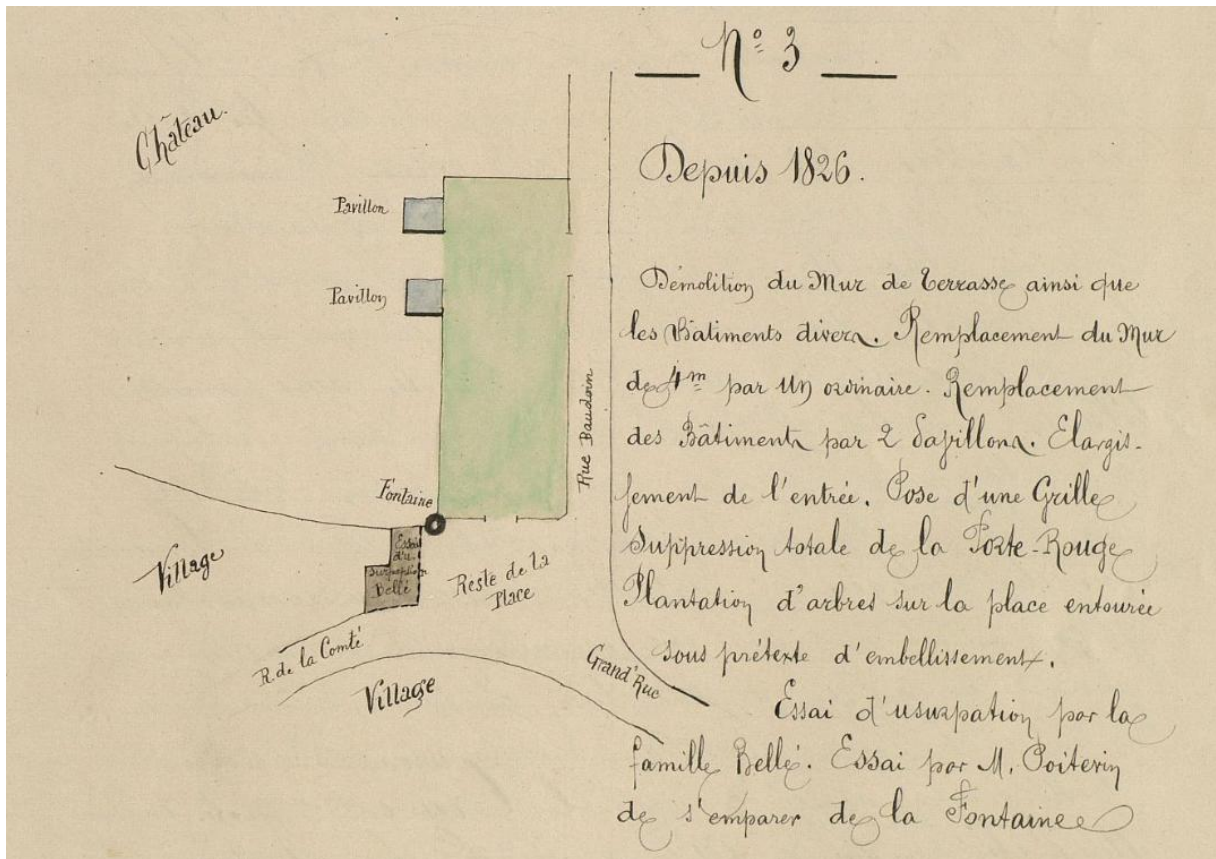
[Education Nationale, inspection de Versailles, Monographie, Archives départementales, 1899, 1 T 144]



[Planche n°5]

Séquence d'entrée du château jusqu'en 1826

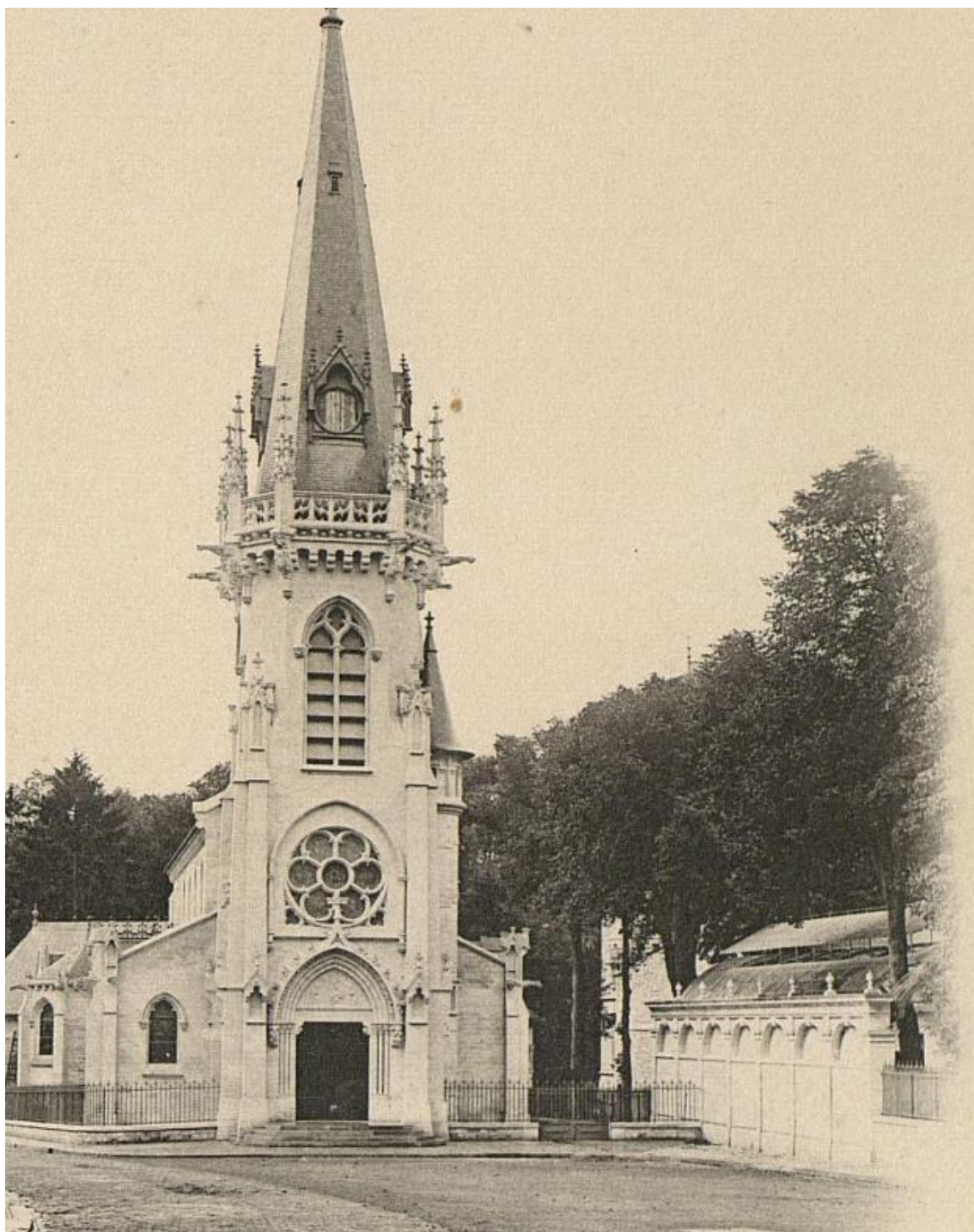
[Education Nationale, inspection de Versailles, Monographie, Archives départementales, 1899, 1 T 144]



[Planche n°6]

Séquence d'entrée du château depuis 1826

[Education Nationale, inspection de Versailles, Monographie, Archives départementales, 1899, 1 T 144]



[Planche n°7]

Place de l'église et verrière de l'écurie.

**[Education Nationale, inspection de Versailles, Monographie, Archives
départementales, 1899, 1 T 144]**



[Planche n°8]

Extrait du plan cadastral de 1831

[Cadastre Tableau d'assemblage, source Archives départementales du Val d'Oise, 1831]

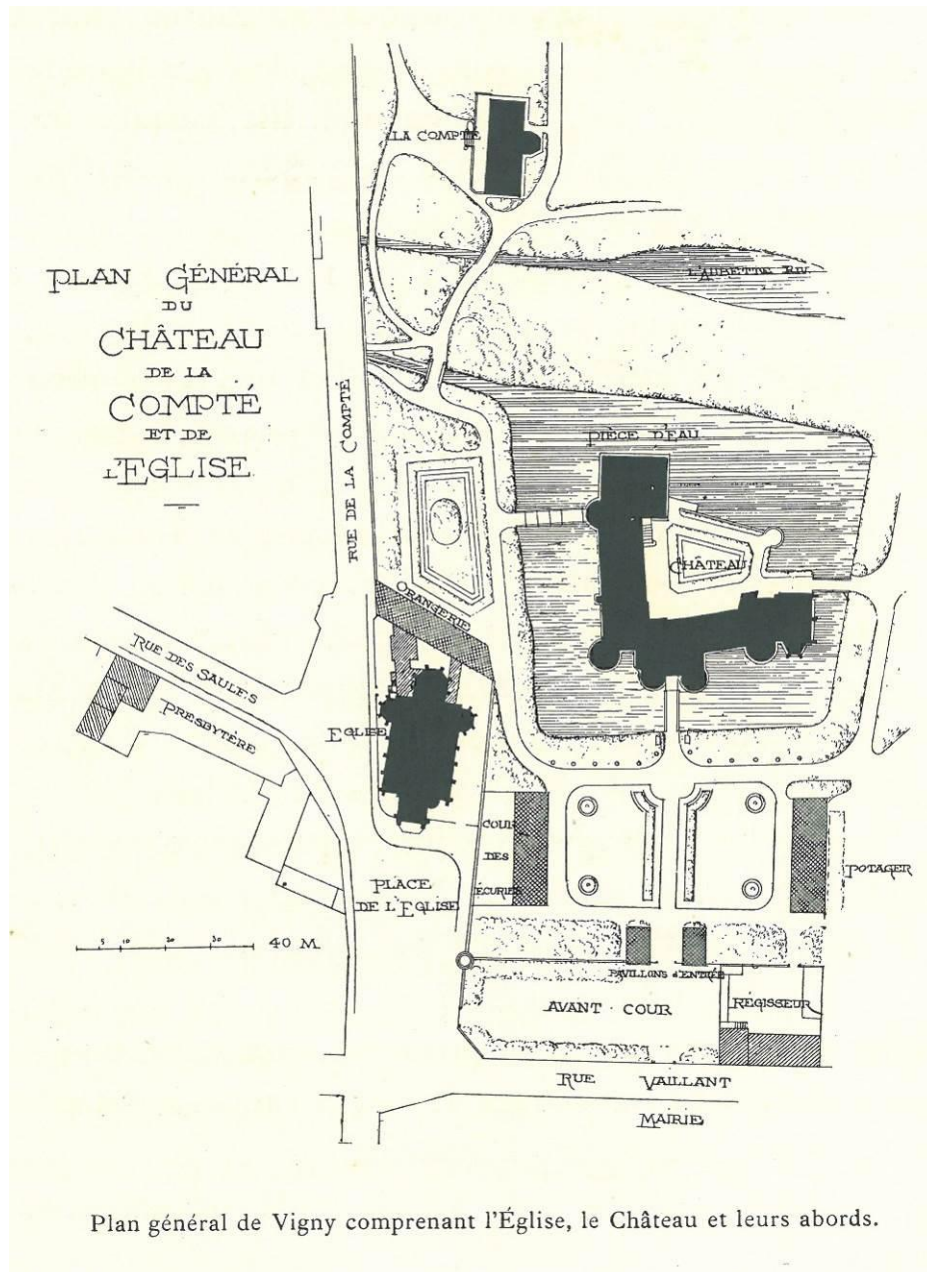
95 / VIGNY / CHATEAU DE VIGNY
AMENAGEMENT ET RESTRUCTURATION EN UN ETABLISSEMENT HOTELIER
Historique – Dossier iconographique



[Planche n°9]

Extrait du plan cadastral de 1831

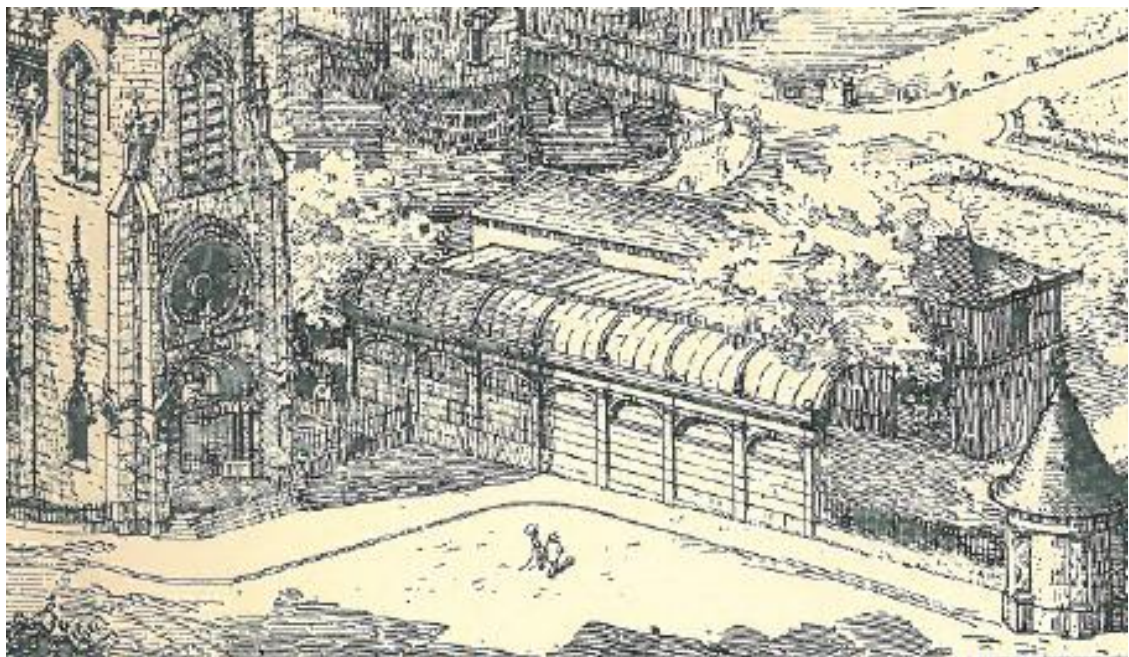
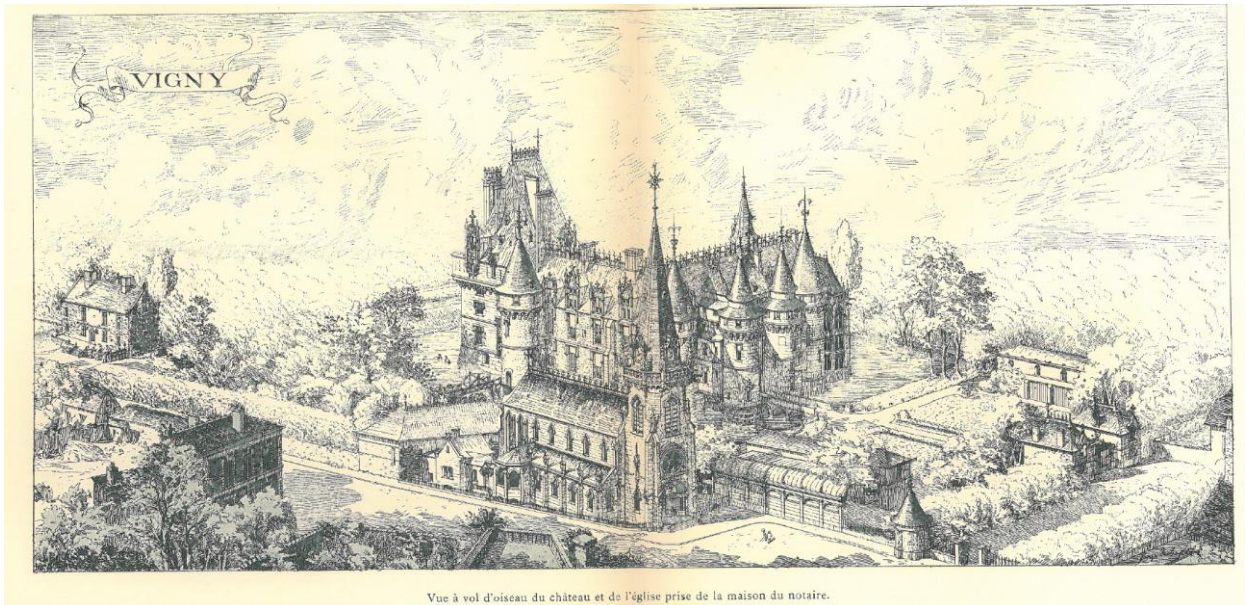
[Cadastre Section C, source Archives départementales du Val d'Oise, 1831]



[Planche n°10]

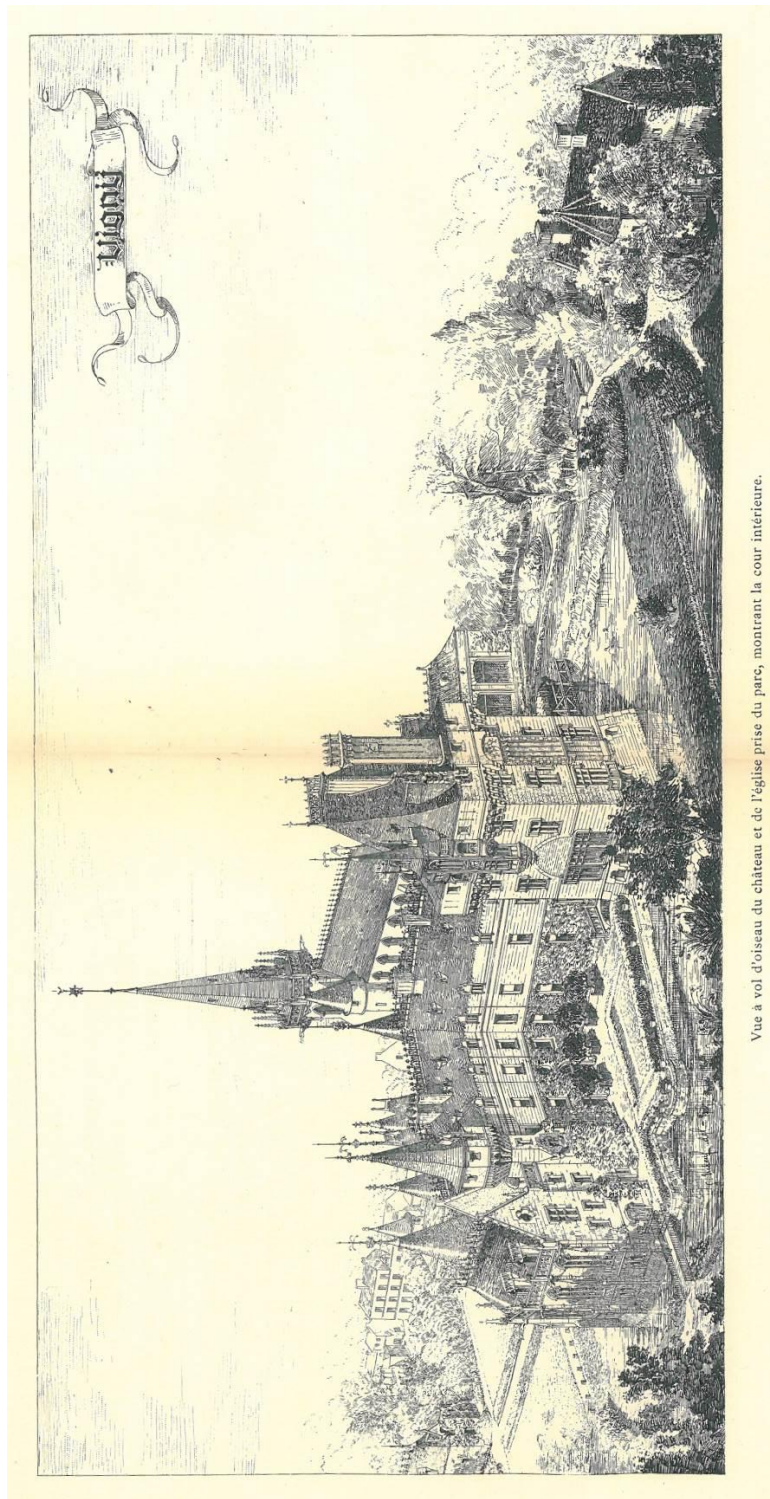
Plan général du château de Vigny et ses abords, après travaux du comte Vitali
 [Monographie du château et de l'église de Vigny, TUBEUF Georges, 1902]

95 / VIGNY / CHATEAU DE VIGNY
AMENAGEMENT ET RESTRUCTURATION EN UN ETABLISSEMENT HOTELIER
Historique – Dossier iconographique



[Planche n°11]

Vue de la façade est du château et l'écurie de la comté, après travaux du comte Vitali
[Monographie du château et de l'église de Vigny, TUBEUF Georges, 1902]

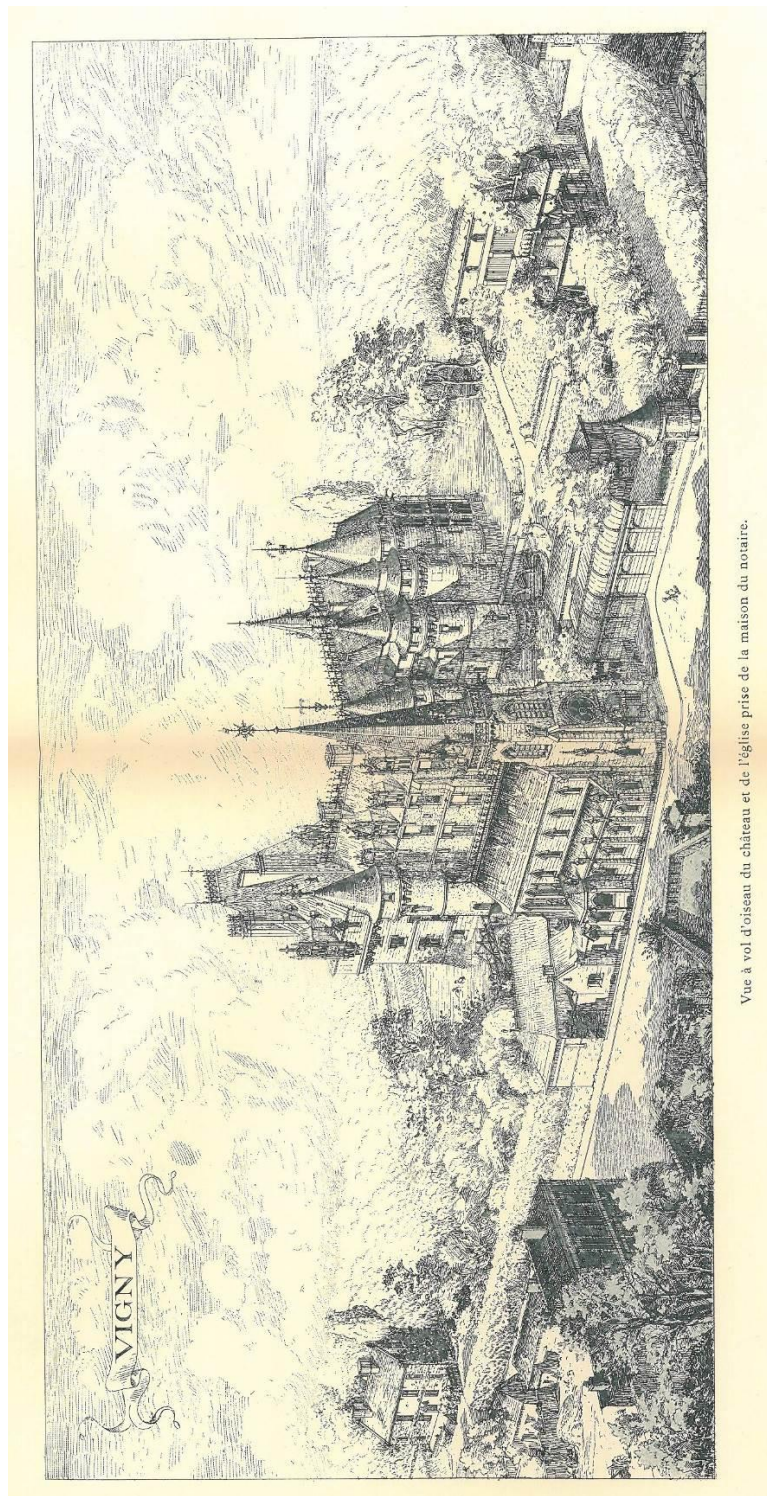


Vue a vol d'oiseau du château et de l'église prise du parc, montrant la cour intérieure.

[Planche n°12]

Vue de la cour intérieure du château et du manoir de la comté, après travaux du comte Vitali

[Monographie du château et de l'église de Vigny, TUBEUF Georges, 1902]



[Planche n°13]

Vue de la façade est du château et du manoir de la comté, après travaux du comte Vitali

[Monographie du château et de l'église de Vigny, TUBEUF Georges, 1902]



[Planche n°14]

Place de l'église, vue sur la fontaine et la cour couverte de l'écurie est.

[Carte postale, auteur inconnu, début XXe]

95 / VIGNY / CHATEAU DE VIGNY
AMENAGEMENT ET RESTRUCTURATION EN UN ETABLISSEMENT HOTELIER
Historique – Dossier iconographique



[Planche n°15]

Place de l'église, vue sur la fontaine et la cour couverte de l'écurie est.

[Carte postale, auteur inconnu, début XXe]

95 / VIGNY / CHATEAU DE VIGNY
AMENAGEMENT ET RESTRUCTURATION EN UN ETABLISSEMENT HOTELIER
Historique – Dossier iconographique

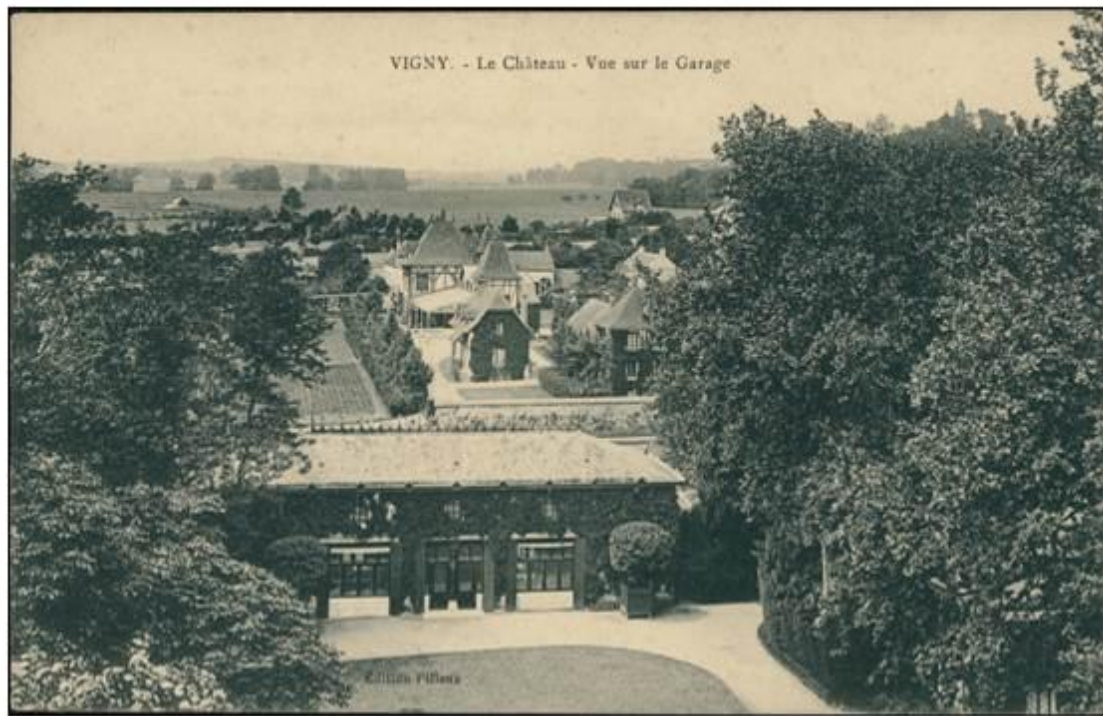


[Planche n°16]
Photographie de la façade est de l'écurie
[Carte postale ancienne, source Delcampe, s.d.]



[Planche n°17]

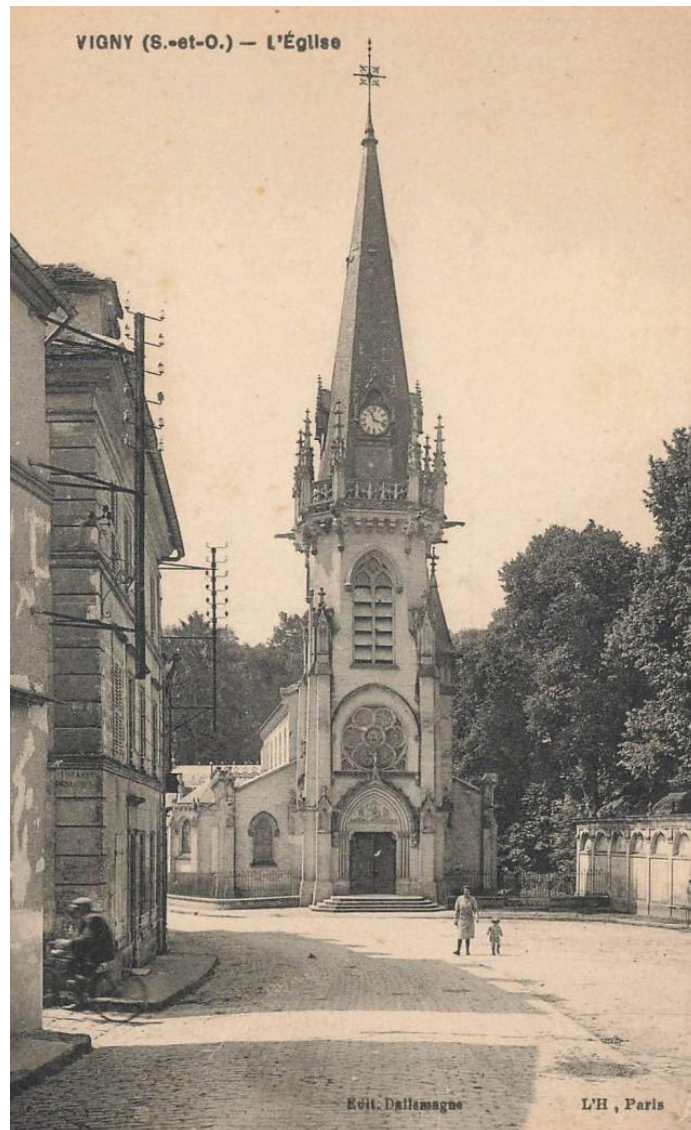
Cour du château avec une vue sur l'écurie est.
[Carte postale, auteur inconnu, début XXe]



[Planche n°18]

Vue du garage, ou écurie ouest, et maisons normandes en arrière-plan.

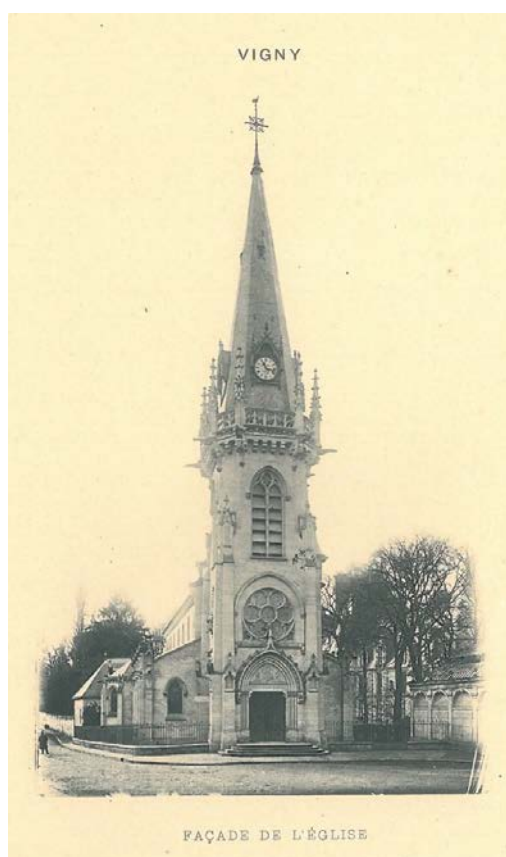
[Carte postale, auteur inconnu, début XXe]



[Planche n°19]

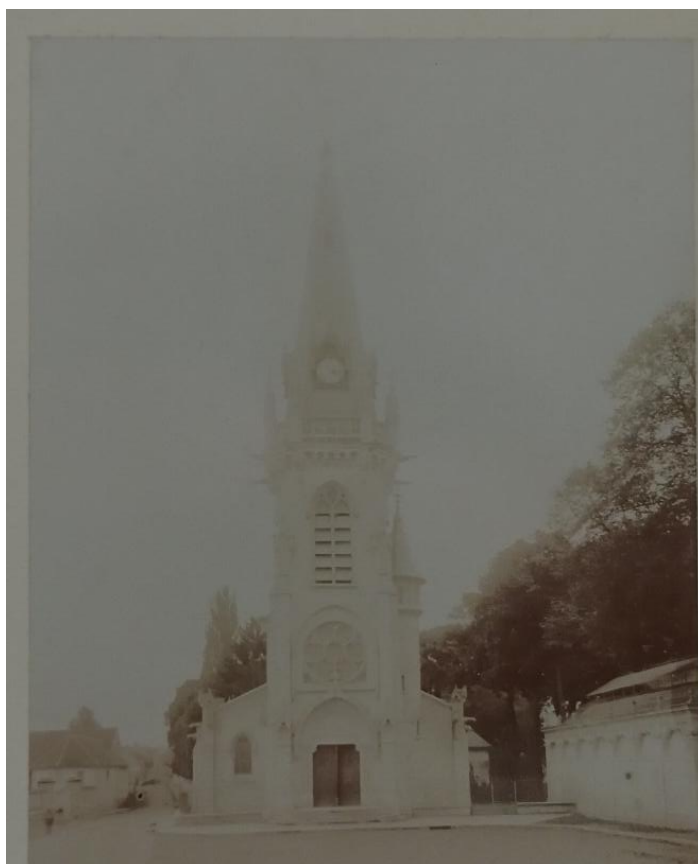
Vue sur la place de l'église, avec le mur d'appuis de la verrière de l'écurie

[Carte postale, auteur inconnu, début XXe]



[Planche n°20]

Vue sur la place de l'église, avec le mur d'appui de la verrière de l'écurie



[Planche n°21]

Photographie de la façade est de l'écurie

[Photographie GOPLO, s.d.]

[Carte postale, auteur inconnu, début XXe]



[Planche n°22]

Vue de l'écurie est depuis l'intérieure de la cour du château
[Fiche pré-inventaire de l'inventaire général des monuments et des richesses
artistiques de France, Archives départementales, 1979]

95 / VIGNY / CHATEAU DE VIGNY
AMENAGEMENT ET RESTRUCTURATION EN UN ETABLISSEMENT HOTELIER
Historique – Dossier iconographique



[Planche n°23]

Vue de l'écurie est depuis l'intérieure de la cour du château
[Fiche pré-inventaire de l'inventaire général des monuments et des richesses artistiques de France, Archives départementales, 1979]

95 / VIGNY / CHATEAU DE VIGNY
AMENAGEMENT ET RESTRUCTURATION EN UN ETABLISSEMENT HOTELIER
Historique – Dossier iconographique

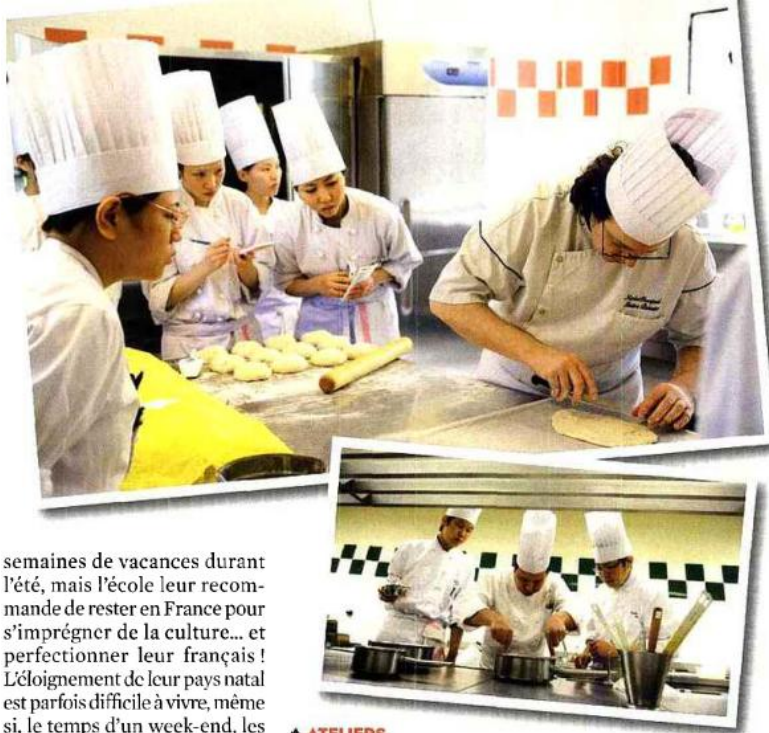


www.delcampe.net

LesTresorsDeVictoria

[Planche n°24]

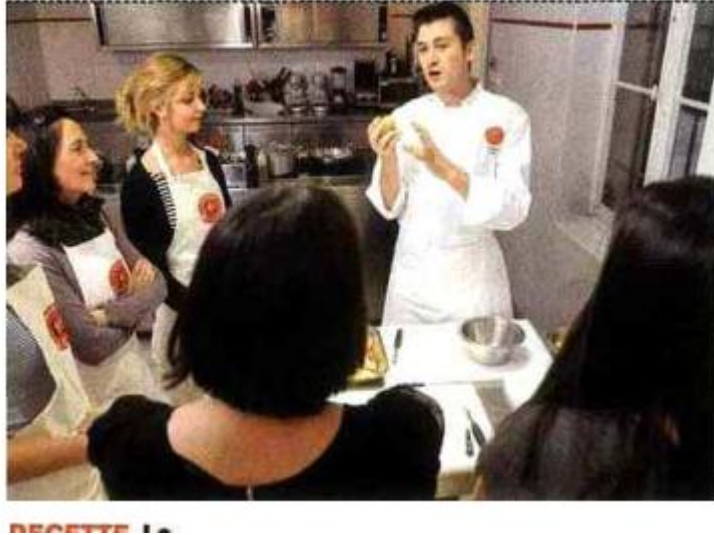
Vue aérienne du château de Vigny et de ses dépendances
[Carte postale, auteur inconnu, début XXe]



semaines de vacances durant l'été, mais l'école leur recommande de rester en France pour s'imprégner de la culture... et perfectionner leur français ! L'éloignement de leur pays natal est parfois difficile à vivre, même si, le temps d'un week-end, les

▲ ATEI HEDD
[Planche n°25]

Intérieur des cuisines installés dans les écuries par le groupe japonais
[*L'Expansion*, « A l'école française des apprentis japonais », juillet aout 2011, p.46-48]



[Planche n°26]

Intérieur des cuisines installés dans les écuries par le groupe japonais
[L'Expansion, « A l'école française des apprentis japonais », juillet aout 2011,
p.46-48]